L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1449 - VENDREDI 03 NOVEMBRE 2017 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Installations photovoltaïques
Professionnels & particuliers
« Bâtiment + Centrale Solaire Clef en Main »

Économie

Du mieux pour la croissance française



Photo: Réussir

L'Insee a publié une nouvelle note de conjoncture pour l'activité française. Globalement, en France, l'activité a continué d'augmenter solidement (+ 0,5 % après + 0,5 %) au deuxième trimestre 2017. La production agricole se redresserait en 2017 après avoir lourdement chuté l'an passé en raison de conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises. *Page 3*

Côte d'Or

› Filières locales

Projet Perrigny, c'est parti



Nièvre

› Concours général agricole de Nevers

Une édition relevée



Yonne

› Filière lait

Mobilisés pour rétablir la vérité



DOSSIER

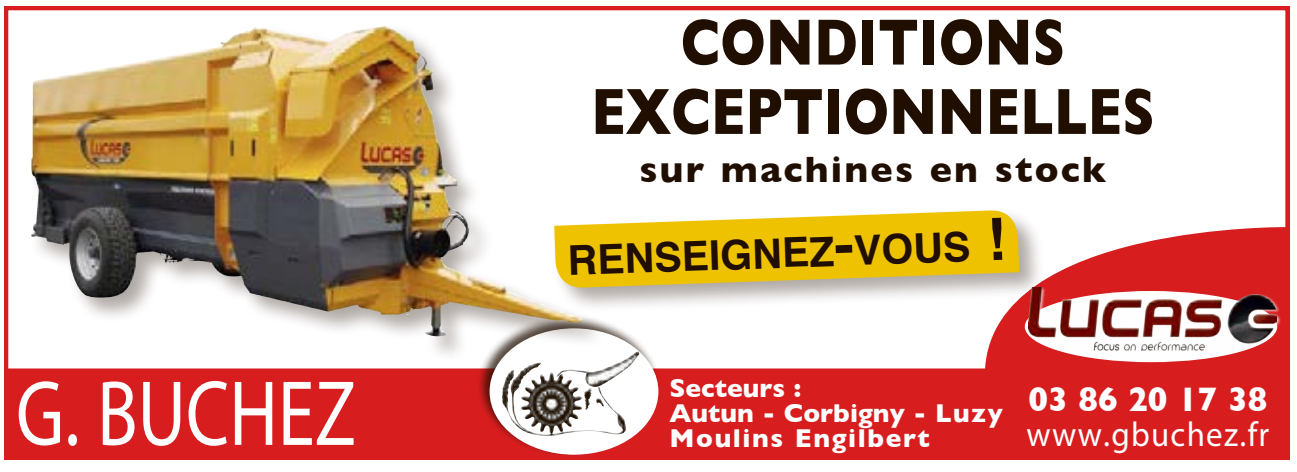
MOISSONNEUSES BATTEUSES



Photo: Agco

Pages 18 à 22

Encart: Catalogue Beiser





Sommaire

Côte d'Or
04 • Concours Charolais: Le verdict est tombé
05 • Filières locales: Projet Perrigny, c'est parti
06 • Tribune: Neuf millions d'euros en plus pour les éleveurs !
07 • Futurs cédants: Formez-vous pour transmettre

Nièvre
08 • Concours général agricole de Nevers: Une édition relevée
09 • Action sociale de la MSA: «Osez» le film et une rencontre
10 • Marché au cadran de Corbigny: Alexandre Lorré, nouveau président de la Sicagemac
11 • Obligations réglementaires: L'exemple de la directives nitrates

Yonne
12 • Filière lait: Mobilisés pour rétablir la vérité
13 • Filière élevage: Apprendre à libérer la parole
14 • MFR de Gron: Une «diversification positive»
15 • FDSEA 89: Bientôt les réunions cantonales

Région et plus
16 • Centre fromager de Bourgogne: Un atout majeur
17 • Règlement omnibus: Une miniréforme de la PAC avant l'heure

Dossier
18-23 • Spécial moissonneuses-batteuses

Infos Services
24-25 • Marchés
26-27 • Petites annonces
28-31 • Annonces légales
32 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Indice national des fermages

Diminution de 3,02%

L'indice national du fermage et son taux de variation ont été déterminés par un arrêté du 19 juillet 2017 et les fourchettes des minima et maxima actualisées par un arrêté préfectoral du 3 octobre 2017.

Calcul de l'indice national

L'indice du fermage est un indice national. Il est composé pour 60 % de l'évolution du revenu brut d'entreprise agricole à l'hectare constaté sur le plan national au cours des cinq années précédentes ; et pour 40 % de l'évolution du niveau général des prix de l'année précédente.
L'indice s'établit pour 2017 à 106,28 (base 100 en 2009). L'indice pour 2016 était à 109,59, il y a donc une diminution de 3,02 % par rapport à 2016.

Actualisation du fermage pour 2017

Pour calculer le nouveau montant du fermage, il vous suffira de reprendre le fermage payé pour 2016 et d'appliquer la diminution de 3,02%. On multiplie ainsi le loyer payé pour 2016 par le cœfficient multiplicateur de 0,9698. Rappel : le loyer est fixé en monnaie
Depuis une loi du 2 janvier 1995, le prix du fermage doit être évalué en monnaie. Ainsi depuis 2004 tous les baux, c'est-à-dire les nouveaux baux et les baux renouvelés, doivent avoir un loyer fixé en monnaie, c'est-à-dire en euros et non en denrées exception faite de la vigne.

SERVICE JURIDIQUE,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

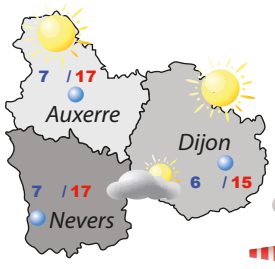
Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire Vous avez un projet d'installation en agriculture ?
Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Contactez le Point Accueil Installation le plus tôt possible ! L'accueil au Point Accueil Installation est une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement 18 mois avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé. L'accueil est financé par l'État. Contact : Point Accueil Installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 03 Novembre

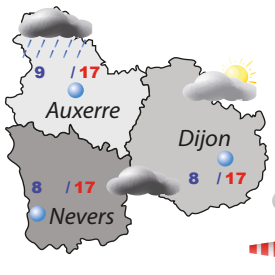


Beau temps
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud-Est 10 km/h

St Hubert
Soleil : 07:34 - 17:27
Lune : 17:32 - 06:11

Samedi 04 Novembre



Maussade
De rares éclaircies et quelques pluies par endroits. Les vents seront modérés.

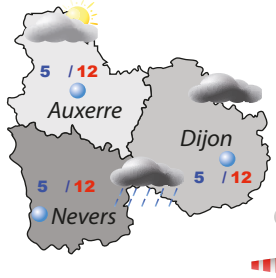
T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Charles
Soleil : 07:35 - 17:25
Lune : 18:06 - 07:28

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 05 Novembre



Perturbé
Précipitations et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en baisse.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Sylvie
Soleil : 07:37 - 17:24
Lune : 18:46 - 08:45

Prévisions à 7 jours

Lundi 06 au Mercredi 08 Novembre :
Un ciel clair en perspective.
Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 5 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Jeudi 09 au Dimanche 12 Novembre :
Un ciel très nuageux à couvert avec quelques précipitations.
Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Économie

Du mieux pour la croissance française

L'Insee a publié une nouvelle note de conjoncture pour l'activité française. Tour d'horizon actualisé.



J.-C. Gutner

La production agricole se redresserait en 2017 après avoir lourdement chuté l'an passé en raison de conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises.

Début octobre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a rendu publique une nouvelle note de conjoncture, actualisant le précédant point de conjoncture paru en juin 2017. Il en ressort, pour l'essentiel, que l'institut relève sa prévision de croissance économique (PIB) pour le pays et pour l'ensemble de l'année 2017 : annoncée à + 1,6 % à mi-année, cette statistique passe à + 1,8 %. Si cette tendance se confirme, il faudra la comparer aux trois années précédentes qui tournaient autour des + 1 % seulement.

PIB, chômage, agriculture

Globalement, en France, l'activité a continué d'augmenter solidement (+ 0,5 % après + 0,5 %) au deuxième trimestre 2017. Dans le détail, la production manufacturière a augmenté de 0,7 %, en ligne avec le niveau élevé du climat des affaires dans l'industrie. Côté demande, *«la consommation des ménages a légèrement accéléré»* (+ 0,3 %) et «leur investissement a continué de progresser vigoureusement» (+ 1,2 %). L'investissement des entreprises *«a mieux résisté que prévu à la fin du dispositif de suramortissement»* (+ 1 %). Fait notoire, alors que le commerce extérieur pesait négativement sur les comptes du pays depuis plusieurs mois, *«le fort rebond des exportations après un premier trimestre décevant (+ 2,4 % après - 0,8 %)»* et le *«ralentissement des importations (+ 0,3 % après + 1,2 %)»* ont rendu *«la contribution du commerce extérieur largement positive»*. Il faut ajouter à cela que le climat des affaires national *«a atteint à l'été son plus haut niveau depuis 2011, et même depuis 2007 dans l'industrie»*. Les exportations françaises accéléreraient donc en 2017 *«sous l'effet, entre autres, du retour des touristes, sans néanmoins profiter à plein de la vigueur retrouvée de la demande mondiale»*. La demande intérieure resterait dynamique, en particulier en biens d'équipement et *«l'activité continuerait donc de progresser solidement d'ici la fin de l'année»* (+ 0,5 % par trimestre).

En rentrant dans le détail des secteurs d'activités, on constate que l'industrie *«profiterait notamment de la tonicité de la demande extérieure»* et la construction de la *«forte hausse de demande de logements des ménages»*. L'Insee évoque aussi l'agriculture, après la catastrophique année 2016 : *«la production agricole se redresserait en 2017 après avoir lourdement chuté l'an passé en raison de conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises»*. Ce qui sera important de mesurer, c'est l'ampleur de ce rebond agricole pour avoir une idée précise de la santé du secteur car, a priori, faire mieux que l'année 2016, particulièrement basse, n'a rien d'extraordinaire en soi. Enfin, *«outre le dynamisme de la demande intérieure, la production de services bénéficierait du retour des touristes, en particulier l'hébergement-restauration et les transports»*.

Le taux de chômage continuerait de baisser, à 9,4 % de la population active en fin d'année, contre 10 % précédemment. L'emploi marchand *«ralentirait à peine»* au second semestre, tandis que l'emploi non marchand *«reculerait avec la réduction du nombre d'emplois aidés»*. Au second trimestre, le taux de chômage s'est établi à 9,5 % en recul de 0,5 % sur un an. Au second semestre, la *«hausse attendue de l'emploi serait légèrement supérieure à la hausse de la population active»*. Le nombre d'emplois progressant plus que la population active est aussi un fait nouveau dans cette conjoncture hexagonale.

Inflation et pouvoir d'achat

En septembre, l'inflation a atteint +1 % sur un an, en nette hausse par rapport à septembre 2016 (+ 0,4 %). *«Ce regain provient uniquement des prix de l'énergie, l'inflation sous-jacente étant à peine plus élevée qu'un an plus tôt»*. D'ici la fin de l'année, l'inflation resterait stable autour de + 1 % mais la composante sous-jacente s'élèverait un peu à + 0,8 % en décembre, contre + 0,5 % à l'été. Rien d'inquiétant mais il convient de rappeler que c'est précisément cette inflation sous-jacente qui fait en général réagir les spécialistes de la politique monétaire.

Les économistes de l'Insee s'attendent à une accélération des salaires nominaux par personne en 2017 dans le secteur marchand et à une *«franche»* accélération dans la fonction publique. Au final, *«les revenus d'activité accéléreraient nettement en 2017, compensant en partie l'effet de la hausse de l'inflation sur les gains de pouvoir d'achat, qui resteraient solides»* (+ 1,6 % après + 1,8 %). En 2017, la consommation ralentirait plus nettement que le pouvoir d'achat : au troisième trimestre, la consommation des ménages, tirée par les achats de textile et de biens d'équipement du logement, accélérerait (+ 0,5 % après + 0,3 %), avant de ralentir au quatrième trimestre (+0,3 %). Sur l'ensemble de l'année, la consommation freinerait plus nettement que le pouvoir d'achat (+ 1,1 % après + 2,1 %) *«avec le contrecoup des événements ponctuels qui l'avaient dynamisée en 2016 (vente de billets du championnat d'Europe de football, changement de standard de diffusion télévisuelle, effet des températures sur la dépense d'énergie)»*.

Pétrole et euro

Les spécialistes de l'Insee donnent aussi, sans cette note de conjoncture, deux indications concernant le cours du pétrole et la valeur de l'euro face au dollar. Pour le premier, *«d'ici la fin de l'année, le marché resterait déficitaire mais l'importance des stocks accumulés pendant la période d'excédent continuerait de contenir les pressions à la hausse sur le cours. Le prix du baril de Brent se stabiliserait ainsi autour de 58 dollars d'ici la fin de l'année»*. Pour la monnaie de l'UE, *«les politiques monétaires continueraient de diverger de part et d'autre de l'Atlantique»* (NDLR : relèvement des taux aux États-Unis, politique monétaire dite accommodante, donc stabilité des taux, dans la zone euro en raison d'une inflation restant nettement en deçà de 2 %). *«Cependant, à la faveur de la reprise européenne et de la difficulté à concrétiser la politique budgétaire expansionniste annoncée lors de l'élection présidentielle aux États-Unis, l'euro s'est nettement apprécié cet été. Son taux de change se stabiliserait autour de 1,17 dollar pour un euro d'ici décembre contre 1,06 en début d'année»*.

À surveiller

Comme toujours, l'Insee relève un certain nombre d'indices qui peuvent peser, positivement ou négativement, sur le *«scénario»* retenu : *«divers aléas sont associés à ce scénario, qui table notamment sur un rattrapage partiel des exportations françaises d'ici la fin de l'année. Celles-ci pourraient surprendre à la hausse ou bien décevoir alors que les conditions de change sont un peu moins favorables. Par ailleurs, un éventuel ralentissement de l'activité dans les pays émergents pourrait limiter la progression des exportations de la zone euros»*.

THIERRY MICHEL

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Concours Charolais

Le verdict est tombé

L'Auxois Sud s'est déroulé samedi dernier : retour sur l'évènement et les grands prix de cette dixième édition.

La grande classe, comme à chaque fois. De très beaux animaux étaient alignés au concours de l'Auxois Sud organisé par le comice agricole de Pouilly-en-Auxois, en partenariat avec la Fédération Charolaise de Côte-d'Or. Une belle ambiance a régné au pôle agricole de Créancey, où quinze élevages et 80 bovins concouraient dans différentes catégories. Côté commerce, sept ventes de bovins étaient recensées en fin de journée. Lors de la remise des récompenses, Éric Bize, le président du comice pollien, a remercié l'ensemble des participants, les nombreux bénévoles et de tous partenaires et sponsors ayant contribué de près ou de loin à la réussite de cette dixième édition. Éric Bize a également rendu hommage à Maurice Rérolle, président du comice de Pouilly-en-Auxois de 1978 à 2007, disparu en juillet dernier. «*Pour le comice agricole de Pouilly-en-Auxois, 2017 fût une année difficile avec le départ de Maurice Rerolle qui fût président pendant de nombreuses années. Il s'était beaucoup investi depuis son plus jeune âge aux côtés de son père avant de lui succéder, lui qui était une grande figure des concours et du monde charolais. Rendons hommage à sa famille et à tout le travail qu'il a fourni bénévolement pour l'intérêt de tous*».

AURÉLIEN GENEST

Le palmarès

Prix d'honneur jeunes mâles inscrits : 1) Gaec Noireaut, 2) SCEA Lucotte Jean-Marc, 3) Gaec de la Fontaine. Super prix d'ensemble : Gaec de la Fontaine. Prix d'ensemble mâles inscrits (fort effectif) : 1) Gaec Baudot Élevage, 2) Gaec Noireaut. Prix d'ensemble mâles inscrits (faible effectif) : 1) Gaec de la Fontaine, 2) SCEA Lucotte Jean-Marc. Prix d'ensemble mâles non inscrits : 1) Tursin Sébastien. Trophée viande: Gaec de Pergeot. Trophée vêlage facile : Gaec de Pergeot. Prix de la ville de Pouilly-en-Auxois : EARL Lechenault. Prix de la communauté de commune de l'Auxois Sud : SCEA Lucotte Jean-Marc. Prix du public : Gaec de Pergeot.

Premiers prix de section

Mâles. Section 1 : Gaec Gheeraert. Section 2 : Gaec Lechenault Frères, SCEA Lucotte Jean-Marc, section 3 : Gaec Noireaut, Gaec de Pergeot, section 4 : Gaec de la Fontaine, Gaec de Pergeot, section 5 : EARL Virely, Gaec Lechenault Frères, section 6 : Gaec de la Fontaine, Gaec Baudot Élevage, section 7 : Gaec de la Fontaine, Gaec Baudot Élevage, section 8 : Gaec de la Fontaine, section 9 : Gaec Baudot Élevage, section 10: Sébastien Tursin. Femelles. Section 1 : SCEA Lucotte Jean-Marc. Taureaux 18 mois. Section 1 : Gaec de Pergeot.



Le Gaec de la Fontaine, de Sainte-Sabine, remporte le prix d'ensemble des élevages à faible effectif et le super prix d'ensemble du concours.



Le Gaec Baudot Élevage, de Pont-et-Massène, s'impose dans le prix d'ensemble des élevages à fort effectif.



Le Gaec Noireaut remporte le prix d'honneur des jeunes mâles inscrits. L'élevage de Meilly-sur-Rouvres s'était déjà distingué au dernier concours d'Autun en remportant le même prix, mais avec un autre animal.



Le Gaec de Pergeot gagne le Trophée viande avec Montresor (bovin présenté ici par Maxime Lucand).

Tombola : Antoine Berthoux, de Créancey, remporte le panier de produits du terroir mis en jeu sur le stand de Terres de Bourgogne.



L'EARL Lechenault, de Foissy, repart avec le prix de la ville de Pouilly-en-Auxois.



Le prix de la communauté de communes est remporté par la SCEA Lucotte Jean-Marc, de Créancey (ici représentée par Julien Gaunet).



Filières locales

Projet Perrigny, c'est parti

Le Conseil départemental vient d'acquérir 20 hectares de terres agricoles en périphérie dijonnaise. L'implantation d'une activité maraîchère biologique est dans les cartons, tout comme un centre d'expérimentations.



François Sauvadet a présenté les différents objectifs de la démarche. La part du bio dans les assiettes des collégiens et des personnes âgées hébergées en établissement atteindra 20% d'ici 2020.



François Sauvadet, entouré de Samuel Goguely (exploitant à Fenay, en charge de la conversion des terres en bio) et de Daniel Caron (directeur de la Safer).

Rendez-vous très attendu, lundi 23 octobre à Perrigny-lès-Dijon. Le Conseil départemental de Côte-d'Or a officiellement signé l'acquisition de 20 hectares de terres agricoles et présenté son projet innovant par la voix de son président François Sauvadet : *«Le Département a fait le choix de s'impliquer dans des pratiques inédites, de s'inscrire dans un mouvement novateur, d'imaginer des solutions pour améliorer nos modes de vie»*.

Projet Perrigny s'inscrit dans le soutien de la collectivité aux filières agricoles locales et sera conduit dans le cadre du dispositif Futurs 21. *«Il est également la préfiguration d'un territoire tel qu'on l'imagine pour nos enfants. Un territoire solidaire et attractif où il fait bon vivre»* poursuit François Sauvadet, *«alors que nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à vouloir des produits locaux de qualité dans leurs assiettes, il n'y a pas suffisamment de légumes produits en Côte-d'Or pour satisfaire tous les consommateurs. Et notamment les usagers des services de restauration collective des collèges et établissements sociaux et médico-sociaux gérés par le Département. Le Conseil départemental a donc décidé d'agir pour structurer la filière, sécuriser une partie de l'offre et faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande»*.

Un fonctionnement bien ficelé

Le parcellaire est doté d'un équipement d'irrigation. La future activité de maraîchage s'étendra sur environ 15 hectares et respectera le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Des travaux d'aménagement et d'équipement des parcelles seront prochainement réalisés avec un bassin d'irrigation, des serres froides, un bâtiment pour stockage des légumes et un remisage de matériel. Un espace test dédié à l'apprentissage du métier de maraîcher sera créé sur deux hectares : un cadrage juridique et matériel sera proposé à de futurs agriculteurs qui pourront ainsi se confronter à l'expérience et aux réalités de ce métier.
Un espace d'expérimentation en permaculture sera également aménagé sur un hectare : celui-ci contribuera à l'amélioration et à la diffusion de connaissances sur cette technique adaptée à de petites surfaces agricoles en milieu urbain. *«Le concept est d'utiliser les principes de l'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels»* communique le Conseil départemental.

Un appel à candidatures sera lancé aux agriculteurs début 2020 pour répondre au cahier des charges de la production de légumes bio.

Le parcellaire, jusqu'à présent dédié aux céréales, va être converti ces deux prochaines années. La future légumerie Désie assurera la gestion et le suivi opérationnel pour l'approvisionnement de la restauration collective.

Le Département adhère à la plateforme Agrilocal et lancera prochainement Agrilocal21 pour faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande.

Aurélien Genest

La position de Vincent Lavier

Le président de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, présent le 23 octobre à Perrigny-lès-Dijon, salue l'initiative du Conseil départemental, qui s'inscrit *«pleinement»* dans la continuité du partenariat initié il y a une dizaine d'années entre les deux organismes. *«A l'heure où les finances des collectivités sont en berne, trouver un Département qui soutient l'agriculture comme vous le faites mérite d'être souligné»* s'exprime Vincent Lavier. Si la zone *«historique»* des maraîchers côte-d'oriens se situe davantage dans le val de Saône, ce projet a *«toutes les chances»* d'attirer des jeunes à proximité du bassin de consommation dijonnais.
Vincent Lavier souligne la valeur expérimentale de l'opération : *«nous n'avions pas de lieu test pour le maraîchage et ce sera chose faite avec Perrigny. Nous sommes confrontés à énormément de demandes de la part de porteurs de projets potentiels dans ce type de production qui nécessite un investissement humain considérable et énormément de rigueur. Ce site permettra d'éprouver leurs motivations»*. Les objectifs seront « similaires » avec les expérimentations dédiées à la permaculture, sujet *«dont on parle beaucoup sans en connaître vraiment les tenants et les aboutissants»*.
Il n'y a pas de *«bon, mauvais, petit ni grand projet»* rappelle Vincent Lavier : *«tous méritent d'être considérés. Nous avons été élus pour accompagner toutes les productions et tous les types d'agriculture. Nous allons continuer. Nous avons des systèmes historiques qui doivent pouvoir évoluer, de nouveaux systèmes qui émergent et qu'il faut accompagner. Nous voulons le plus grand nombre d'agriculteurs sur ce territoire pour assurer le renouvellement des générations»*.
Le président de la Chambre d'agriculture profite de l'occasion pour aborder l'accès à l'eau à la fin de son intervention : *«il faut mobiliser l'ensemble des acteurs pour que le stockage de l'eau sur des projets raisonnables devienne une réalité en Côte-d'Or. C'est un sujet sur lequel nous devons avancer»*.



▶ Agenda

6/11 et 21/11 : assemblées de section Cerfrance BFC

Cerfrance BFC organise ses assemblées de section. Outre la communication des références prévisionnelles de la campagne 2017, l'activité et l'actualité de Cerfrance BFC, le thème suivant sera abordé : L'assurance vie, placement plébiscité et préféré des Français. Actualités et devenir des contrats en euros. Sur le plan statutaire, ces assemblées désigneront les délégués qui représenteront chaque section à l'assemblée générale du mois de décembre. Rendez-vous à St-Apollinaire lundi 6 novembre à 14 h (Cerfrance BFC : 13 rue François Mitterrand – salle Pommard) à Ampilly-le-Sec mardi 21 novembre à 9h30 (Salle des fêtes : 2 rue de la maison commune) et à Semur-en-Auxois mardi 21 novembre à 14 h (Cerfrance BFC : ZI rue de l'œuvre).

04 au 07/11 : Ferme Côte-d'Or

La nouvelle édition de la Ferme Côte-d'Or se tiendra du 4 au 7 novembre de 10 heures à 18h30 pendant la Foire gastronomique de Dijon. Les productions végétales annuelles seront à l'honneur cette année. Un concours de jugement de bétail sera organisé lundi 6 novembre, une soirée anniversaire est prévue le 7 novembre.

15-16/11 : Concours charolais de Semur

Le 58ème concours de Semur-en-Auxois se déroulera le mercredi 15 novembre de 8 heures à 12 heures, avec l'ouverture au public dès 9 heures. Cet évènement rassemblera des bovins inscrits HBC, sélectionnés parmi les plus beaux spécimens de la race, provenant de cinq départements. Le jeudi 16 novembre à 15 heures aura lieu la visite officielle qui sera suivie de la lecture du palmarès et de la remise des récompenses. Viande charolaise au menu mercredi et jeudi midi, vente permanente de reproducteurs. Renseignements : 03 80 90 68 80

Assemblées cantonales GDS

Le Groupement de défense sanitaire de Côte-d'Or prépare ses premières assemblées cantonales avec des rendez-vous le 8 novembre à 9h30 à la salle de réunion de la communauté de communes de Bligny-sur-Ouche (à confirmer à la réception du courrier d'invitation), le 8 novembre à 14h30 à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois, le 9 novembre à 9h30 au stade de foot de Champdôtre (Auxonne/Genlis) et ce même 9 novembre à 14h30 à la salle de la coopérative de Mirebeau (Mirebeau/Pontailler). A l'ordre du jour : activités et bilan financier du GDS par le président cantonal, bilan prophylaxie 2016-2017, présentation prophylaxie 2017-2018, par la DDPP21, cotisations et tarifs, actions GDS : caisse coup dur, avortements, soutien au diagnostic, IBR : vos efforts payent, BVD : ça bouge en Bourgogne, besnoitiose : restons tous vigilants, introduction d'un bovin : conduite à tenir, biosécurité et antibiorésistance : enjeux majeurs pour demain ?



Tribune

Neuf millions d'euros en plus pour les éleveurs !

La démagogie, c'est bien mais ça ne sauvera pas les éleveurs !

Par le biais d'un communiqué, la Coordination Rurale indique qu'elle a envoyé un courrier *«aux députés pour les alerter sur les effets pervers de la démarche "Éleveur & Engagé" portée par la FNB»* ! Selon eux, cette démarche ne concerne *«que 5 500 animaux par mois»* et *«déstabilise la filière»*. Nous avons trop souvent laissé passer ce genre de remarques de la part des autres syndicats qui n'ont de cesse de critiquer, de s'opposer et de dénoncer systématiquement ce que nous proposons et mettons en œuvre. Nous avons toujours préféré agir plutôt que de rentrer dans des débats qui, de notre point de vue, n'ont aucun sens.

Mais aujourd'hui je dis stop. Cela n'est plus supportable !

Nous sommes d'accord : 5 500 animaux par mois sur les six premiers mois de l'année ce n'est peut-être pas assez. Mais c'est toujours neuf millions d'euros en plus pour les éleveurs ! Puisque cela semble nécessaire, je rappellerai que cette démarche vient tout juste d'être lancée, qu'elle est amenée à se déployer dans toutes les enseignes, sur tout le territoire et que l'intérêt du dispositif est également, d'intégrer ce prix Éleveur & Engagé aux cotations afin d'orienter à la hausse l'ensemble des catégories d'animaux.

La première PAC a 25 ans (une génération !) mais quel avenir a-t-elle alors qu'aucune production aujourd'hui ne s'en sort. Sans prix nous n'y arriverons pas.

Les coûts de production pris en compte par *«Éleveur et Engagé»* sont calculés aussi pour inciter et pérenniser les nouvelles installations.

Nous sommes d'accord que cela prend du temps. Oui, les membres de notre commission bovins viande vont à la rencontre des représentants de chaque point de vente pour expliquer la démarche, la mettre en place, vérifier le respect des engagements. Cela est long, fastidieux, parfois même décourageant, mais ils ne lâchent pas, ils prennent le temps qu'il faut et s'engagent dans l'intérêt de tous. Et pendant tout ce temps, ils ne sont pas sur leur exploitation, ni auprès de leur famille. Alors si certains trouvent que cela n'est pas assez qu'ils n'hésitent pas à en faire autant. Personne n'oblige à accepter le chèque supplémentaire qui arrive grâce à *«Éleveur et Engagé»* !

Nous sommes d'accord qu'*"Éleveur & Engagé"* remet en cause certains fonctionnements de la filière. Et alors ? C'est tout l'objet de la démarche Éleveur & Engagé : construire une nouvelle relation commerciale. Une relation commerciale où l'éleveur n'est pas le dernier maillon de la chaîne, la variable d'ajustement. Une relation commerciale où nous pourrons vendre nos produits à un prix qui nous permet de vivre. Que cela doive passer par une adaptation de la filière ne me gêne pas. Depuis des décennies, la filière nous demande de nous adapter, nous l'avons fait et continuerons. Alors pourquoi notre filière ne suivrait elle pas l'exemple ?

Pour ces raisons et bien d'autres encore, je dis stop à ces attaques incessantes de la part d'opposants qui ne proposent rien, qui ne construisent rien. Le pluralisme syndical est important et nécessaire pour que tous les agriculteurs puissent se sentir représentés. Toutes les bonnes initiatives sont bonnes à prendre, peu importe leurs origines, du moment qu'elles contribuent à soutenir les agriculteurs. Or, nos opposants ne sont pas très présents quand il s'agit d'être concrets. La FNSEA, la FNB, notre FDSEA ne sont certes, peut-être pas parfaites, mais qui d'autre peut prétendre avoir été quotidiennement aux cotés des éleveurs et obtenu autant d'avancées pour leurs exploitations ? Sans regarder très loin en arrière on peut déjà citer les aides calamités, la mise en place du plan d'urgence, le maintien de l'aide à la vache allaitante, et même si ce n'est que neuf millions d'euros en six mois : Eleveur & Engagé. Il n'est plus soutenable que les agriculteurs qui croient en leur avenir et agissent en conséquence soient salis, voire insultés, par des propos qui n'ont que pour objectif de faire exister des mouvances qui, parce qu'elles n'ont jamais rien mis en œuvre, n'ont que cette solution pour faire parler d'elles. Mes propos concernent



aujourd'hui la démarche Éleveur & Engagé car je connais l'investissement des éleveurs qui se battent à mes côtés pour qu'enfin les choses changent et je ne laisserai pas dire n'importe quoi sur ce sujet. Mais les propos de ce type sont nombreux et souvent encore plus nauséabonds. À titre d'exemple, le porte-parole de la confédération paysanne, lors de l'émission «Bonjour la France» sur Europe 1, a détourné la position de la FNSEA concernant la demande de reconduction de l'autorisation du glyphosate et dit que les agriculteurs de la FNSEA demandaient à pouvoir continuer de s'empoisonner et d'empoisonner les consommateurs. Ce n'est évidemment pas la réalité si toutefois il était utile de le rappeler.

Je n'irai pas plus loin dans ce débat, bien triste à mon sens et laisserai chaque agriculteur prendre la mesure de la bassesse de cette situation. Pourquoi chercher à tout prix à diviser les agriculteurs alors qu'on a tant de choses à construire ensemble ?

Martial Gros,
président de la commission bovins viande de la FDSEA 21

Reproducteurs charolais

Impeccable, François

Plusieurs élevages de Côte-d'Or participaient les 20 et 21 octobre au concours d'Avallon. L'un d'eux s'est particulièrement illustré.

Cette sortie valait bien un retour, une semaine après le compte-rendu de l'évènement, page 13 de notre dernière édition. François Lucand ne s'est pas déplacé pour rien à Avallon. Le Côte-d'orien a remporté trois premiers prix, le prix d'honneur junior femelles avec Laurie, le prix d'honneur ainsi que le grand prix d'honneur taureaux avec Impeccable. Les récompenses de l'éleveur de Molphey ne se sont pas arrêtées en si bon chemin puisque le trio Mirabelle/Laurie/Hongrie a remporté le prix d'ensemble femelles. François Lucand s'est même vu récompenser du prix d'élevage pour les effectifs supérieurs à 70 vaches. D'autres éleveurs ont porté haut les couleurs du 21 avec des premiers prix de section remportés par le Gaec Ménétrier Parizot (Nénuphar), le Gaec Baulot (Malaisie) et le Gaec Renon (Mirabeau). Le Gaec Ménétrier Parizot s'est également adjugé le prix jeunes éleveurs, encore avec Nénuphar. Le prix de famille par le père a été remporté par le Gaec de Saint-Roch (Joli Look/Nestor/Niagara/New Look/Mirabeau).



François Lucand remporte le grand prix d'honneur avec son taureau Impeccable. Sa génisse de 30 mois Laurie repart avec le prix d'honneur junior femelles.

Aurélien Genest

Futurs cédants

Formez-vous pour transmettre

Dans le cadre de la Quinzaine nationale de la Transmission, qui se déroulera du 17 novembre au 5 décembre, les Chambres d'agriculture mettent à l'honneur la transmission des exploitations.



La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or propose un accompagnement à la transmission sur mesure tout au long de l'année. Elle organise, du 24 novembre 2017 au 16 janvier 2018, une formation de 2,5 jours destinée à toutes les agricultrices et agriculteurs de plus de 50 ans en réflexion sur leur projet de transmission.
Nous avons recueilli le point de vue de Christophe Masson, agriculteur à Flavigny-sur-Ozerain. Il a participé à la formation Transmission de la Chambre en octobre 2016 et transmet son exploitation au 1er janvier 2018.
Avant leur projet de transmission, Christophe et son associé, en Gaec depuis 1977, exploitaient 215 ha et élevaient 45 vaches laitières en AOP Epoisses et 25 bovins allaitants.

Quel est l'objectif de votre projet de transmission ?
«Mon associé et moi-même allons cesser notre activité au 31 décembre 2017 et il est prévu que mon fils Baptiste reprenne l'exploitation».

Quelles démarches avez-vous entreprises pour votre projet de transmission ?
«J'ai participé à la formation Transmission organisée par la Chambre d'agriculture en 2016. Ensuite, nous avons travaillé à une estimation des moyens de production avec le CER et réalisé les démarches auprès des propriétaires. Du côté de l'installation, Baptiste n'avait pas de diplôme agricole, il travaillait dans un tout autre secteur. Il a donc réalisé un BPREA à la Chambre d'agriculture en 2015-2016».

Qu'avez-vous retenu de la formation ?
«Tout d'abord, qu'il faut anticiper son projet ! J'étais très étonné de voir dans la salle des agriculteurs et des agricultrices de 55 ans. J'ai eu l'impression de m'y prendre un peu tard ! J'ai également découvert l'ampleur des démarches à réaliser auprès des propriétaires pour la transmission des baux. Même si j'étais déjà à l'aise avec les aspects économiques du projet, j'ai pris conscience de la multitude des aspects d'un projet de transmission : technique, organisationnel, humain Il faut concilier avec les finalités de chacun, c'est-à-dire les cédants et le jeune. La forme collective est intéressante pour échanger entre agriculteurs, je n'ai pas perdu ma journée».

Où en est la transmission à l'heure actuelle ?
«Dans la phase de mûrissement du projet de transmission, nous avons décidé de calibrer un outil de production convenant au projet d'installation de Baptiste, qui souhaitait se spécialiser sur les cultures tout en conservant un atelier animal. En 2017, nous avons donc progressivement arrêté l'activité laitière en vendant le troupeau à un agriculteur du Doubs qui avait tout perdu dans un incendie. Baptiste s'installera au 1er janvier 2018 en reprenant la majorité du foncier et le troupeau allaitant».

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISE BARTOLETTI

Le regard des conseillers transmission

«Pour Mr Masson, la formation a été bénéfique car elle lui a permis, entre autres, de planifier les démarches à réaliser au niveau du foncier. La formation est un des moyens pour prendre conscience que la transmission est un véritable projet qui se prépare. L'anticipation est la clé de la réussite si l'on souhaite vivre sa cessation en toute sérénité … et pour mieux profiter de sa vie après l'arrêt de l'activité professionnelle !» Amélie Fercoq et Alexis Parent

Infos pratiques

Formation ACTE : Agir pour ma Cessation et la Transmission de mon Exploitation, 24/11/2017 journée, 12/12/2017 matin et 16/01/2018 journée. Maison de l'agriculture à Bretenière.
Objectif : préparer au mieux la cessation de son activité et organiser la transmission de son exploitation.
Responsable de stage/contact : Amélie Fercoq, conseillère Transmission : 03 80 68 66 84 - amelie.fercoq@cote-dor.chambagri.fr
Intervenants : Alexis Parent, conseiller Transmission et Sara Arnaud, formatrice Gestion, Comptabilité, Fiscalité. Gratuit pour les cotisants Vivea.

Formations

06 et 24/11 Suivi de reproduction (bovins)
Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

09 et 10/11 Phyto-aromathérapie initiation
Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

07/12 Bretenière Stockage des céréales à la ferme
Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr.

12/12 Apprendre à positiver
Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr.

23/11 Engins de levage (agriculteurs)
Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28
formation@cote-dor.chambagri.fr

24/11 - 12/12 et 16/01/18
Chambre agriculture Bretenière - Acte Cessation et transmission d'exploitation
Elise Bartoletti, CA21 - 03 80 68 66 42 - elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

24/11 et 01/12 Bretenière - Bilan comptable
Camille Mancosu - JA21 - 03.80.68.67.71
ja21.syndical@orange.fr





Concours général agricole de Nevers

Une édition relevée

Durant trois jours, à la ferme du Marault, le Concours général agricole a tenu ses promesses avec un palmarès de qualité.

André Bourry, nouveau président de la Société d'agriculture, à l'initiative de ce 164 ème rendez-vous peut être satisfait. Durant trois jours, deux cent bêtes étaient présentées, des animaux de qualité. Pour lui, pas de doute, 2017 «*est un bon cru*». Et lors du jugement des prix d'honneur mâles, il a même souligné que «*le niveau des veaux était relevé. La tache était compliqué pour les juges*». Le vendredi était donc la journée phare après l'arrivée des bêtes la veille et un samedi consacré aux officiels. Mais si le grand public et les professionnels se sont pressés pour les jugements des prix d'honneur mâles, il pense que cette édition sera peut-être la dernière sous ce format de trois journées. Même si pour l'instant rien n'est décidé et que les pistes pour redynamiser le Concours général sont nombreuses.

Des noms familiers dans le palmarès

Les jugements se sont donc succédés durant vendredi dernier à Magny-Cours. Les femelles et les adultes le matin, les veaux mâles de l'année, l'après-midi. L'édition 2017 a donc tenu ses promesses avec des éleveurs dont les noms reviennent régulièrement dans les palmarès nivernais. En marge du concours il y avait – comme traditionnellement – la présence des chevaux de Roger Petit de la Fermeté ainsi qu'une exposition de matériel agricole. Des actions en marge de l'événement qui sont, pour André Bourry, à développer. Il imagine bien ce Concours général s'associer à d'autres rendez-vous afin d'attirer un public plus nombreux encore. Samedi matin, les animaux étaient toujours en exposition pour le public et les récompenses ont été remises. Rendez-vous en 2018 et une 165ème édition qui fera peau neuve.

FABIENNE DESSEUX



Concours agricole de Nevers : un niveau relevé pour les organisateurs


Premier prix d'honneur mâles de l'année : Nevada Earl Batho Serge


Deuxième prix d'honneur mâles de l'année et Prix de synthèse bourgogne mâles de l'année : Nevers Sas la ferme du Rompue Deboux


Troisième prix d'honneur mâles de l'année : Nucléaire - Gaec Deboux


Grand prix d'honneur des mâles adultes : Julu - Champeau Simone



Palmarès

Prix d'honneur mâles de l'année (1ère Catégorie)
1 Nevada Earl Batho Serge- 2 Nevers Sas la ferme du Rompoue Deboux - 3 Nucléaire Gaec Deboux
Prix de synthèse bourgogne mâles de l'année
1 Nevers SAS la ferme du Rompoue Deboux
Prix d'honneur junior mâles (2, 3ème catégorie)
1 Lord Harol Sca Lemaitre Raymond
Prix d'honneur senior mâles (4ème catégorie)
1 Julu Champeau
Grand Prix d'honneur mâles (2, 3, 4ème catégorie)
1 Julu Champeau
Trophée de bouillé - 1 Major Gaec Beauzon
Prix Ajec veaux mâles (1ère catégorie) - 1 Newman Gaec Deboux
Prix de synthèse Bourgogne taureaux - 1 Livingston Trinquet Gilles
Prix d'honneur femelles de l'année (1ère catégorie) - 1 Narcisse Gaec Deboux
Prix d"honneur junior femelles (2, 3ème catégorie) - 1 Lafleur Gaec Beauzon Frères
Prix d'honneur senior femelles (4, 5ème catégorie) - 1 Folie Earl Batho Serge
Grand Prix d'honneur femelles (2, 3, 4, 5ème catégorie) - 1 Lafleur Gaec Beauzon Frères
Prix de synthèse Bourgogne femelle de l'année - 1 Nelia Gaec Deboux
Prix de synthèse Bourgogne vache- 1 Folie Earl Batho Serge

Action sociale de la MSA

«Osez» le film et une rencontre

La MSA voulait aborder le problème délicat du suicide dans le monde agricole. Devant l'augmentation constante des personnes passant à l'acte, la Mutualité a mis sur pied un plan d'action en direction des agriculteurs. Parmi ses outils, un film *«Osez ! La MSA à vos côtés»* qui sera à voir dans quelques jours à Nevers.

Les chiffres sont là. L'année dernière en France, 300 agriculteurs, exploitants ou même salariés, ont mis fin à leurs jours. Un plan d'action a donc été mis en place afin de prévenir les situations de fragilité avant qu'il ne soit trop tard. Dans son plan d'action sanitaire, le Conseil d'administration de la caisse régionale de la MSA a décidé de voter trois grands axes en direction de cette population souvent trop isolée.

Accompagner les exploitants agricoles en difficultés socio-économiques ; favoriser le maintien dans l'emploi des salariés et des exploitants agricoles confrontés à une problématique de santé ; prévenir les risques psycho-sociaux des actifs agricoles. Et afin de parler directement à ces femmes et ces hommes en plein désarroi, la MSA a choisi le témoignage direct de cinq exploitants ou salariés agricoles qui ont été suivis par la Mutualité. Ils se prénomment Didier, Claudia, Maud, Aurélie et Benoît. Et tous ont souhaité, dans ce film, exprimer leur expérience et parler de la manière dont la MSA les a accompagnés.

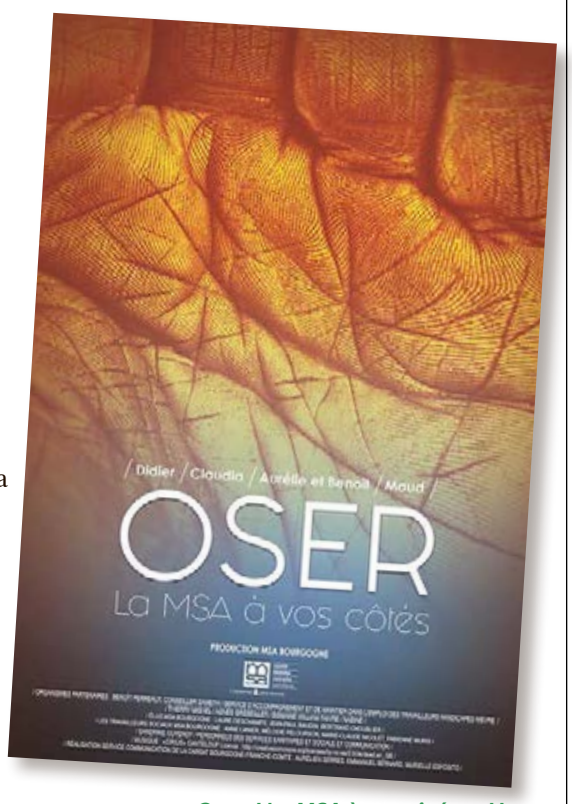
Convaincre de ne pas rester seul

Présenté à Dijon au mois de mai, *«Osez ! La MSA à vos côtés»* sera à découvrir mercredi 8 novembre à l'ADN de Nevers. Et autour de ce film, l'objectif sera d'ouvrir le débat et libérer la parole en présence de nombreux acteurs de la filière.

Des tables rondes autour de trois thématiques : Comment repérer les difficultés ? Comment mobiliser les différents acteurs ? Quelles sont les perspectives ? Un questionnement et une vigilance qui doivent être l'affaire de tous puisque devant les problèmes rencontrés, les personnes affectées sont souvent débordées par le quotidien mais ne s'en ouvrent pas au-delà de la sphère familiale.

Il est donc essentiel pour la MSA de convaincre qu'il ne faut pas rester seul à faire face mais qu'il est impératif de demander du soutien à l'extérieur. Ne pas se renfermer et - au contraire - ne pas hésiter à chercher de l'aide. De même, il faut que chacun puisse détecter cette détresse et amener les exploitants à accepter d'être aidés.

Le rendez-vous prévu à Nevers sera l'occasion de porter ce message. La MSA souhaitant que cette projection soit diffusée un peu partout en France.



«Osez ! La MSA à vos côtés» : Un film pour ne pas rester seul.

FABIENNE DESSEUX

Au programme

Mercredi 8 novembre 16h30 Salle ADN 124 route de Marzy à Nevers.
Projection du film *«Osez ! La MSA à vos côtés»* Les différents partenaires, face aux difficultés actuelle du monde agricole viendront ensuite débattre sur la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs.

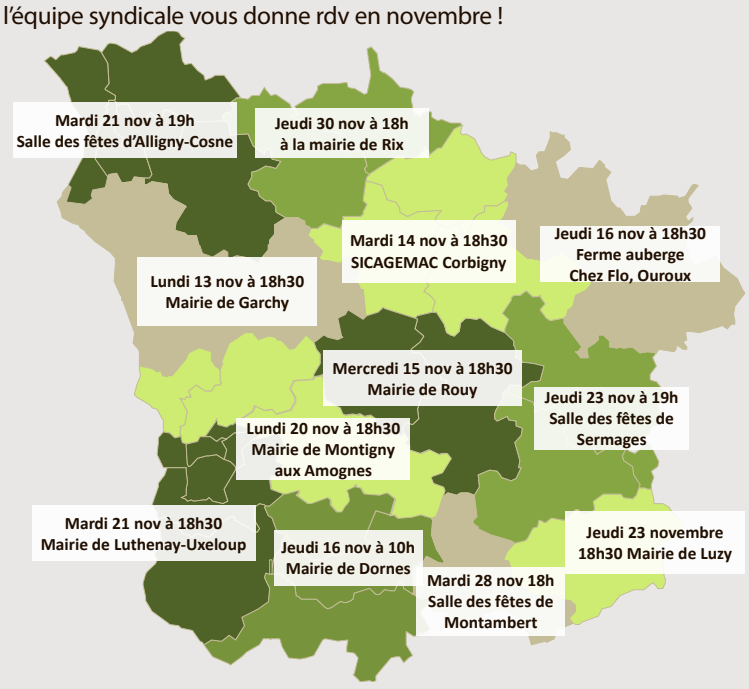
Programme
- 16h30 discours par Dominique Bossong président
- 16h40 projection du film
- 17h20 échanges avec la salle
- 17h30 Tables-rondes animées par Berty Robert journaliste

Comment repérer les difficultés avec Pierre-Marie Joseph-François, conseiller en prévention ; Patricia Granger, agent d'accueil;Marie-Laure Giraud, travailleur social ; Michel Borderieux, échelon local MSA
Comment mobiliser les différents acteurs ? Avec Claire Bruandet, animatrice présidente comité départemental 58 ; Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture ; Benoît Perreaut Sameth 58 ; Mireille Rosier, Conseil départemental 58 ; Johanna Donvez, DDT 58
Quelles sont les perspectives ? Bernadette Simonin-Vacher, responsable régionale ASS ; Marjorie Labelle, responsable ASS 58/89 ; Albertine Perreira, travailleur social ; Marie-Ange Villemin groupe RPS Varzy ; Marie-Noëlle Vial, responsable Proximité 58
18h30 Conclusion par Bernadette Simonin-Vacher, responsable ASS

▸ Agenda

Réunions cantonales FDSEA

Prix, dégâts de gibier, ZNT, glyphosate, accords interprofessionnels.... Nombreux sont les sujets syndicaux en ce moment.
Pour vous informer sur l'actualité, connaître les actions de la FDSEA, l'équipe syndicale vous donne rdv en novembre !



04/11 Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour

Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour. lieu-dit la Croix de Vauilly. 8h concours. 11h vente aux enchères. Concert 14h. Exposition de matériel agricole, marché du terroir et de l'artisanat, animations pour les enfants, balades à dos d'âne, mini-ferme ateliers autour des plantes.

08/11 Soirée Élevage FDSEA ouverte à tous

«L'élevage bovin-viande face aux mutations de la consommation: des clés pour comprendre et s'adapter»: 18h à la salle polyvalente de Chatillon-en-Bazois. Venez rencontrer et questionner Bruno Dufayet (Président FNB), Denis Lerouge (Directeur de la communication d'Interbev), et Hugues Pichard (Président Charolais France) pour comprendre les évolutions de la consommation de viande et la stratégie de la FNB

▸ Formations

14 et 15/11 Initiation à la phyto-aromathérapie

Formation de deux jours à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre destinée aux éleveurs. Objectif : découvrir les grands principes de la phytothérapie et de l'aromathérapie et l'utiliser dans des pathologies courantes en élevage. Intervenants : Jérôme Crouzoulon, Formateur en santé et nutrition animale. Contact : Responsable de stage, Laurence Evers au 03 86 93 40 36

21/11 Vérifier mes engins de levage

Formation d'une journée à l'ancienne mairie de Saint Benin d'Azy L'objectif : Obtenir l'attestation de Formation à la Vérification Générale Périodique des Matériels Agricoles. Les intervenants : Bernard Chonier, formateur au CFPPA la Barotte (Côte d'Or) Contact : Responsable de stage, Christophe Bossaron au 06 80 17 22 79

Pour plus de détails sur les formations : http://www.nievre.chambagri.fr
Ou contacter le service formation au 03 86 93 40 37
Sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre



Marché au cadran de Corbigny

Alexandre Lorré, nouveau président de la Sicagemac

Ce marché de gré à gré, créé en 1991, est devenu marché au cadran en 1999. Après vingt-deux ans passés à la tête de la Sicagemac, Philippe Guillien vient de laisser la présidence à Alexandre Lorré, son vice-président depuis deux ans.



Alexandre Lorré au cœur du marché au cadran

L'histoire entre Alexandre Lorré et le marché au cadran ne date pas d'hier. *«Je l'ai toujours connu. Mon père, mon grand-père, ont travaillé avec le marché et moi aussi»*. À 29 ans, ce fils d'éleveur installé depuis 2014 à Sardy-lès-Epiry et à la tête d'un troupeau allaitant de mères charolaises n'aime rien tant que cette structure qui est pour lui un lieu formidable dont il faut faire la promotion. *«On ne se rend pas toujours compte de la chance qu'on a d'avoir un outil comme ce marché»* qui représente pour l'année écoulée 13 000 bovins pour un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros et 3 500 ovins pour un chiffre d'affaires de plus de 400 000 euros. Chaque lundi, trois cents animaux sont présentés. Ainsi, pour les bovins, on va trouver broutards, laitonnes, génisses, taureaux, vaches grasses... Les acheteurs étant des commerçants, des exportateurs ou des engraisseurs. Des acheteurs qui viennent du département, de la région mais aussi de l'Ain ou d'Alsace. Un rayonnement bien établi et *«une structure économique qui met en relation offre et demande, avec comme atouts la garantie sanitaire et la garantie de paiement à huit jours après la vente pour les animaux annoncée le vendredi précédent le marché»*.



Chaque lundi, trois cents animaux sont présentés à Corbigny

Soutenir, dynamiser, communiquer

Il existe une cinquantaine de marchés en France à l'image de celui de Corbigny qui sont pour Alexandre Lorré essentiels pour les éleveurs et les acheteurs. *«C'est grâce aux marchés que l'on a des cotations hebdomadaires qui nous permettent de suivre rapidement les cours. Sans marché, on n'a pas de cotation»*. Et pour lui, il faut *«soutenir, dynamiser, communiquer»* autour de cet *«outil majeur»*. Ce que compte faire le nouveau président dans les mois à venir : *«L'impulsion du bureau et du conseil d'administration va s'intensifier autour de la promotion de la structure. Il faut faire connaître au plus grand nombre ses avantages. Nous allons travailler sur la communication en général, les médias, dans diverses réunions, utiliser le bouche-à-oreille»*. Vendre rapidement, assurer la fluidité du commerce et une vente soutenue dans le temps, *«le marché au cadran est un outil moderne qui a toute sa place»*. Et pour Alexandre Lorré, *«ces marchés, ces méthodes luttent contre l'intégration qui est le cancer du monde agricole puisque le producteur n'est plus acteur de la vente de ses produits. (…) Voilà pourquoi on se bat pour conserver et faire vivre cette structure»*

FABIENNE DESSEUX

Les membres du bureau

Président : Alexandre Lorré; **1er vice-président** Pierre-Jacques Thepenier; **2ème vice-président** Bertrand Gibe ; **trésorier** Benoît Dubuis ; **adjoint** Daniel Perreau; **secrétaire** Laurine Coquillon ; **adjoint** Fabien Loisy. Cinq autres administrateurs complètent l'équipe de la Sicagemac. Ils sont élus pour trois ans.

Initiatives

Des salons de produits locaux pour la restauration collective

La restauration collective offre des potentialités importantes au développement des productions agricoles locales. Des salons sont organisés prochainement pour mettre en relation les producteurs et les acteurs de la restauration collective.

L'environnement sociétal et le cadre politique sont de plus en plus favorables à la relocalisation de l'alimentation, en particulier au niveau de la restauration collective. La restauration collective offre des potentialités importantes au développement des productions agricoles locales. L'approvisionnement auprès de fournisseurs de produits locaux apporte une réponse aux convives désireux de connaître l'origine des produits alimentaires consommés, leur mode de production et permet de les rassurer sur leur qualité.



Depuis quelques années, un travail avec les restaurants collectifs et les producteurs du département est mené afin d'introduire au sein des repas servis de plus en plus de produits de proximité. À ce titre, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, la Chambre d'agriculture de la Nièvre et le Centre d'Études et de Ressources sur la Diversification (Cerd), en partenariat avec l'association Agropole du Marault, la Chambre de métiers et de l'artisanat, et le Conseil départemental de la Nièvre, organisent un salon des produits locaux à destination de la restauration collective le mercredi 15 novembre de 14h à 18h à la Ferme du Marault à Magny-Cours.



La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté, avec le soutien financier du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, organise d'autres salons de produits locaux à destination des restaurations collectives du territoire sur toute la région : mercredi 22 novembre de 14h30 à 18h00 au Lycée de Fontaines (10, la Platière, 71150 Fontaines) et mardi 28 novembre de 14h30 à 18h au Lycée Jacques Prévert à Dole (31, Place Frédéric Barberousse, 39100 Dole). Ces salons seront l'occasion pour les acteurs de la restauration collective et les fournisseurs de produits locaux de se rencontrer et d'échanger sur les produits proposés et les conditions d'approvisionnement.

COMMUNIQUÉ

Pratique

Inscription des producteurs :
Pour le salon du 15/11 - Nièvre : Clémence Guillaumet - Chambre d'Agriculture de la Nièvre - 03 86 93 40 20
Pour le salon du 22/11 - Saône et Loire : Clotilde Lacoste - Chambre d'Agriculture de Saône et Loire - 03 85 29 56 79
Pour le salon du 28/11 - Jura : Mélanie Moingeon - Chambre d'Agriculture du Jura - 03 84 35 14 03
Inscription pour la restauration collective :
le Cerd au 03 86 85 02 10

Obligations réglementaires et outils informatiques

L'exemple de la directive nitrates

On sait à quel point il est compliqué de mettre en application certaines obligations réglementaires. Ainsi concernant la directive nitrates, un arrêté national d'octobre 2016 a modifié certains éléments du PAN et le zonage dans la Nièvre a été fortement modifié début 2017. Pour aider les agriculteurs, l'informatique peut se révéler un véritable soutien.



Le zonage "directive nitrates" de la Nièvre est fortement modifié

Visant à réduire la pollution de la ressource en eau par les nitrates d'origine agricole, cette directive européenne concerne la Nièvre depuis plus de vingt ans. Mais la refonte anticipée du dispositif a fait qu'une grande partie du centre nivernais s'est retrouvée classée en *«zone vulnérable»*.

Cela impose notamment aux agriculteurs concernés d'avoir un plan prévisionnel de fumure et un cahier d'épandage, d'utiliser une méthode de calcul précise pour la dose d'azote et justifier d'une éventuelle majoration des apports azotés. Des obligations qui feront un jour ou l'autre l'objet de contrôles. Alors, rester en règle n'est pas forcément simple ! Et dans ce cas précis, l'outil informatique peut donc être d'un grand secours. Ainsi le service en ligne mesp@rcellles, développé par les Chambres d'agriculture, a pour objectif de simplifier le quotidien de ses abonnés.

Ce produit Chambre indépendant permet de répondre plus facilement à ces nouvelles obligations. Avec une réalisation de la cartographie de l'assolement, la gestion de la fertilisation (calcul des doses prévisionnelles de fumure, plan prévisionnel de fertilisation), enregistrement des travaux effectués sur chaque parcelle, du travail du sol à la récolte (semis, épandage, engrais, minéraux, traitements phytosanitaires) mais aussi édition des documents (plan de fumure prévisionnel, cahier d'épandage, registre phytosanitaire, fiches parcellaires) ou encore calcul des marges brutes.

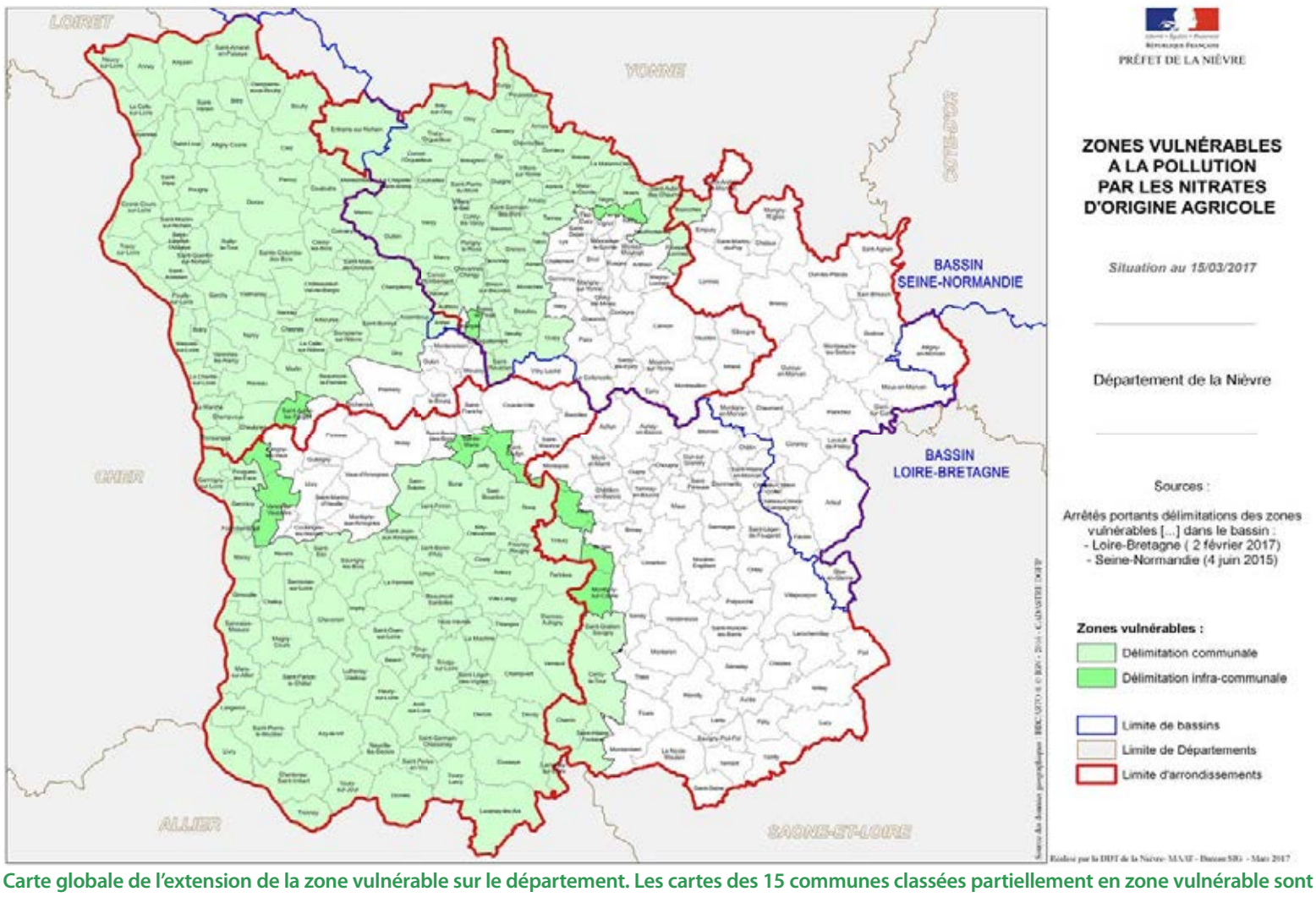
Gestion simplifiée

Cela fait un an que Fabrice Bertin, installé à Saint-Benin-d'Azy, a opté pour mesp@rcelles. Il utilisait auparavant un autre logiciel mais moins fonctionnel : *«Avant je faisais tout papier et je donnais à retranscrire»*. Alors comme il utilisait déjà certains produits de la Chambre, il a regardé s'il pouvait trouver une solution pour s'alléger la tache dans ce domaine. *«Je connaissais déjà Boviclic (logiciel de gestion de cheptel). J'ai regardé sur internet, j'ai cherché et j'ai trouvé cette interface beaucoup plus simple d'utilisation, beaucoup plus claire»*.

La modification du zonage et sa gestion est donc plus facile à appréhender au quotidien : *«En fonction de mes besoins, je peux faire certaines interventions sur mon téléphone. Pour les tâches plus compliquées, je me sers de l'ordinateur»*. Devant ces nouvelles obligations imposées par la modification de la directive nitrates - mais pour le reste aussi - l'outil informatique *«est mieux au niveau de la responsabilité. On suit de A à Z. On gère au mieux nos produits, on les diminue quand on peut»*. Mais au-delà de l'informatique, on trouve aussi un accompagnement personnalisé par un conseiller, *«ça simplifie la vie»* souligne encore Fabrice Bertin.

Trois offres sont ainsi proposées, en fonction des besoins des agriculteurs. Ceux-ci peuvent prendre rendez-vous pour une démonstration à domicile avant de se décider pour cet abonnement annuel.

En cas d'adhésion, ils bénéficieront d'une formation de deux jours afin de s'approprier les solutions qui correspondent à leurs besoins. Et répondre aux obligations réglementaires incontournables de cette directive.



Carte globale de l'extension de la zone vulnérable sur le département. Les cartes des 15 communes classées partiellement en zone vulnérable sont aussi disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture et de la préfecture.

FABIENNE DESSEUX

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSÉS BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Filière lait

Mobilisés pour rétablir la vérité

Afin d'informer les consommateurs sur la réalité de la pénurie de beurre dans les rayons, une délégation de producteurs laitiers de la FDSEA de l'Yonne est allée à leur rencontre samedi matin, dans plusieurs grandes enseignes auxerroises



La délégation de producteurs laitiers, à l'entrée de l'enseigne auxerroise Géant.

Alors que pour la FNPL, la pénurie de beurre dans les supermarchés est une *«intox»*, relevant d'un *«problème de négociations commerciales entre industriels laitiers et distributeurs»*, refusant que les producteurs soient les boucs émissaires d'une situation en tension entre les deux parties, la section laitière de la FDSEA de l'Yonne et les exploitants laitiers de JA 89 ont répondu samedi 28 octobre, à l'appel national concernant cette pénurie.

C'est ainsi, qu'à l'image de nombreux agriculteurs, un peu partout en France, ils se sont rendus dans plusieurs grandes surfaces pour dénoncer les vraies raisons du manque de beurre dans les rayons. La baisse de production de lait, consécutive aux mauvaises récoltes des années précédentes et le prix du lait, très bas et qui n'incitait pas à investir pour produire, ne sont pas les seuls responsables du manque de beurre. La principale raison étant bien la volonté des GMS de ne pas vouloir augmenter les prix d'achats, par rapport aux contrats qui ont été signés antérieurement avec les industriels.

Une embellie des cours qui ne profite pas aux producteurs

C'est cette vérité, que sont allés rétablir une dizaine de producteurs dans les rayons de 3 grandes surfaces auxerroises : Géant, Leclerc et Cora. Munis d'affiches et de tracts, ils se sont rendus dans les différentes enseignes aux heures d'affluence et ont expliqué aux consommateurs, les vraies raisons de cette *«pénurie organisée»*, insistant notamment sur une cruelle réalité : l'embellie des cours du beurre ne leur profite en aucun cas ! Les prix du lait, s'ils sont meilleurs qu'en 2016, ne tiennent pas compte de cette envolée du cours de la matière grasse. Et c'est là tout le problème : quand les cours s'effondrent, les producteurs sont les premier impactés du fait que les industriels baissent immédiatement le prix du lait, mais en l'occurrence, pas question pour eux de profiter des cours meilleurs enregistrés ces derniers temps.

À l'issue de la matinée, le petit groupe de producteurs se disait satisfait de leur opération car il était important de se mobiliser et rejoindre le mouvement national, le consommateur devant savoir la vérité. Encore une fois, les consommateurs et les producteurs se retrouvent ballotés entre industriels et distributeurs, qui se renvoient la balle, n'acceptant pas leur part de responsabilité dans cette crise.

Aux lendemains des annonces d'Emmanuel Macron, à la sortie des États Généraux de l'Alimentation, le constat est sans appel : il y a urgence à repenser le mode de fixation des prix et à donner aux producteurs, des outils législatifs pour retrouver une part de la valeur ajoutée qu'ils créent avec leurs productions.



À la rencontre des consommateurs, dans les rayons

Foire Saint-Martin

Moissons 3 D et soupe des chefs

Cette année encore, la FDSEA 89 et les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne animeront l'espace agricole de la Foire Saint-Martin à Auxerre, ce dimanche.

Depuis plus de 50 ans, les auxerrois ont pris pour habitude de se rendre à la Foire Saint-Martin, qui se déroule traditionnellement le dimanche précédent le 11 novembre. Cette ancienne foire aux bestiaux, aujourd'hui grande foire commerciale, voit passer chaque année dans ses allées, plus de 40 000 visiteurs. Depuis une dizaine d'années, la foire revêt un costume champêtre et rural, au travers de l'espace agricole situé sur l'esplanade de l'Arquebuse. Une opportunité sans pareil pour permettre aux professionnels de l'agriculture, d'aller à la rencontre du grand public autour d'animations ludiques et pédagogiques et rappeler ou faire découvrir que l'agriculture dans l'Yonne, compte plus de 4 300 exploitations professionnelles pour 9 000 emplois directement liés à l'activité agricole. Ce qui place notre département au 11e rang national, avec 420 000 ha de surface agricole utile.



Des burgers *«Made in Yonne»*

Ce dimanche, sera aussi l'occasion de montrer que le monde agricole n'a pas manqué le virage des nouvelles technologies, pour une agriculture de plus en plus performante et « raisonnée ». Thème retenu cette année : « Agriculture 2.0 », avec notamment, sur la première esplanade, de nombreuses animations autour des filières grandes cultures : présentation de matériel agricole et de drones, la moisson en direct avec des lunettes 3D ou l'impression d'objets en bio plastique à partir de maïs… Avec également une exposition de bovins allaitants, la fabrication de jus de pomme ou du pain cuit sur place. La deuxième esplanade sera pour sa part, dédiée à la gastronomie de terroir, avec les stands de vente directe des producteurs et l'espace drive-fermier. La dernière esplanade sous le marché couvert, sera dédié à l'élevage, avec dégustation de viandes, présence d'animaux vivants, partenaires de la formation agricole, etc… Côté restauration, outre les traditionnelles crêpes et gaufres concoctées par la Section des Anciens Exploitants, ce sont les JA qui seront aux fourneaux, pour proposer un burger « Made in Yonne » à base de viande charolaise et de chaource.



Et comme chaque année, attention aux bouchons de tracteurs sur la place de l'Arquebuse… !

Une *«soupe des chefs»* pour 3 €

Parmi les nouveautés cette année sur l'espace agricole, une opération organisée par le LIONS CLUB Auxerre Rives de l'Yonne, qui permettra aux visiteurs de déguster les recettes de soupes originales et revisitées par sept grands chefs de la cuisine icaunaise. Pour 3 € le bol (ou 5 € la bouteille d'un demi-litre), une occasion unique, à partir de 10 h du matin, de s'imprégner de nouvelles saveurs inattendues, pour un voyage sensoriel sans égal. Grâce au travail bénévole de chacun, tous les bénéfices de cette « soupe des chefs », seront intégralement reversés à l'association icaunaise « Cap Saint-Martin », qui apporte de l'espoir et de la joie de vivre aux malades atteints du cancer, en leur proposant des séjours et ateliers gratuits. Une grande tombola sera organisée pour l'occasion, avec un menu gastronomique pour 2 personnes, à gagner.

Filière élevage

Apprendre à libérer la parole

Le sujet du bien être animal en élevage prend aujourd'hui une place prépondérante dans les débats sociétaux et les éleveurs sont souvent amenés à prendre la parole pour expliquer ou défendre leurs pratiques. Tout l'objet de la formation qui vient de se tenir à Avallon, sous l'égide de la FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec Interbev Bourgogne et la FRSEA.



Pas facile de se présenter en une minute, sous l'œil de la caméra.

« *Bonjour, je m'appelle Arnaud, installé sur l'exploitation familiale depuis 20 ans, où j'élève des bovins et des ovins. Le quotidien de l'éleveur, c'est de s'occuper de ses animaux pour qu'ils nous le rendent bien. L'intérêt économique passe par l'intérêt pour l'animal et on fait en sorte de s'en occuper au mieux* ». Pas facile de passer en premier quand on se lance dans le redoutable exercice de se présenter en moins d'une minute, face à la caméra… Ils sont une douzaine d'éleveurs, de l'Yonne, mais aussi des départements limitrophes, à participer à la formation. Objectif : savoir utiliser le bon vocabulaire, pour mieux expliquer son métier quand il est nécessaire de se défendre, ou de prendre la parole, pour s'exprimer sur le Bien-être Animal. Bien plus qu'un simple argumentaire, c'est une partie de l'histoire de chacun qui peut être ainsi véhiculée au travers du discours, explique Isabelle Tisserand, du Comité Régional Interbev de Bourgogne : *«vous n'avez pas vraiment conscience de toutes ces choses positives que vous faites déjà chaque jour et qui répondent aux attentes des consommateurs. L'objectif de cette session est bien de vous rappeler ces pratiques vertueuses qui font votre quotidien et la manière d'en parler pour que ce soit compréhensible par le plus grand nombre : journalistes, consommateurs, voisins, etc»*. Pour y parvenir, de nombreux ateliers avec exercices pratiques tout au long de la journée et des formateurs pour apprendre à gérer différentes mises en situation : simulation de plateaux tv, interviews, etc.

Témoignages successifs

Comment se préparer à répondre aux médias, quand ce n'est pas son activité première, tout en adoptant un discours affirmatif et courtois ? En partageant des anecdotes, des chiffres ou des exemples… Autant d'éléments pour mieux se raccrocher à son territoire et être en phase avec l'imaginaire de celui qui vous écoute. Pour Valérie Maistre, l'une des deux animatrices de la journée, *«ce serait un comble qu'un éleveur ne puisse parler de bien-être animal. Qui mieux que vous peut savoir de quoi il s'agit ? L'agriculture fait partie du terroir français il est important de le rappeler. Oui, vous entretenez le paysage ! Oui, sans l'élevage, les paysages ne seraient pas les mêmes aujourd'hui, d'où l'importance de présenter dans ses propos sa région, elle fait partie de votre humanité et votre identité»*. Les témoignages sous l'œil de la caméra se succèdent, avec un débriefing immédiat, commenté par tous, pour en apprécier la pertinence ou les faiblesses. C'est au tour de Régis, éleveur nivernais, de se lancer à l'eau : *«Mes vaches, je les connais toutes, même si c'est par un simple numéro. Chacune est différente et c'est plutôt agréable de savoir qu'elles me reconnaissent. Le bien-être animal ? Les animaux y ont droit, mais l'éleveur aussi. Et mon bien être à moi, je l'ai chaque matin en chaussant les bottes, en voyant le lièvre décoller sous mes pas ou mes vaches dans la brume»*. Un décor bucolique peint avec des mots simples qui ne font pas oublier la réalité économique : *«un beau métier mais difficile d'en vivre. Si demain on veut conserver cette belle Bourgogne, l'élevage doit être aidé»*.

Des atouts nombreux et méconnus

Pas facile en un temps limité, de se présenter, raconter sa région, son métier et expliquer pourquoi le bien-être et la protection animale font partie intégrante du métier d'éleveur. D'où la nécessité de prioriser les messages principaux que l'on souhaite faire passer dans son discours et de simplifier son vocabulaire : parler d'étable au lieu de stabulation, de jeune bovin élevé par sa mère plutôt que de broutard, ou d'élevage en bâtiment à la place du mot hors sol… Plus la parole est concise, mieux elle sera perçue. Les atouts de la filière élevage sont nombreux mais souvent méconnus et faussés par la perception que peut en avoir la société au travers d'images certes condamnables, mais bien loin de représenter la majorité des actes du quotidien. Autre séquence phare de la journée : trois débats filmés, simulant un plateau TV, avec autour du journaliste animateur, plusieurs éleveurs et un contradicteur. Chaque plateau étant introduit par un petit film à charge, volontairement provocateur, à l'image du premier exemple : un veau arraché à sa mère quelques heures après sa naissance ! Pas facile là non plus, de rester dans une posture de dialogue face à la caméra et à son interlocuteur, même si, rappelle l'animatrice, *«l'avis de l'autre a le droit d'exister. De toute façon, ce n'est pas lui que vous convaincrez, mais bien les téléspectateurs!»*
Pour les éleveurs n'ayant pu se libérer pour participer à la formation du 20 octobre, la FRSEA Bourgogne Franche-Comté organise une seconde session au contenu identique, vendredi 24 novembre à Beaune.
Renseignements et inscriptions : Marianne Ranque au 03 86 49 48 24

DOMINIQUE BERNERD



Une présentation suivie d'un débriefing immédiat.

▸ Agenda

28/10 Foire Saint-Martin à Auxerre
Espace Agricole de la Foire Saint-Martin, dimanche 5 novembre, de 9 h à 18 h, esplanade de l'Arquebuse, à Auxerre. Au programme : matériel agricole, présentation de drones, expérience moisson avec lunettes 3D, exposition d'animaux, stands des organisations professionnelles agricoles, marché de producteurs, espace drive-fermier, animations pour enfants, dégustations de viandes et fromages, fabrication de jus de pomme et de pain cuit sur place… Buvette, restauration. Inauguration officielle à 11 h 15, sur l'esplanade

15/11 Colloque «*Terre-Eau Durable*» à La Brosse
La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, organise en partenariat avec l'association pour la qualité de l'eau potable, une conférence débat sur le thème de l'agriculture de conservation, mercredi 15 novembre, à partir de 8 h 15, au lycée d'Auxerre La Brosse. cette journée s'inscrit dans le cycle des colloques «*Terre Eau Durable*». Conférence de Lucien Séguy, ancien agronome du CIRAD, pédologue et botaniste et l'un des «pères» de l'agriculture de conservation. L'après-midi : questions, débats et échanges avec la salle, focus sur les enjeux du territoire Auxerrois.s

07/11 Réunion MSA pour les anciens exploitants à Saint-Clément
Réunion destinée aux Anciens Exploitants de la SDAE de l'Yonne, en partenariat avec la MSA, mardi 7 novembre à 9 h 30, au CER France, 1 rue Henri Vincenot à Saint-Clément. Thèmes abordés : «*présentation du programme Santé Senior et de ses différents modules*» ; présentation des modules Conduite Senior, Pep's Eureka et les ateliers du bien vieillir ; Point sur l'utilisation du Site Internet MSA Bourgogne



▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Concevoir mon calendrier de traitement :
le 15 novembre à Auxerre. Contact : Guillaume Morvan, 03 86 94 28 90

Mes Parcelles : solution internet pour piloter mes cultures.
Les 21 et 28 novembre ou les 12 et 19 décembre à Venoy (lycée agricole). Contact : Sandra Martinet, 03 86 94 28 42

Je crée ou j'entre dans une société : je réussis mon projet d'association
Les 21 et 27 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Trésorerie
Le 24 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Commercialiser mes céréales
Les 30 novembre (matin) et 7 décembre (toute la journée) à Auxerre. Contact : Elodie Joudelat, 03 86 64 64 78

MFR de Gron

Une «diversification positive»

Les participants à la session ADEMA venant de s'achever à la MFR de Gron, se disent prêts à poursuivre leur cursus en intégrant une formation qualifiante de type CAP. Preuve s'il en était besoin, de l'intérêt de ce dispositif de découverte des métiers agricoles.



Le groupe de stagiaires de la session Adema, qui s'est achevée le 10 octobre dernier à la MFR de Gron et leur formatrice, Sandrine Detrain.

Créé à la suite de l'accord du 6 janvier 2009 sur la formation professionnelle agricole, le dispositif Adema (Accès des demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles), financé par le Fafsea, s'est donné pour vocation de permettre l'insertion et la découverte des métiers agricoles auprès d'un public qui bien souvent en ignore les différentes composantes. Depuis son lancement en 2010, il aura permis à des milliers de demandeurs d'emploi, jeunes ou moins jeunes, de donner pour certains, une nouvelle orientation à leur parcours professionnel. Un stage découverte d'une durée de 154 heures, qui offre une immersion de 3 semaines au sein d'une entreprise agricole, complétée d'une semaine de cours théoriques au sein d'un établissement de formation agréé.

Ils sont une dizaine à avoir ainsi intégré le 11 septembre dernier la session Adema mise en place par la MFR de Gron, autour des filières maraichage et travaux paysagers. Une formation qui s'est achevée le 10 octobre, par deux jours de bilan personnalisé et d'orientation et devrait se poursuivre pour la plupart, par une formation qualifiante de type CAP.

Des parcours et des vœux divers

Véritable tremplin vers un emploi agricole ou une formation technique supplémentaire, chaque session Adema accueille un public varié venu d'horizons les plus divers. Celle-ci ne déroge pas à la règle explique Sabine Detrain, formatrice à la MFR de Gron : *«un groupe de jeunes, de moins jeunes, aux motivations et aux parcours les plus divers, mais au final une «diversité positive», avec des personnes curieuses de tout et des retours de stages en entreprise très positifs»*. Les profils des stagiaires sont multiples, comme leur âge, s'échelonnant de 16 à 54 ans, mais les années n'ont que peu d'importance quand la motivation prend le pas sur l'expérience. Après 17 ans dans le bâtiment à exercer le métier de maçon, David (*) s'est octroyé le droit de changer d'orientation. Un potager à la maison, un voisin dans le milieu du maraîchage pour lui donner le virus, ont suffi à le convaincre de modifier son parcours de vie. Son objectif aujourd'hui ? *«Se perfectionner pour travailler dans le milieu et pourquoi pas, un jour, me mettre à mon compte»*. Même démarche pour Pierre (*), ancien projectionniste de cinéma, qui a volontairement démissionné de son emploi, pour se lancer dans l'aventure d'un nouveau métier : *«j'avais envie de changer et me projeter (sic !) vers autre chose en me rapprochant d'un métier lié à la terre»*. Son passage sur une cressonnière à Véron, le temps du stage, l'a convaincu lui aussi : *«mon projet, je peux même dire mon rêve aujourd'hui, serait de m'installer en maraîchage bio»* Ancienne éducatrice spécialisée, Marie (*), après ses trois semaines passées sur une exploitation maraichère de Seine-et-Marne, entamera pour sa part en janvier prochain, une formation d'herboriste.

Pas d'abonnement à la salle de sport !

Nombreux sont les secteurs agricoles qui recrutent, même si, reconnait Sabine, *«nous sommes, que ce soit dans les travaux paysagers ou le maraîchage, le plus souvent sur des marchés cachés, ne passant pas par Pôle Emploi. Au niveau espaces verts, 80 % de nos jeunes sortant de BTS, trouvent un emploi dans les 6 mois de leur départ»*. Concernant la production horticole, nombreux sont les maraichers à s'installer et à gagner leur vie. Source potentielle d'emplois futurs, notamment en bio, où la demande de main d'œuvre est forte : *«on n'est pas sur quelque chose d'utopique, on le voit bien aujourd'hui, avec le système des Amap, avec à la fois, d'un côté, des montants d'investissements pour s'installer pas trop lourds et de l'autre, des ventes garanties et contractualisées»*. Le secteur pâtit parfois de notoriété et le travail en plein air peut impressionner quand on n'en connaît pas les arcanes. Ce n'est pas le cas de Marie (*), qui s'est faite une idée sur la question : *«Difficulté physique ? C'est sûr qu'on n'a pas besoin après sa journée, d'aller prendre un abonnement à la salle de sport !»*

Dominique Bernerd

(*) : Pour des raisons de confidentialité, les prénoms ont été modifiés





FDSEA 89

Bientôt les réunions cantonales

Réunions cantonales et relance syndicale étaient au menu des sujets abordés lors du Conseil d'administration du 23 octobre dernier.



Les réunions cantonales sont l'occasion d'échanger avec les adhérents et dresser le bilan de l'année écoulée, comme ici, à Avallon, en décembre dernier.

Comme toujours à cette saison, les élus FDSEA sont venus nombreux pour le conseil d'administration. Une réunion qui a bien sûr débuté, par un hommage à Marcel Huré, récemment disparu, figure emblématique de l'agriculture icaunaise et du syndicat agricole départemental.
Parmi les sujets à l'ordre du jour, le lancement de la saison 2017 des réunions cantonales, qui se dérouleront de mi-novembre à mi-janvier prochain. Comme chaque hiver, la FDSEA 89 organise une série de réunions dans les cantons, pour venir échanger avec les adhérents et dresser un retour sur l'année syndicale écoulée. Ces réunions sont aussi l'occasion de faire le point sur les problématiques locales, les services proposés par la FDSEA ainsi que les projets pour l'année à venir. Cette année, les cantonales ne seront pas électives et les sujets seront donc choisis par chaque président de canton. Avec pour trame de fond, les enjeux des prochaines élections Chambre d'agriculture, à l'horizon 2019 et les attentes syndicales de nos adhérents.

Campagne de relance syndicale

Cette année, la FDSEA de l'Yonne souhaite réamorcer la machine qui avait été lancée il y a quelques années mais avait montré certains souffles d'épuisement depuis deux ans. L'objectif est double : faire connaître la FDSEA et les services qu'elle propose au plus grand nombre, mais aussi trouver de nouveaux adhérents. Deux membres du nouveau bureau ont pris en charge ce dossier : Gilles Robillard, secrétaire général et Pierr-Olivier Guyard, trésorier. Les membres présents ont acté qu'une formation sur le thème de la relance serait mise en place et la date en a déjà été retenue : l'après-midi du conseil de novembre prochain. Les élus ont demandé à être accompagnés, afin de mieux expliquer aux non-adhérents les acquis syndicaux, mais également les nombreux avantages que procure l'adhésion à la FDSEA.

Cette année encore, la FDSEA de l'Yonne animera l'espace agricole de la Foire Saint-Martin, qui se tiendra ce dimanche, sur l'esplanade de l'Arquebuse, à Auxerre. Cette manifestation très fréquentée est une occasion idéale pour les agriculteurs et les consommateurs, de se rencontrer et d'échanger. Le conseil d'administration a validé les animations proposées cette année, parmi lesquelles : une imprimante 3D au plastique de maïs, un casque de réalité virtuelle pour vivre une moisson de l'intérieur, à 360°, des animations autour des alliances entre les pains et les fromages, une présentation de la démarche *«Éleveur & engagé»*… Le conseil a également acté la réalisation d'un repas organisé par les JA 89 qui proposeront au public, un *«Burger de charolaise au Chaource»*.

Parmi les autres sujets évoqués, il a été acté que la FDSEA 89 organiserait cet hiver une journée sur le thème des démarches *«gagnant/gagnant»* entre éleveurs et céréaliers, concernant les légumineuses fourragères. Ce projet tient au cœur des élus de l'instance syndicale départementale et une démarche collective est toujours à l'étude.

Le prochain conseil d'administration se tiendra lundi 27 novembre. A cette occasion, Jean-Pierre Fleury a été invité à y participer, pour présenter les enjeux du Brexit pour l'agriculture. Le sujet est d'importance, alors que 40% des 19 000 accords contractualisés aujourd'hui entre la Grande Bertagne et l'Union Européenne, concernent les produits agricoles. Il s'agit donc de bien mesurer l'impact du Brexit sur la future politique européenne. Il interviendra également pour expliquer les enjeux des accords Mercosur et Ceta, en sa qualité de président du groupe viande du Copa-Cogeca.

MARIANNE RANQUE
ANIMATRICE FDSEA 89

Chambre d'agriculture

Lancement du groupe semis direct et agriculture de conservation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne annonce le lancement d'un nouveau groupe de développement *«Semis direct et agriculture de conservation»*.

C'est jeudi 9 novembre, que sera lancé officiellement le groupe *«Semis direct et Agriculture de conservation»*, mis en place par la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Une journée terrain est organisée pour l'occasion, à partir de 8 h 30, en la salle des fêtes de Ligny-le-Chatel, afin de permettre à tous les agriculteurs de découvrir ou redécouvrir avec un expert ces deux systèmes. L'après-midi étant réservé aux adhérents de ce nouveau groupe.
Au programme de la matinée :
9 h 00 : Introduction par Loïc Guyard, responsable professionnel en charge de l'innovation à la Chambre d'agriculture de l'Yonne et présentation du groupe et de son animateur, Louis Gabaud.
9 h 30 : Découverte de l'agriculture de conservation suivie d'un zoom sur la gestion des couverts, avec la particpation d'Antonio Pereira, technicien en productions végétales à la CA de Haute Marne
11 h 00 : Tour de plaine et point matériels chez les agriculteurs qui se lancent dans la démarche. Si la météo est défavorable, retour en salle pour un partage d'expériences d'agriculteurs expérimentés.
12 h 00 : verre de l'amitié offert et pique-nique tiré du sac.
L'après-midi sera réservé aux adhérents du groupe et aux animateurs, avec notamment 2 tours de plaine *«approfondissement de la technique»*, sur les parcelles de Gilles Robillard et Adrien Beau.
Inscription à la journée : www.yonne.chambagri.fr
Attention ! Limité à 150 places
Contact : Louis Gabaud au 03 86 94 21 91

CHAMBRE AGRI 89

Pourquoi adhérer à ce groupe ?

Améliorer la qualité et la vie de mon sol
Réduire l'emploi de produits phytosanitaires et les pertes d'azote par lessivage
Réduire les charges opérationnelles par une approche « système »
Travailler en commun pour trouver des solutions aux difficultés propres aux systèmes en SD ACS (désherbage, limaces…)
Bénéficier d'échanges d'expériences avec d'autres agriculteurs du département et au-delà

Quel devra être mon engagement ?
Communiquer mes résultats techniques, économiques, agronomiques et environnementaux
Expérimenter des systèmes économes en intrants et participer à la recherche de références et à leur diffusion
M'impliquer dans les recherches de financement pour la pérennisation du groupe

Une approche terrain :
7 tours de plaine
3 réunions d'hiver pour définir les programmes de semis, de fertilisation et de protection des cultures et déterminer les expérimentations à mettre en place
1 réunion Marges Brutes : en hiver pour analyser les MB de l'année

Un accompagnement garanti :
Tour de plaine avec Antonio Pereira, expert en SD et ACS
2 guides cultures (printemps et automne)
23 à 25 numéros/an de RaisoCultures
Des réponses aux questions techniques par téléphone, mail ou facebook
Un accès privilégié aux formations en bénéficiant d'un tarif privilégié
Une aide pour la recherche de subventions

GAEC DU THILLOT Mouilleron (52160)



Robots Delaval VMS
Couchage matelas / logettes
Charpente bois lamellé collé EMG
Mélangeuse KEENAN
Tapis Interlock

PORTE OUVERTE Le 08 Novembre 2017 De 10h à 17h

KEENAN an Alltech company · LESSERTEUR · AGRIBAT CONCEPT · EMG CONSTRUCTIONS BOIS · Ph. Deru génétique et confort animal

Centre fromager de Bourgogne

Un atout majeur

Pour la production de fromages fermiers, le Centre fromager de Bourgogne demeure une référence majeure et un outil de proximité apprécié et structurant pour la filière régionale. Pour ses dix ans, il organisait une grande journée à Davayé. Retour.

Du monde, il y en avait pour les dix ans du Centre fromager de Bourgogne (CFB) au lycée de Mâcon-Davayé. Venus des quatre départements bourguignons pour la plupart, de Franche-Comté pour d'autres, et même d'au-delà pour d'autres encore, les participants ont vite rempli la salle Jules Chauvet pour une journée au programme des plus denses.

Une journée politique certes à l'heure où le Centre fromager s'interroge sur ses financements à venir et ses responsables ont profité de ce temps fort pour interpeller les potentiels financeurs que sont la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire ou encore la Région BFC.

Technique avant tout

Mais aussi et surtout une journée technique pour les producteurs fermiers de fromages. Des carrefours étaient ainsi organisés autour de quatre thématiques concrètes, en l'occurrence : l'installation et la formation ; les volets sanitaire et réglementaire ; la maîtrise de la qualité des produits et gestion des accidents de fromagerie ; enfin les consommations énergétiques.
Quatre ateliers fort instructifs si l'on s'en tient à la participation observée au sein de chacun des groupes.
Journée technique encore avec une conférence sur les qualités nutritionnelles des produits laitiers, notamment ceux de chèvres.

Pour les producteurs, il s'agissait de se doter des argumentaires techniques pour répondre aux questions toujours nombreuses et de plus en plus variées de leur clientèle.

À l'écoute des tendances

Des données scientifiques qui font référence et qui peuvent être utiles dans le contexte des tendances actuelles de consommation marquées, par exemple, par l'émergence du veganisme ou par la montée en puissance des allergies alimentaires.

Journée technique toujours avec une démonstration de conditionnement automatique de yaourts bicouches, mais aussi la visite des locaux du CFB, de la ferme caprine du lycée et de la fromagerie.

Une journée qui a permis à tous de mesurer l'apport au quotidien du Centre et de ses compétences techniques et humaines, véritable atout pour la réussite des installations en production fromagères et pour leur suivi au quotidien.



Des personnes en cours d'installation, d'autres déjà installées, d'autres encore dont l'exploitation n'a plus à faire ses preuves : un parterre varié attentif et avide d'informations.

La question des financements

«*La filière fermière est dans l'air du temps*», notaient Jean-Philippe Bonnefoy, président du syndicat des éleveurs caprins de Saône-et-Loire, et Daniel Rizet, président du Centre fromager de Bourgogne. Et de souligner l'importance de l'outil au quotidien pour les producteurs laitiers fermiers (vaches, brebis ou chèvres). «*Au sein du Centre fromager, Guillemette Allut travaille dans les mêmes conditions que nous sur nos exploitations*», mettait en avant Jean-Philippe Bonnefoy, «*ce qui permet d'élaborer des outils et des méthodes simples*».

On l'a compris, les professionnels de la filière plaident en faveur d'un second recrutement pour épauler l'ingénieure actuelle et lui simplifier notamment le volet administratif qui lui incombe et dont dépend près de 60% des 90 000 € de budget de la structure, le solde, les 30% étant autofinancés par les producteurs (adhésions, ventes de services).
Dans un contexte budgétaire plus délicat et de réforme de la loi NOTRe, pas de fausse promesse en retour, mais la garantie du maintien de l'existant, tous reconnaissant un outil qui a fait ses preuves et qui rayonne au-delà des seules frontières régionales.

Entre l'expérimentation et l'accompagnement technico-économique sur le terrain, force est de constater qu'il y a deux métiers distincts, imbriqués dans le poste de Guillemette Allut, soulignait Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture, qui souhaite qu'une harmonie puisse être trouvée.
«*Des marchés porteurs, de la proximité et, à la clef, de la valeur ajoutée et des emplois répartis sur les territoires*».
Un bilan positif pour une filière fromagères fermière qui incitait Sophie Fonquernie, vice-présidente de la Région BFC, à souligner l'intérêt de maintenir l'outil et ses compétences.



Le Tracker Solaire,
une solution pour réduire
les factures d'énergie
de votre exploitation

Présentation
MARDI 7 NOVEMBRE
à partir de 11h
à l'EARL VOLACOP
Bois Girault - 45500 Arrabloy
(itinéraire fléché)

- Rencontre avec le gérant de Volacop
- Présentation du système et résultats économiques par la société OKWIND
- Restauration sur place.

ARB LELY CENTER
Cédric Boistard
06 43 69 02 60
OKWind Votre énergie verte

Un peu d'histoire…

Pour comprendre le comment et le pourquoi du Centre fromager de Bourgogne, «*il faut remonter trente ans en arrière*», comme le rappelait Daniel Rizet, son président.

Une période au cours de laquelle il y avait beaucoup de productions fermières, et cela dans la plupart des exploitations : œufs, volailles, lait, beurre, fromages… «*Il y avait des chèvres dans la quasi-totalité des fermes*». Rapidement, les quatre syndicats d'éleveurs caprins de Bourgogne ont voulu professionnaliser la transformation alors que les troupeaux avaient tendance à s'agrandir.

C'est ainsi que sont nés Les Chevriers bourguignons. «*Il fallait alors structurer la filière*», note l'ancien éleveur d'Oudry qui liste alors les problèmes de cette période : doublons au sein des organismes, échecs à l'installation, exigences des consommateurs, absence de réelle formation…

«*Nous avons travaillé à fédérer et à regrouper la totalité de la formation et de l'expérimentation sur un même site, en l'occurrence Davayé*». C'est ainsi qu'est né le Centre fromager de Bourgogne. Davayé regroupe en effet le volet formation, initiale ou continue, le volet technique d'assistance aux producteurs dans l'élevage, la transformation, la commercialisation, mais aussi le volet expérimentation.

Règlement omnibus

Une mini réforme de la Pac avant l'heure



Un des aspects abordé dans le règlement est celui de la gestion des risques (ici impact du gel sur des pommes dans les Hautes-Alpes).

Conseil, Parlement et Commission sont d'accord sur le volet agricole du règlement «*omnibus*». Les nouvelles dispositions entreraient en vigueur dès 2018.

Les experts des États membres ont donné leur accord le 16 octobre au compromis trouvé quelques jours plus tôt entre le Parlement européen et la présidence estonienne du Conseil de l'UE sur le volet agricole du règlement omnibus qui va permettre une adaptation à mi-parcours de la PAC. Alors que leurs demandes pouvaient paraître disproportionnées de prime abord, les eurodéputés ont finalement réussi à imposer les principaux points de leur mini réforme avant l'heure de la PAC en renforçant les outils de gestion des risques et le pouvoir des organisations de producteurs. Les trois points les plus problématiques de la négociation auront été les règles s'appliquant aux organisations de producteurs, les dispositifs d'assurances et la simplification du verdissement des paiements directs. Sur les deux premiers, les eurodéputés ont obtenu gain de cause.

Pour le député européen français Michel Dantin, l'un des négociateurs du texte, il s'agit d'une «*révision profonde du régime des organisations de producteurs et du droit de la concurrence européen*». Ces nouvelles dispositions devraient entrer en vigueur dès 2018. Le think tank bruxellois Farm Europe estime qu'il s'agit d'une «*véritable révision à mi-parcours du volet économique de la Pac*».

Outils de gestion des crises améliorés

Partant du constat que le dispositif d'assurance mis en place lors de la dernière réforme de la PAC en 2013 n'était que très peu utilisé par les agriculteurs, la Commission européenne avait proposé que le seuil de déclenchement de l'instrument de stabilisation des revenus (ISR) passe de 30 % de pertes à 20 % au niveau sectoriel. Il s'agit d'un dispositif permettant de créer un fonds par secteur, par exemple le lait, afin de venir en aide aux producteurs en cas de baisse de leur marge. Le compromis final prévoit aussi que pour les contrats d'assurance, ce taux de 20 % de pertes soit également appliqué.

Pour l'ensemble de ces dispositifs de gestion des risques, la compensation est portée jusqu'à 70 % (au lieu de 65 % précédemment). Ces outils peuvent être cofinancés en partie par les fonds du deuxième pilier (70 % pour les assurances récoltes et 25 % pour l'instrument de stabilisation des revenus).

Organisations de producteurs renforcées

Les membres de la commission parlementaire de l'agriculture du Parlement européen ont également insisté sur la nécessité de renforcer la position de négociation des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ils ont obtenu l'extension des règles s'appliquant déjà aux secteurs du lait, de l'huile d'olive et des céréales à l'ensemble des autres filières.

Tous les agriculteurs seront donc en droit d'avoir des contrats précisant clairement les prix et les volumes, de regrouper leurs forces pour vendre collectivement leurs produits, de définir les quantités et les standards de qualité au sein de leur organisation de producteurs ou de négocier le partage de la valeur au sein des interprofessions, comme c'est le cas dans le secteur du sucre aujourd'hui.

En revanche, les députés européens n'ont pas obtenu d'avancées sur les outils de gestion et prévention des crises, comme cela a été mis en place ponctuellement pendant la crise laitière de 2016.

AGRA

PAC de l'après 2020

La Commission européenne propose dans son projet de communication sur l'avenir de la Pac post 2020, qu'Agra s'est procuré, de fusionner les trois instruments qui participent actuellement au verdissement de la Pac : l'écoconditionnalité, les mesures agroenvironnementales et climatiques volontaires (MAEC) dans le cadre du second pilier et les mesures de verdissement à proprement parler des paiements directs (introduite en 2013). L'idée serait d'abandonner toutes ces mesures qui, souvent, se chevauchent pour mettre sur pied un vaste système basé sur des obligations de résultat plutôt que sur des normes. La nouvelle «*conditionnalité*» pourra être définie plus précisément par les États membres afin de mieux tenir compte de leur situation et de leurs besoins spécifiques mais ils devront veiller à ce que les objectifs convenus soient atteints.

▶ Des professionnels à votre service







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Des moissonneuses-batteuses bourrées d'automatismes

Les automatismes envahissent les moissonneuses-batteuses au profit du débit de chantier, de la qualité de récolte et du confort de conduite.

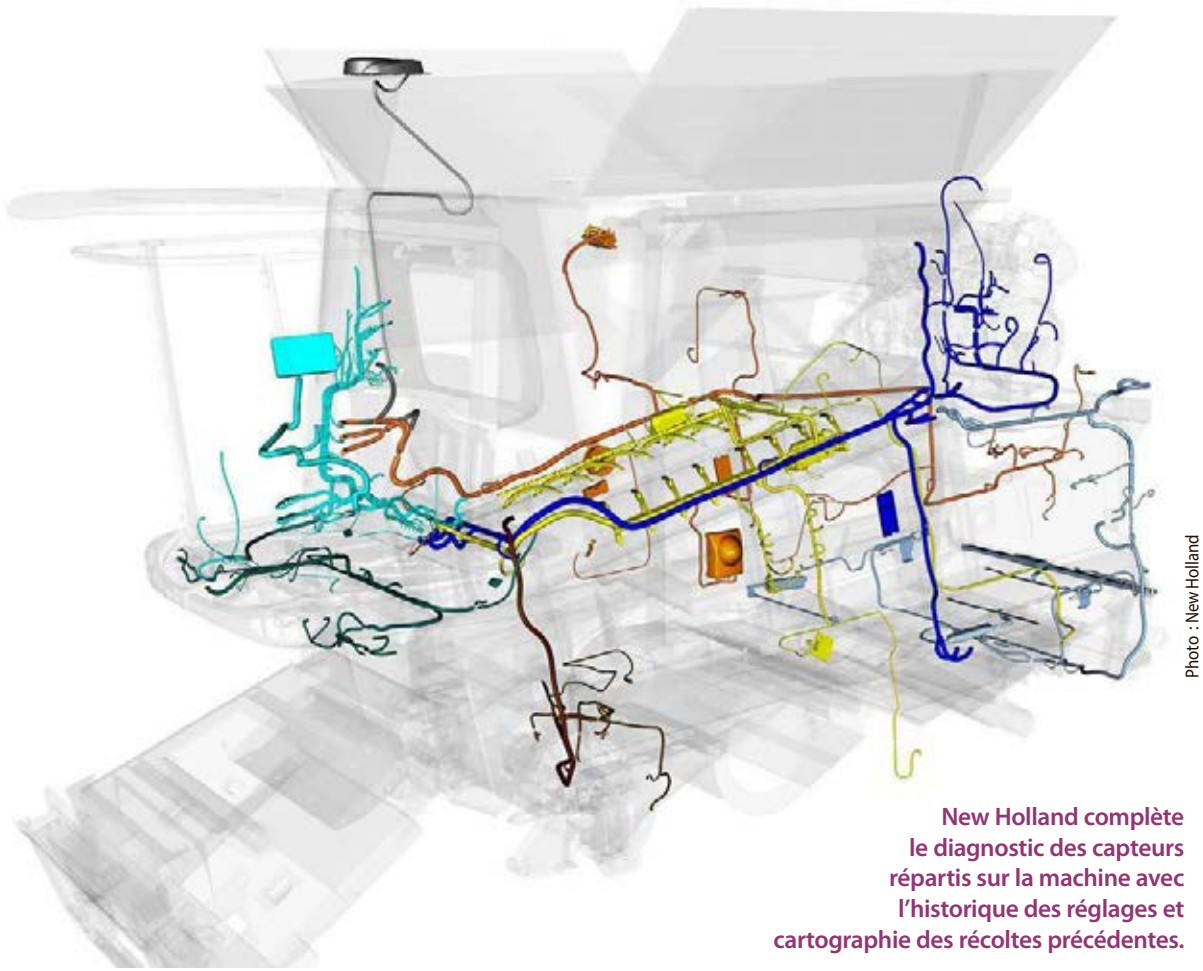


Photo : New Holland

New Holland complète le diagnostic des capteurs répartis sur la machine avec l'historique des réglages et cartographie des récoltes précédentes.

Le chauffeur de moiss'batt' n'aura bientôt plus grand-chose à faire dans sa cabine, si ce n'est qu'à valider des propositions sur son terminal tactile. Au fil des ans, l'électronique est devenu omniprésent dans les machines jusqu'à proposer une multitude de fonctions automatisées. Preuve la plus récente de cette course à la machine autonome, le palmarès du salon Agritechnica de cette année récompense trois innovations, dont une médaille d'or, en lien avec l'automatisation des moissonneuses-batteuses.

La première étape est apparue il y a quelques années avec les dispositifs régulant automatiquement la vitesse de travail en fonction de la charge au batteur et du taux de pertes. S'en est suivi la démocratisation des systèmes d'autoguidage GPS, libérant le chauffeur de la conduite devenue de plus en plus ardue avec l'élargissement des barres de coupe.

Plus récemment sont apparus de véritables assistants aux réglages. Ainsi, chez Claas, en parallèle du Cruise Pilot optimisant la vitesse de la machine, le dispositif Cemos intègre différentes fonctionnalités d'assistance, paramétrées depuis un terminal à écran tactile dédié (Cebis Mobile). Le Cemos Automatic permet d'optimiser les performances de la machine en tenant compte des conditions de récolte. Il régit le fonctionnement de cinq automatismes agissant sur les réglages des organes de séparation, des grilles, du régime des vents du caisson de nettoyage, et, depuis tout récemment, sur les paramètres de battage en intervenant sur la vitesse du batteur, ainsi que sur l'agressivité et le serrage du contre-batteur. En parallèle, le Cemos Dialog supervise le travail effectué, évalue les paramètres et informe le chauffeur lorsque le potentiel de sa machine n'est pas complètement exploité. À noter par ailleurs, l'utilisation d'une caméra contrôlant la qualité du grain, qui complète les informations fournies à l'automatisme gérant les paramètres de nettoyage.

Des caméras analysant la qualité du grain

Autre constructeur qui a largement misé sur les automatismes pour optimiser ses machines, John Deere a équipé sa récente S700 de toute une batterie d'équipements d'assistance. L'ICA 2 propose au chauffeur un réglage optimisé, en fonction des caractéristiques de la récolte (taux de perte, de grains cassés et d'ôtons), notamment grâce à des caméras implantées sur l'élévateur à grains et sur celui à ôtons. Il ajuste en permanence la vitesse du rotor, le serrage du contre-rotor, la vitesse des vents et les réglages des grilles. L'ajustement automatique des grilles et des vents en fonction de la pente fait aussi partie du package d'automatismes. Le constructeur améliore également la performance de son dispositif Harvestsmart régulant la vitesse en fonction de la charge au rotor et du taux de pertes.

Du côté de chez New Holland, l'accent a été mis sur les automatismes agissant en fonction de la pente. L'Opti-Fan régule ainsi la vitesse des vents et l'Opti-Speed la vitesse des secoueurs. À noter également la particularité du dispositif IntelliCruise régulant la vitesse de la machine en fonction des données issues d'un capteur implanté sur l'entraînement du convoyeur, pour une meilleure anticipation des variations du flux de récolte. Le constructeur vient par ailleurs de présenter une nouvelle génération d'assistance aux réglages qui sera lancée au salon Agritechnica. Le dispositif exploite les cartographies de ren-




Photo : Claas

Le Cemos Automatic de Claas utilise un terminal dédié pour gérer cinq automatismes.

dement et les réglages des saisons précédentes, ainsi que les données topographiques, pour extrapoler, à l'issue du premier passage, les réglages de la machine pour la récolte en cours. Ce système proactif s'appuie également sur les données issues d'un capteur de pression mesurant la charge sur la table de nettoyage.

Des capteurs qui supervisent le flux de récolte

Agco, avec ses marques Massey Ferguson et Fendt, est le dernier constructeur à avoir créé l'évènement avec une toute nouvelle machine axiale bardée de capteurs (Ideal). Son dispositif IdealHarvest supervise l'état d'utilisation des organes de battage/séparation et de nettoyage en temps réel, à l'aide de capteurs acoustiques de détection de masse (MADS). Installés le long des rotors et du caisson de nettoyage, ces capteurs détectent le flux de récolte et les pertes. Une caméra complète le diagnostic en informant sur la qualité du grain. En fonction des priorités définies par le chauffeur, le système modifie automatiquement les réglages de la moiss'batt'. En cas de de casse de grain trop importante, il peut par exemple ajuster l'espacement des contre-rotors et le régime des rotors.

D'autres exemples d'automatismes peuvent être répertoriés sur les moissonneuses batteuses. L'arrivée de capteurs de rendement capables de s'auto-étalonner supprime les interventions manuelles. La télématique offre la possibilité de diagnostiquer et de régler les machines à distance. Le dialogue entre moiss'batt' et tracteur simplifie les phases de vidange en roulant, la moiss'batt' pilotant automatiquement la vitesse et la trajectoire du tracteur. Enfin, le chauffeur n'aura bientôt plus besoin de descendre de sa cabine pour atteler la barre de coupe. Sur son modèle Ideal, Agco propose l'AutoDock, qui assure un branchement automatique séquentiel des connexions mécaniques, hydrauliques et électriques.

MICHEL PORTIER

Agco Ideal: bodybuildées et mono couleur

Agco dévoile sa nouvelle stratégie récolte au travers d'une moissonneuse-batteuse hautes performances à couleur unique, le noir, opté par Fendt et Massey Ferguson. Conçue à partir d'une feuille blanche, la gamme se compose de trois modèles à simple ou double rotor. Les doubles rotors Dual Helix des Ideal 8 et Ideal 9 mesurent 4,84 m de long. Sous ces derniers, le système IdealBalance comprend deux tables collectrices profilées assurant une répartition homogène des grains et corrigeant les effets de dévers jusqu'à 15 %. En outre, l'option Paralevel permet de compenser l'inclinaison de la machine, ajoutant 15 % de correction de dévers.

De série, la trémie de 12 500 litres se vidange au rythme de 140 l/s. En option, Agco propose une trémie inédite de 17 100 litres et un débit de vidange de 210 l/s. Les largeurs de coupe peuvent atteindre 12,20 m avec le modèle à tapis PowerFlow. L'attelage automatique depuis la cabine de la table de coupe (transmission, branchements hydrauliques et électriques) AutoDock s'effectue de manière séquentielle.

Côté motorisation, trois blocs équipent les machines suivant les modèles : AgcoPower de 9.8 l de 451 ch pour l'Ideal 7, Man de 12,4 l de 538 ch pour l'Ideal 8 et Man 15,2 l de 647 ch pour l'Ideal 9. La cinématique globale a été étudiée pour minimiser les besoins de puissance et le nombre de courroies (13) et chaînes. Sur route, le gabarit reste inférieur à 3,30 m, y compris pour le plus gros modèle, avec des pneus de 800 mm ou des nouvelles chenilles suspendues


Photo: Agco

TrakRide optionnelle de 660 mm. Concernant ces dernières, d'autres largeurs existent.

La nouvelle cabine Vision intègre un nouveau siège ventilé, un compartiment réfrigéré, un nouveau tableau de bord, un terminal Tech Touch pivotant à 90° pour dégager la vue sur la coupe.

Optionnel, le système Ideal Harvest automatise les réglages de la machine (contre-batteur, régime du ventilateur, paramètres de batteur et des grilles), aidé par une caméra de contrôle de la qualité du grain et de pas moins de 52 capteurs acoustiques de détection de masse.

Modèle : Ideal 7, Ideal 8 et Ideal 9
Puissance : 451, 538 et 647 ch
Trémie : 12 500 ou 17 100 l

Bridgestone Un pneu récolte VF et CFO


Photo: L. Vimond

La nouvelle gamme de pneus VT-Combine se décline en montes IF-CFO pour les pneus avant des moissonneuses-batteuses et VF-CFO pour les pneus arrière, autorisant respectivement 20 et 40 % de charge en plus à pression égale par rapport à des pneus CFO classiques, et jusqu'à 55 % par rapport à des basse pression classiques. Ces pneus bénéficient d'un profil de talon S-Line pour éviter de déjanter, ainsi que des fins de barrette spécialement conçues pour un bon maintien de la bande de roulement et une traction maximale.

Bridgestone lance également des capteurs de pression et de température TPMS. Placés au niveau de la valve, ces capteurs électroniques informent l'opérateur, via un petit terminal en cabine et des bips d'alerte (seuils paramétrables), des pertes de pression ou des échauffements excessifs. Incompatible avec un gonflage à l'eau, ce système est tarifé à un prix conseillé de 390 euros HT.

Dimensions
VF : 540/65R30, 500/85R24, 620/75R26 et 750/65R26
IF : 650/75R32, 680/85R32, 800/65R32, 800/70R32, 800/70R38, 900/60R32 et 1050/50R32



• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

Claas Deux nouvelles gammes de cueilleurs



L. Vilmond

Corio et Corio Conspeed sont les deux nouvelles gammes de cueilleurs à maïs. Les premières disposent de rouleaux épanouilleurs de même diamètre sur toute la longueur, tandis que les secondes adoptent des versions à petit diamètre à l'avant puis coniques vers l'arrière. Cette différence de diamètre permet un tirage plus lent (pour éviter la perte d'épis) et une coupe courte des tiges sur la partie avant, puis un tirage plus rapide et une coupe plus longue des fins de tige. L'angle de travail a été réduit de 10 %, soit 17°, améliorant la pénétration dans le maïs versé et réduisant les risques de perte d'épis. Dans ce même objectif, des rouleaux animés sont proposés à chaque extrémité du cueilleur. Sur les deux gammes, la transmission est réalisée par cascades de pignons, par cardans et par renvois d'angle. Le design des pointes a été revu. Plus effilées à l'avant, ces pointes rentrent en contact avec la tige qu'au dernier moment, minimisant les risques de pertes d'épis. Au-dessus des pointes, Claas propose deux hauteurs de bavettes anti-perte d'épi, selon la hauteur de maïs. Pour le transport, ces pointes s'escamotent sur le dessus des capots arrière, réduisant le porte-à-faux avant de 80 cm. Pour le réglage de la tension des chaînes, les pointes se relèvent également à 90°.

Modèle: Corio/Corio Conspeed
Nombre de rangs: 4, 5, 6 et 8 / 6, 8 et 12
Interrang: 70, 75, 80 et 90 cm

Case IH Des Axial peaufinées



M. Portier

Les moissonneuses-batteuses Axial-Flow bénéficient de quelques évolutions techniques pour la saison 2018. Les trois modèles de la série 140 profitent d'un convoyeur renforcé, offrant un accès facilité au bac à pierres et une transmission à 21 cannelures pour l'attelage de la coupe. Le caisson de nettoyage X-Flow apparu l'an dernier reçoit des renforts supplémentaires. Tous les modèles accèdent à un débit de vis de vidange de 113 l/s. La plus petite 5140 dispose désormais d'une trémie de 10 570 l, comme les deux plus grosses. Les trois modèles de la série 240 adoptent également un convoyeur renforcé équipé de barrettes en fonte et d'une transmission à 21 cannelures. De nouvelles grilles équipent le caisson pour plus de débit.

John Deere La série S s'automatise



John Deere

Les nouvelles moissonneuses-batteuses S700 accèdent à un niveau d'équipements enrichi et bénéficient de nombreux automatismes, à commencer par l'ICA 2. Déclinaison de l'ICA médaillé à l'Agritechnica 2015, ce système, fonctionnel sur blé, orge, colza, soja et maïs, permet à la machine de proposer au chauffeur un réglage optimisé, en fonction des caractéristiques de la récolte. John Deere annonce des performances améliorées de 20 %, tout en réduisant de 5 % le taux de perte et celui de grains cassés. À cela s'ajoute une évolution de l'Harvestsmart (gestion de l'avancement en fonction du taux de perte et de la charge au rotor), avec un nouvel algorithme plus performant et un gain d'ergonomie avec une activation du système depuis le bouton de descente de la coupe. L'ajustement automatique des grilles et des vents en fonction de la pente (montée/descente) fait aussi partie du package d'automatismes. Le contrôleur de rendement actif propose un autoétalonnage multipoint. En cabine, le terminal Command Center ou l'optionnelle console GSD 2630 laisse place à une nouvelle console baptisée GSD 4600, de dimension similaire à la GSD 2630. Le nouveau monolevier CommandPro comprend un nombre plus important de boutons personnalisables (jusqu'à 7), ainsi qu'une molette pour une navigation dans le terminal, sans avoir à lâcher la main du monolevier.

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



AGRILISMAT, AGRIBAILMAT
INVESTISSEZ DANS DU MATÉRIEL
À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS

Nous savons que le choix du bon matériel est essentiel pour votre activité agricole. Au-delà d'une simple proposition de financement, nos conseillers Banque Populaire se tiennent à votre disposition afin d'optimiser l'investissement que cela représente.

Rencontrez votre conseiller ou connectez-vous sur bpbfc.banquepopulaire.fr
#LaBonneRencontre

BANQUE & ASSURANCE

BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris n° 493 455 042 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08 045 100 – Réf. : 09/2016 – Crédit photo : Corbis –

fendt.fr

FENDT



Nouvelle Fendt série L
La rentabilité accessible
Récoltez simplement et efficacement
La série L est la moissonneuse-batteuse parfaitement adaptée à votre exploitation. Disponible en version 5 ou 6 secoueurs, cette gamme peut être équipée d'une barre de coupe PowerFlow ou FreeFlow allant jusqu'à 7.60 m.
Elle se distingue par des performances et une fiabilité hors pair ainsi qu'une grande flexibilité d'utilisation. La nouvelle cabine Proline, dotée de l'interface Fendt Variotronic vous permettra de tirer le meilleur de votre série L.

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
21 Vénarey-les-Laumes 03 80 97 01 50
et son agent :
BSA 89 Cussy les Forges 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08
89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

RCS 397 154 680 000 29 – POINT VIRGULE 03 44 23 48 48

• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

Massey-Ferguson L'Activa S grimpe les pentes



Massey Fergusson

Dans leur nouvelle version ParaLevel, les moissonneuses-batteuses 7345 Activa S MCS et 7347 Activa S MCS (5 et 6 secoueurs) accèdent à un nivellement latéral automatique sur des pentes jusqu'à 20 % en version 4 roues motrices et jusqu'à 15 % en 2 roues motrices. Ce dispositif équipe déjà les plus grosses machines de la gamme Beta. Il permet de limiter la largeur de voie au transport à 3,50 m avec des pneus 800/65 R32 sur la 7345. Un régulateur de vitesse fait son apparition, activé en poussant le levier multifonction sur la droite.

New-Holland Une cabine plus spacieuse pour les CX5 et CX6

Remplaçantes des CX5000 et CX6000, les moissonneuses-batteuses à 5 et 6 secoueurs CX5 et CX6 adoptent une nouvelle cabine plus spacieuse, mieux insonorisée et offrant une meilleure visibilité. L'habitacle reçoit une nouvelle colonne de direction, un accoudoir multifonction muni du joystick CommandGrip et le terminal tactile couleur Intelliview 4. Autre principale évolution, le système de nettoyage bénéficie de la technologie Opti-Speed issue des CX7 et CX8. Celle-ci adapte automatiquement la vitesse des secoueurs pendant le travail sur des pentes jusqu'à 10 %, afin d'assurer un secouage uniforme de la paille.



New Holland

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine YouTube



FINANCEMENT 6 campagnes à 0%*
jusqu'au 31/12/2017
1ère échéance à 1 mois de la livraison
* Sous réserves d'acceptation du dossier, voir conditions auprès de votre concessionnaire.

MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup	03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles	03 86 71 62 90
58 Saint Hilaire	03 86 76 16 87
18 Crézancy	02 48 79 02 30

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE

58 Ets Bourgeat - Varzy
89 Ets Huygen - Béon
45 Hydroméca - Thou
89 Ets Grandin - Bazarnes



6 MODÈLES :
2 MODÈLES ROTORS 17" DE 450 ET 490 CH
4 MODÈLES ROTORS 22" DE 597 ET 652 CH

NEW HOLLAND AGRICULTURE

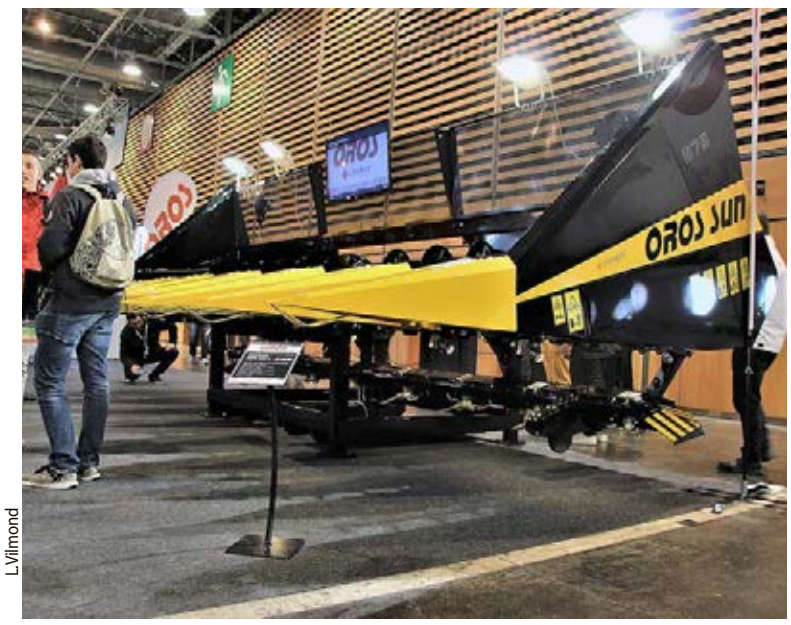
Chez votre concessionnaire

SARL MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	89 Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	58 St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	03 86 34 18 35
	58 Tannay	03 86 22 11 54
EUROPAGRI Groupe Sureau	89 St Clément	03 86 83 02 01
	89 Brienon	03 86 43 07 90
	89 Tonnerre	03 86 55 05 07

et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

Oros Broyeur indépendant sur cueilleur à tournesol



L.Vilmond

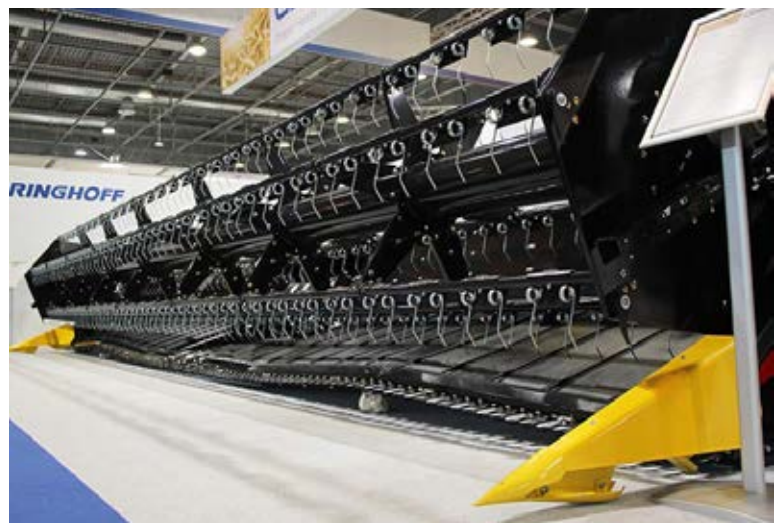
Le Hongrois étoffe son catalogue de cueilleurs à tournesol Sun avec la possibilité de les équiper d'un broyeur. Situé sous le cueilleur, ce dernier est animé hydrauliquement. Sa position est indépendante de celle du cueilleur, ce qui permet de ne récolter que les têtes tout en ayant une coupe des tiges au plus près du sol.

Deutz Fahr Un nouveau système de compensation de dévers



Les C7000 et C9000 comptent chacune 2 modèles 5 et 6 secoueurs. Leur puissance s'étage entre 250 et 395 cv grâce aux moteurs Mercedes-Benz 7,7l Tier 4 Final. La cabine Commander Cab V équipe désormais ces machines tout comme un nouveau joystick et le nouvel ordinateur de bord Commander Control Management (CCM). Le constructeur équipe aussi ces modèles d'un nouveau système de compensation de dévers, baptisé Extra Balance. Cette nouvelle version permet des inclinaisons jusqu'à 28 % vers le haut, jusqu'à 22 % latéralement, contre 6% et 20% auparavant.et jusqu'à 5% vers le bas. Elle est déclinée sur les C 7205 TSXB / C 7206 TSXB et C 9205 TSXB / C 9206 TSXB. Pour faire face aux situations extrêmes, ces 4 modèles sont équipées d'un pont à traction intégrale, adossé à un système anti-patinage.

Geringhoff Une coupe ultraflexible



L.Vilmond

Montée sur un châssis articulé (à partir de 10,70 m) et pouvant être dotée d'un lamier flexible rigidifiable (Razor), la coupe à tapis draper TruFlex Razor peut dorénavant recevoir un système de ventilation derrière le lamier poussant les graines vers l'arrière de la coupe. Le constructeur annonce un gain de rendement non négligeable en évitant que les grains, notamment le colza, ne rebondissent vers l'avant, hors de la coupe. Cette ventilation est animée par une turbine connectée sur l'entraînement de la coupe.

Largeur : 9,15, 10,70 et 12,20 m

Moresil Des plots sur les cueilleurs à tournesol

Sur les G5000, le constructeur espagnol propose de changer les chaînes classiques des cueilleurs à tournesol par des chaînes à plots. Cette conception assure un meilleur maintien de la tige et réduit les pertes et les têtes éclatées. Les éléments de coupe ont été reculés favorisant la récolte des tournesols versés. Un variateur de vitesse permet de s'ajuster à l'état de la culture. Conservant la troisième chaîne sur le dessus des capots, Moresil annonce des débits de chantier supérieurs de 10 à 12 %.



L.Vilmond

Crédit photo: Thinkstock.

Actimat

Portes ouvertes
organisées les 9 et 10 novembre 2017

Pour votre financement de matériel agricole neuf ou d'occasion chez votre concessionnaire participant à la Saint Martin, profitez :

- de conditions de financement ACTIMAT préférentielles*
- d'un tirage au sort pour tenter de gagner un bon d'achat de 300 euros HT**.

Crédit Mutuel

* Voir les conditions auprès des concessions participantes.
** Tirage au sort pour tout dossier ACTIMAT transmis et accepté pendant la période du 9 au 30 novembre 2017.
Actimat est une offre de financement de CM-CIC BAIL pour votre matériel agricole ou viticole, proposée directement par votre concessionnaire habituel. CM-CIC Bail - Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.orias.fr). Société anonyme au capital de 26 187 800 euros - Siège social : Tour D2, 17 bis Place des Reflets, 92988 Paris La Défense CEDEX – France - RCS Nanterre 642 017 834. Code NACE 6491Z – N° TVA Intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site internet : www.cm-cic-bail.com.
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

New-Holland Plus de débit pour les CR


New Holland

Dans sa nouvelle version Revolution, la moissonneuse-batteuse CR gagne en débit, grâce à plusieurs améliorations techniques. À la suite du convoyeur, le tambour d'alimentation DFR est repensé pour améliorer le flux et réduire le besoin de puissance. Sur les machines à gros rotors (22 pouces), la vitesse de ces derniers est désormais réglable depuis la cabine. Les contre-rotors disposent d'un réarmement hydraulique depuis la cabine en cas de bourrage, supprimant ainsi les boulons de sécurité et raccourcissant les immobilisations. Les rotors de 22 pouces TwinPitch Plus bénéficient de plots de 3 pouces, limitant le besoin de puissance. De ce point de vue, la CR10.90 gagne 50 ch pour atteindre les 700 ch, faisant d'elle la machine la plus puissante du marché. La CR8.80, la plus grosse des deux machines à petits rotors (17 pouces), atteint désormais les 517 ch. La gestion de la paille est optimisée avec un broyeur au rotor renforcé et aux contre-couteaux allongés. L'éparpilleur Opti-Spread profite d'un débit hydraulique accru pour offrir une largeur d'action de 13,70 m. Outre le bas de la cabine désormais peint en noir, le changement de couleur principal concerne le châssis principal, la trémie et la grille du batteur qui passent au jaune, afin d'assurer une meilleure visibilité pour les réglages et la maintenance.

Trelleborg Le télégonflage qui s'adapte à la charge



Trelleborg

Le dispositif de télégonflage VIP (Variable Inflation Pressure), développé en collaboration avec Fendt, a la particularité d'adapter la pression de gonflage des pneus d'une moissonneuse-batteuse en fonction de sa masse réelle. Le but de ce système intégré à la jante (compresseur et électrovannes) est d'adapter la pression de manière à maintenir une surface d'empreinte au sol constante, limitant le tassement. Dans la pratique, la pression augmente au fur et à mesure du remplissage de la trémie. Les pneus sont ensuite dégonflés au moment de la vidange. La pression double lorsque la trémie est pleine. Reposant sur des capteurs mesurant la pression, la température et la déformation de chaque pneu, le système peut aussi agir en appliquant une pression différente entre les deux pneus, notamment dans les dévers. Le VIP pourra dans l'avenir être adapté à d'autres engins.

Claas Un écran tactile pour les Lexion 600/700


Claas

Les moissonneuses-batteuses Lexion 600 et 700 peuvent désormais recevoir un terminal à écran tactile de 12 pouces baptisé Cebis Mobile, dédié aux systèmes d'assistance à la conduite Cruise Pilot, Cemos Dialog et Cemos Automatic. Apparue récemment sur les tracteurs de la marque, cette nouvelle console ne remplace pas le Cebis intégré à l'accoudoir, mais le complète. Sur l'écran principal, sont affichés les réglages des principaux organes de la machine, tels que le régime rotor et le régime des vents, le taux d'humidité du grain ou encore le taux de remplissage de la trémie. L'image de la caméra Grain Quality figure également sur l'écran pour contrôler en continu la qualité du grain récolté.

Geringhoff Des cueilleurs de 37,5 à 75 cm d'inter-rang

Pour récolter les cultures en rang de 37,5 cm, le constructeur allemand a lancé le Freedom, un cueilleur à maïs décliné en largeurs de 6, 9 et 12 m. Il est composé de capots nervurés en matière plastique pour limiter la perte d'épis et de chaînes montées sur un plan incliné. Ne pouvant recevoir de broyeur individuel par rang, il assure un défibrage des résidus uniquement par le système Rota Disc. Ces cueilleurs peuvent aussi bien récolter les cultures à 37,5 cm d'inter-rang que celle à 75, sans impacter la qualité de récolte.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 20/09/2017	Bourg-en-Bresse 17/10/2017	St Christophe-en B. 18/10/2017	National 18/10 au 24/10/17
Vaches viande (V)	U	-	-	3,78 €	3,84 €
	R	-	3,50 €	3,51 €	3,49€
	O	-	3,06 €	-	3,17 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,25 €
	O	-	2,85 €	-	3,15 €
Vaches lait (L)	O	-	-	-	2,89 €
	P	-	2,25 €	-	2,52 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,42 €	4,15€
	R	-	3,75 €	3,86 €	3,61€
	O	-	3,05 €	-	3,19 €
Taureaux VML	URO	-	2,45 €	2,82 €	2,66 €

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **24/10/2017**

Effectif total: 149 - Nombre d'invendus: (87%)

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	U	250-300	3,00 €	3,07 €	3,03 €	+0,06
			300-350	2,74€	2,94 €	2,85 €	+0,07
			350-400	2,53 €	2,79 €	2,67 €	+0,05
			400-450	2,53 €	2,76 €	2,61 €	+0,07
			450-500	2,49 €	2,65 €	2,55 €	-
		R	200-250	3,00 €	3,26 €	3,16 €	-
			250-300	2,81 €	2,86 €	2,85 €	+0,06
			300-350	2,59 €	2,78 €	2,69 €	+0,03
			350-400	2,49 €	2,61 €	2,56 €	+0,05
			400-450	2,44 €	2,51 €	2,48 €	+0,12
			450-500	2,43 €	2,46 €	2,45 €	-
		E	300-350	-	-	-	-
	F	U	250-300	2,66 €	2,83 €	2,71 €	+0,01
			300-350	2,67 €	2,81 €	2,74 €	+0,03
			350-400	2,60 €	2,68 €	2,65 €	=
		R	300-350	2,63 €	2,63 €	2,63 €	+0,12
			350-400	2,55 €	2,59 €	2,58 €	-

CHAROLAIS

BROUTARDS: Vente dynamique avec seulement 4 invendus. Pour la saison , les besoins des acheteurs restent importants, aussi bien en légers qu'en lourds et les cours reprennet les quelques centimes perdus la semaine dernière.

LAITONNES : L'offre est très loin de couvrir une demande qui se renforce chaque semaine. Les cours sont fermes à haussiers.

Effectif total: 93 - Nombre d'invendus: (87%)

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

	M	U	300-350	-	-	-	
			350-400	-	-	-	-
		R	400-450	-	-	-	-
	F	U	300-350	2,62 €	2,70 €	2,65 €	-
			350-400	2,40 €	2,56 €	2,51 €	-0,01
			400 - 450	-	-	-	-
			450 et +	-	-	-	-
		R	350-400	2,28 €	2,28 €	2,28 €	-
			400-450	2,04 €	2,36 €	2,24 €	-

CHAROLAIS

GÉNISSES -18 MOIS : L'Offre est très loin de couvrir une demande qui se renforce chaque semaine. Les cours sont fermes à haussiers.

Effectif total: 272 - Nombre d'invendus: (86%)

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

ÂGE						
E	F	- 5 ans	2,40 €	2,76 €	2,52 €	-
U		- 5 ans	1,80 €	2,28 €	1,95 €	-0,02
		5 à 10 ans	1,78 €	2,27 €	1,91 €	-0,02
		+ 10 ans	1,70 €	1,87 €	1,77 €	-0,08
R		- 5 ans	1,63 €	1,91 €	1,81 €	-0,03
		5 à 10 ans	1,58 €	1,91 €	1,75 €	-0,01
		+ 10 ans	1,54 €	1,73 €	1,65 €	-0,05
O		5 à 10 ans	1,43 €	1,77 €	1,60 €	-
		+ 10 ans	1,16 €	1,57 €	1,543 €	+0,05
E	F	24 à 36 mois	2,46 €	2,95 €	2,68 €	-
U		24 à 36 mois	1,97 €	2,27 €	2,08 €	-
R		24 à 36 mois	1,72 €	2,13 €	1,96 €	-
U	M	+ 500 kg	1,64 €	1,71 €	1,66 €	-
R		+ 500 kg	1,45 €	1,60 €	1,53 €	-

VACHES CHAROLAISES

VACHES ET GÉNISSES 3 ANS : Ambiance un peu moins élevée que la semaine dernière. Cours reconduits sans plus .

GÉNISSES

TAUREAUX

TAUREAUX: Cours fermes et demande suivie.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/10/2017

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (255)		
Broutards		
285 à 400 kg	820 - 1000	2,49 - 2,88
420 à 440 kg	-	-
Laitonnes		
255 à 355 kg	650 - 930	2,51 - 2,64
345 à 390 kg	-	-
Génisses		
370 à 470 kg (16-24mois)	700 - 1060	2,12 - 2,50
560 à 665 kg (24-36mois)	1120 - 1320	1,93 - 2,00
Taureaux		
725 à 1070 kg	1130 - 1810	1,56 - 1,74
Vaches		
Vaches légères	700 - 1110	
Vaches entre deux	1130 - 1310	
Vaches lourdes	1320 - 1640	

Malgré des apports de bonne qualité la demande est calme en broutards lourds entrainant des invendus en légers. Peu d'apports en laitonnes et génisses d'export, cours stables. Bonne demande en taureaux. Placement rapide en vaches maigres à des tarifs facilement reconduits et ce malgré le placement difficile des sujets gras.

Bovins gras : 9
Demande calme en bêtes gras.

Prochain marché le 30 octobre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 25/10/2017

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 133 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	250 - 300	2,67 €	3,01 €	2,88 €	
			350 - 400	2,35 €	2,58 €	2,50 €	-0,03
		R	250 - 300	2,41 €	2,89 €	2,74 €	=
			300 - 350	2,38 €	2,75 €	2,67 €	-
	F	U	300 - 350	2,53 €	2,71 €	2,66 €	
			350 - 400	2,48 €	2,65 €	2,56 €	=

Broutards : légère baisse avec un tri plus sélectif. Laitonnes : forte demande , les apports ne couvrent pas les besoins, cours facilement reconduits.

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 133 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
VachesCharolaise	F	U	- 5 ans	1,79 €	2,07 €	1,91 €	+0,01
		R	- 5 ans	1,71 €	1,96 €	1,87 €	+0,02
			5 à 10 ans	1,50 €	1,88 €	1,81 €	-0,01
			+ 10 ans	1,41 €	1,81 €	1,69 €	+0,03
Génisses	F	U	24 à 36 mois		2,11 €		
		R	24 à 36 mois	1,85 €	2,05 €	1,96 €	-0,02

Cours reconduits.en toutes catégories

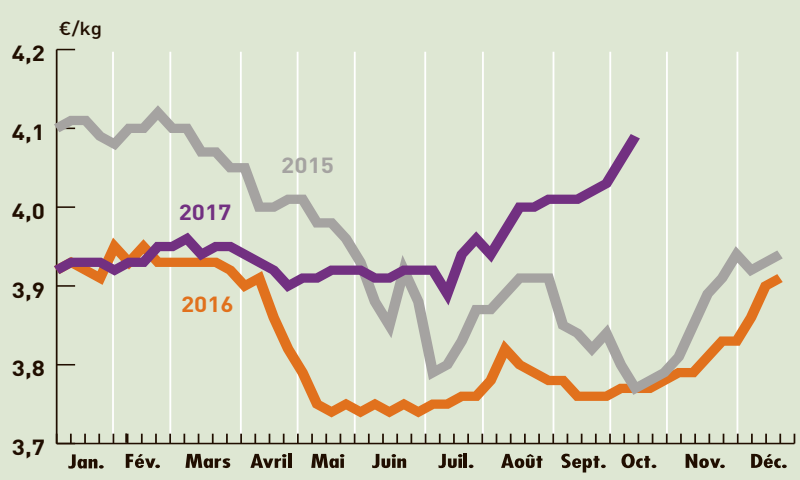
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations Bassin Centre-Est du 16/10 au 22/10/2017

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	-	4,09 €	3,93 €	-			
Races mixte		-	3,65 €	3,62 €	3,53 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	
Races lait						-	3,03 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,03 €	3,89 €	3,80 €	3,51 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,05 €	3,88 €	3,78 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				-	-	-	
Races lait					-	2,96 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,45 €	4,23 €	4,00 €	3,87 €			

Tendance : Commerce calme dans l'ensemble.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 16/10 au 22/10/2017

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
12 à 24 mois								
Viande hors BI/Parth	4,10 €	4,11 €	4,07 €	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,05 €	4,66 €	4,19 €	3,97 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,95 €	3,89 €				
Races mixte					3,35 €	3,32 €		
Races lait						-	3,01 €	2,94 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,73 €	4,49 €	4,23 €	3,94 €				

Tendances SEM. 44/2017

Bovins de boucherie

L'activité de la semaine sera sérieusement perturbée par le férié de la Toussaint qui tombe un mercredi. Cette période de l'année est toujours difficile en terme de commerce avec un recul des ventes lié à la fiscalité qui pèse sur les ménages. La maladresse médiatique de quelques journalistes qui ont voulu faire un peu de buzz sur le dos des gros industriels met en colère des éleveurs qui en ont mare de se faire maltraiter. En jetant la suspicion sur les animaux atteints de Turberculose, pourtant sans risque et contôlés par les services vétérinaires, ils participent à la dégradation de l'image de la viande auprès des consommateurs. Sur les marchés, les transactions sont calmes, mais les tarifs se maintiennent dans les femelles de qualité bouchère, ainsi que pour les Charolaises viandées. C'est dans les allaitantes de milieu et bas de gamme que la vente est plus régulière. En réformes laitières, le marché est plus équilibré avec des industriels qui vont profiter du férié de la Toussaint pour stabiliser les prix. En jeunes bovins, le commerce reste fluide, avec une stabilisation des prix.

Broutards

Peu de changement pour cette semaine où l'export sera fortement perturbé. Les volumes mis à la vente seront retreints avec des marchés qui seront déplacés, voire annulés. Les tarifs sont stables dans les bons mâles Charolais ou Limousins de moins de 350kg et la tendance est lourde dans les plus de 450kg. Dans les femelles, l'activité reste assez régulière avec des tarifs sans changement.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction de l'offre permet une stabilité des prix pour une semaine où les mises en place seront amoindries par le férié de la Toussaint. Les gros veaux Montbéliards se maintiennent pour l'export vers l'Espagne. La vente est plus sélective dans les sujets légers ou plus communs. La situation reste extrêmement tendue dans les veaux Holsteins ou Abondances ordinaires avec un tri sévère dans les lots. Le marasme est important dans les croisés laitiers R de conformation. Le commerce reste également sélectif dans les croisés jaune ou blanc bleu avec de gros écarts de valorisation entre les R et les U. Les femelles ordinaires sont peu recherchées ■

Laurent Chupin

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **18/10/2017**

Effectif total: 476 - Nombre d'invendus: (100%)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Les agneaux finis de qualité trouvent preneurs facilement à des cours en progression.		U	de 32 à 38 kg	2,73E	3,30 E	2,97 E	+0,07
			de 38 à 44 kg	2,88 E	3,19 E	3,06 E	-0,06
			de 44 à 50 kg	2,34 E	2,86 E	2,65 E	-
			+44 kg	2,56 E	2,93 E	2,81 E	+0,03
		R	de 32 à 38 kg	2,19 E	3,11 E	2,91 E	+0,09
			de 38 à 44 kg	2,62 E	3,13 E	2,91 E	+0,01
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-

Effectif total: 300 - Nombre d'invendu: (100%)

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
BREBIS : Dans les brebis de +60 kg la vente est active et les cours de saison	M		(M)	87 E	115 E	102 E	+4,00
	F	U	< 60 kg (F)	0,40 E	1,10 E	0,81 E	-0,02
			> 60 kg (F)	0,90 E	1,16 E	1,08E	-0,08
		R	→ 60 kg (F)				-
		O	← 60 kg (F)	-	-	-	-

Effectif total: 39 - Nombre d'invendu: (100%)

			CAPRINS - F - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
CAPRINS : Pas de changements.	F	O	16E	22 E	21 E	-9,00

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX : Idem agneaux de boucherie.	R	25-35 kg	48 E	94 E		-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 16/10/2017*

Ovins : 196	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 95	2,34 - 2,71
Agneaux gras - 44 kg	95 - 137	2,38 - 3,26
Agneaux gras + 44 kg	110 - 142	2,50 - 3,14
Brebis	51 - 85	0,86 - 1,11

En agneaux, les bons lots se vendent rapidement à des tarifs fermes. Commerce plus discuté en sujets ordinaires ou maigres. Placement sui en brebis. Aucun invendu;
Prochain marché le lundi 30 octobre aux horaires habituels.

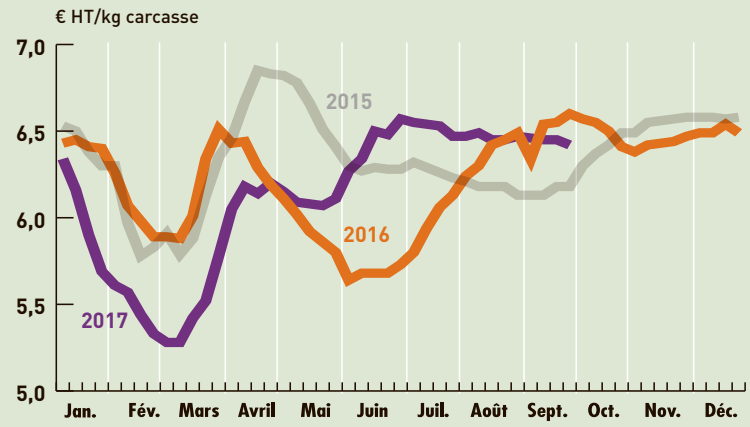
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,78 €**	**6,39 €**
Couvert	16-19 kg	**6,76 €**	**6,72 €**	**6,34 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,80 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) Cotations FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,43 €	**6,49 €**	**2,37 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 09/10/2017 au 15/10/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,82 0,07	6,74 0,03	6,09 0,05	-	-	-	-
	R Var.	6,37 -0,05	6,44 -0,05	6,45 -0,05	-	6,75 0,01	6,75 -0,05	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,48 -0,08	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,64 0,01	6,66 0,01	5,87 0,02	-	6,80 =	6,65 -0,02	-
	R Var.	6,32 -0,04	6,43 -0,04	6,43 -0,02	5,68 -0,07	6,89 0,06	6,77 0,04	6,54 =	5,90 -0,06
	O Var.	-	5,93 -0,12	-	-	6,34 -0,02	6,33 =	6,23 -0,04	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,88 0,06	5,53 0,03	-
	O Var.	-	-	-	-		-	-	-

Zone nord : Agneaux : malgré une consommation morose et une importation bon marché. La commission s'étonne du maintien des cours. Brebis : malgré le maintien apparent des cours. la vente est réduite par rapport à l'offre.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 23 octobre) :
«Semaine à flux limités (jour férié). L'Italie continue sa pression à la baisse sur les prix, mais le marché national est plus résistant. »

Porcins

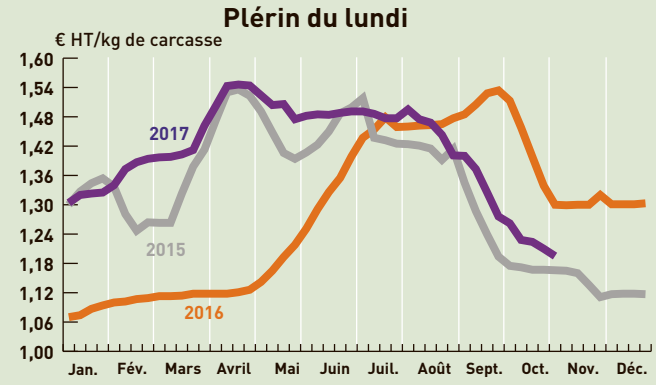
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 648 porcs présentés) *Cotations du lundi 30 octobre 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,195 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 06/10 au 12/10/2017*

1,47 € /carcasse euros

Plérin du lundi

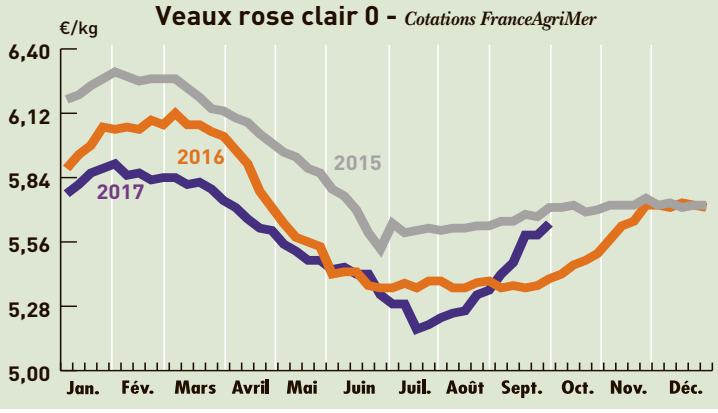


Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,39 €**	-	-
U	-	**7,28 €**	**5,83 €**	-
R	-	**6,11 €**	**4,61 €**	**3,86 €**
O	-	**5,70 €**	**4,39 €**	**3,78 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *en euros/tête Synthèse nationale FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017*

Marchés	Effectifs	Tendance
Bourg-en-Bresse	**820**	Les cours sont reconduits en veaux de qualité. Les veaux légers et maigres sont difficilement commercialisables.
La Talaudière	**525**	Moins d'apports, ventes toujours très difficiles.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	**201**	**8**
Femelles	**131**	**14**
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	**112**	**3**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) Cotations FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,40 €**	**2,90 €**	-	-
Bons	**3,20 €**	**2,60 €**	**2,60 €**	

Céréales

Marché du 19 octobre 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	155	V C
Nord Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	155	V C
Aube	meunier	oct.-avr.	146,50	N C
	fourrager	oct.-avr.	144	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	62/63 kg/hl	oct.-mars	142	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	135	N C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	134	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl		inc.	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or/Haute Saône		oct.-déc	140	V C
Yonne			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		oct.-déc	147	N C
Côte d'Or			n.p.	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or	Fourrager	oct.-déc	200	V C
Yonne	Fourrager	oct.-déc	185	V C
Aube	Fourrager	oct.-déc	185	V C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	7 d'oct.	172	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	154	T

Matériel

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Tracteur

Achète TRACTEURS
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres/**MF** du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / **FENDT**modèle après 1980, même porte outils / **DEUTZ** 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres /**VALTRA - CLAAS - SAME/ZETOR** 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980/**EICHER** 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres/**RENAULT** série 14-54 et 34 - Temis - Ares - Celtis et autres / **FIAT** de 80-90 à 180-90 - Winner - TL - TLA - G et autres / **JOHN DEERE** série 40-50-55-6000-7000 et autres /**CASE** IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres/**MB** TRAC après 1985 - **UNIMOG MERCEDES** Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers… et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65/**JOHN-DEERE** 342/Round BALLER 120x120/Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques…
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses/Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN…
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI Tél. 06 10 84 67 52
meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

18 - Vends tracteur Fendt 310 Vario, 2007, 8.200 h, bon état - charrue réversible, 5 socs.
✆ **06 98 70 84 45.**

38 - Cherche ancien tracteur
✆ **04 74 84 82 94**

38 - Achat : cherche à acheter un tracteur de 40 CV environ avec direction assistée et avec fourche de préférence + Vends : une tonne à eau 800 l sur pneus + semoir à engrais + 1 saloir 70 l + 1 ratelier + une affuteuse pour sections
✆ **06 87 84 57 39**

58 - Vds cause retraite tracteur JD 6530 TBE, pailleuse Lucas Raptor P, veleuse, aplatisseur, semoir engrais Amazone (44VB2)
✆ **03 86 78 22 89 le soir**

Travail sol

71 - Vds herse rotative 2,50 m, Kuhn packer et barre niveleuse + semoir Nodet 15 rgs, TBE.
✆ **06 87 35 32 23**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, Welger et autres (réf. 440A)
✆ **06 29 81 80 05**

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ **06 21 49 50 89.**

Traitement

26 - Vds Pulue 1000l rampe 15m Hydrolyque
✆ **06 98 99 12 16**

Epandage

26 - Cherche EPANDEUR fumier vigneron en BON ETAT
✆ **04 75 53 64 22 HR**

Irrigation

57 - Vends pulvérisateur Kuhn Porter M, rampes 21 m, 1.200 l, Dpm, contrôle ok
✆ **03 87 64 81 49**

Forestier

01 - Vds bois de chauffage coupe 2m acacia frêne verne chêne 15 km de Mâcon
✆ **06 82 07 33 68**

Agri. divers

01 - Vds barrières + cornadis de 5m + piliers + portail + char 4m50 + tombereau + tonne à eau le tout bas prix
✆ **06 18 33 96 86**

03 - Achète trieur à pommes de terre - faire offre -
✆ **06 17 59 56 75 ou 04 70 42 17 51 HR**

18 - Vds désileuse pailleuse - cover crop, 28 disques - jeux de 3 rouleaux - couloir de contention mobile avec barrières - râtelier cornadis, 14 places.
✆ **06 42 45 52 97.**

21 - Cause retraite : VEND tracteur Valtra T 202 V, 2011, 1920 h, toutes options, - Renault 113-14 4 RM, poste inversé avec fourche arrière, 1983, - JD 4040, 4 RM hydro, 1978, 5 700 h avec jumelage ou non, - herse rotative Alpego RG 400, 4 m., 2008 avec Packer et barre niveleuse, - charrue Volgel-Noots, année 2012, 6 fers, XMS 950, - semoir engrais Sulky DPX, 2 800 l. avec pesée, 2007 + divers matériels. (réf. 420C)
✆ **06 62 32 99 18**

21 - VENDS mois. bat. NH TX 66, coupe 5.18 m., - pulvé Hardi Commander 24 m., - cover crop Quivogne en X, monopoutre repliage hydraulique, année 2010 (réf. 430B)
✆ **06 73 42 45 41**

38 - Vends tuyaux d'irrigation décompacteur atomiseur 1500 l, herse plate tout en très bon état.
✆ **06 75 17 98 83**

38 - Vds semoir 3M 21 rangs Sulky année 2008 TBE, ailes av tracteur, élingue 50M
✆ **06 77 95 77 26**

38 - Vends cause retraite round baller John Deere 550 pick up 1,81 m. Epandeur Doyeux 7 T monocoque. 2 rateliers balle ronde, auges et cornadis incorporés. Déchaumeuse portée 11 disques 3 m + packer. Semoir à blé Amazone 3 m + herse
✆ **06 61 05 32 89**

38 - Cause retraite vends J Deere 2040 7500 H 6 000 euros remorque Gilibert 7T Tribenne
✆ **06 70 36 51 63**

42 - Vds benne Rolland 10 T porté hydrau. 20m3 ensilage parfait état - 7000 euros
✆ **06 83 83 60 77**

58 - Cause cessation vend 1 Benne 2 roues Miro, 6 T+4 roues Biber. 1 pompe Honda très bon état (4402)
✆ **06 99 25 73 38**

69 - Vend luges à terre marque Boisselet pour tracteur enjambeur et fourche à fumier marque Larripe pour tracteur fermier.
✆ **06 89 71 22 45**

70 - Achète Bennes 4 à 9T. Télescopiques Manitou, Merlot, JCB. Presses BR 120x120 Claas, Krone KR, Deutz, Carraro, Welger, JD. Presses MD. Tract Massey 168-188-690, Landini, Ford. Semoirs à céréale à disques. Andaineurs Kuhn 1 toupie.
✆ **06 83 59 05 70**

84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

71 - Vends vêleuse Vink TA 800, acier inox, tirage alternatif puissant, 500 kg, modèle renforcé, neuve, 250 euros (réf. 4302)
✆ **06 33 60 15 96**

Véhicule

Utilitaire

74 - Vends 4 x 4 L 200, 2003, 170 000 km, CT ok, TVA récupérable 4 000 € ht.
✆ **06 09 86 19 30**

Achat-Vente

Récolte

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Producteur vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille, foin de luzerne
✆ **06 82 29 74 85**

52 - VENDS foin luzerné en bottes carrées 500 kg, à partir de 100 Đ tonne (réf. 410E)
✆ **03 25 87 14 55**
à partir de 20 h

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

SAS MENET
VDS PAILLE, FOIN,
Contact : 06.75.75.15.08

21 - VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ **06 26 74 60 24 - 06 36 55 35 37**

52 - Vends foin luzerne bottes carrées de 500 kg à partir de 100 €/T départ exploitation.
✆ **06 77 11 67 69**

Pépinière

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère 15 km Mâcon
✆ **06 82 07 33 68**

Propriété

89 - Cause retraite : VENDS 18 kms Auxerre, 6 kms Toucy FERME BIO sur 5 ha, maison, bâtiment, élevage ovin, caprin, fromagerie, 210 KĐ, achat possible 25 ha BIO supplémentaires. (réf. 430A)
✆ **06 85 22 10 50 - 06 41 90 21 10**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Défi~Mat

ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS	an	Heures	CV
CLAAS Celtis 456 RX, invers hydro-3 DE	2008	5500	102
CLAAS Axos 310, batis MX	2011	2100	75
DEUTZ Agrotron L730, pont av et cab susp	2012	2600	220
FENDT 718, rel av - chargeur	2012	3200	180
JOHN DEERE 5080 R, char JD 551-BMS 130	2009	5500	80
JOHN DEERE 6130, chargeur JD 631	2008	4000	80
JOHN DEERE 6230 P, portes panoramique	2008	4500	100
JOHN DEERE 6430 P, auto power - TLS-HCS	2010	4400	125
JOHN DEERE 6630 P, TLS HCS auto power	2010	3600	135
JOHN DEERE 6105 R, char JD h 310 BMS 190	2013	2200	104
JOHN DEERE 6130 R, TLS - rel av	2013	2900	130
MC CORMICK MC 130, char MX 120 - croco 160	2010	4700	130
M. FERGUSON 5440, dyna 4-char MX u8	2011	4700	100
M. FERGUSON 6455, dyna 6 - char MF 955	2007	6500	120
M. FERGUSON 7465, dyna VT - cab et pont susp	2012	950	135
SAME Sylver 100-4 - boite 45/45, TBE	2002	2800	100
VALTRA N 103, char quicke Q61 - BMS 190	2014	1600	100

ÉLEVAGE	an	capacité
Pailleuse LUCAS - Castor +30, haillon ar, goulote fixe	2004	3m³
Godet à désiler QUICKE - Silocut 150, lardeur 1,50m euro	2010	1,5m³

		an	capacité
Mélangeuse	SGARIBOLDI - Monofeeder, pesée, vis horizontale	1993	12m³
Mélangeuse	TRIOLIET - Triomix 1000, pesée, autochargeuse	2002	10 m³
Mélangeuse	TRIOLIET - Solomix 1 1400, com élec, pesée, simple vis	2008	14 m³
Mélangeuse	TRIOLIET - Solomix 1-1400 ZK, com élec, pesée, simple vis	2013	14 m³

VÉHICULES	an	capacité
Remor. Mono. LYONNET - BML 110, prte automatique, rehausse	1999	11 t
Épand. à fum. AGRIMAT - TS 60, hérisson horizontaux, TBE	2001	6 t
Épand. à fum. GILIBERT - HELIOS 14, boitier en cab., centrale hydrau	2005	14 m³
Épand. à fum. GILIBERT - HELIX 8, hérisson verticaux	2009	8 m³

FENAISON	an	largeur de travail
Andaineur CLAAS - Liner 430 S, tandem	2008	4,30 m
Andaineur CLAAS - Liner 470 S, tandem	2006	4,70 m
Andaineur KRONE - Swadro 46, tandem, TBE	2008	4,60 m
Andaineur STOLL - R 1400 S, double rotor, état moyen	2000	6,50 m
Enrubanneuse ELHO - 310, film 500, portée	2000	
Faneuse KUHN - GF 6502 MH, 6 toupies, TBE	2010	6,50 m
Faneuse KUHN - GF 760, 8 toupies, portée	2006	7,60 m
Faneuse KUHN - GF 8702 MH, 8 toupies, reconditionnée	2010	8,70 m
Faneuse FELLA - TH 680, 6 toupies, porte	2003	6,80 m
Faneuse FELLA - TH901 TRANS, 8 toupies, semi portée	2009	8,60 m

		an	capacité
Faucheuse	KUHN - GMD 600 GII HD, 6 disques, TBE	2012	2,40 m
Faucheuse	KUHN - GMD 800 GII FF, bon état	2011	3,10 m
Faucheuse	KUHN - GMD 280 FF, 7 disques, chang. rap cout	2014	2,80 m
Faucheuse	KUHN - GMD2810FF, 7 assiettes, TBE, *révisée*	2010	2,67 m
Faucheuse	KUHN - GMD 3110 FF, 8 disques, chang. rap cout	2014	3,11 m
Faucheuse	KUHN - GMD 802 FF, frontale, BE, chang. rap cout	2009	3,10 m
Faucheuse	KRONE - EC 280, chang. rap couteaux, *révisée*	2005	2,80 m
Conditionneuse	KRONE - EC 2800 cv, ondi fléaux, trainé	2003	2,80 m
Conditionneuse	JOHN DEERE - 324, condi fléaux, portée, *révisée*	2003	2,40 m

MATERIEL DIVERS	an	capacité
Mois. bat. LAVERDA - 255 AL 4WD, 5 secoueurs, coupe 4,80	2004	210
Herse de prairie PONGE - VPG 54, repli hydrau	2007	5,40 m
Herse de prairie PONGE - EP 6, TBE, *révisée, destockage*	2006	6 m
Épareuse GYRAX - 1051, com élect, bras 5 m	2011	1 m
Épareuse BERRY - MANTAX, com teleflex, bras 4,50		1,10 m
Épareuse BOMFORT - GT 458 S, com téléflex, bras 4,60	1995	1,20 m
Épareuse KUHN - T 4734 M, com téléflex, bras 4,70	2004	1 m
Épareuse ROUSSEAU - europe initiale, com télé, bras avancé 5 m	1999	1,2 m
Rotapointe HOWARD - R 600 S-305 - F1, attelage ar, rouleau paker	2005	3 m
Distrib/engrais KUHN - MDS 935, 12 à 18 m, bache	2008	800 L
Sem. mono AMAZONE ED 452, 6 rgs micro granulateur	2005	

Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
21 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31



Elan ✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAI - Photos non contractuelles



Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAI - Photos non contractuelles





Terrain

18 - A louer à un serriste 4ha37 au Détour du Pavé à St-Doulchard.
✆ **06 07 08 96 02.**

26 - Cherche terrain agricole Pont de l'Isère,Beaumont- Monteux, Mercurol,
✆ **06 99 27 02 19**

26 - Vds 1 halo proximité Valence route de Montelier
✆ **06 98 99 12 16**

Divers

Maître BAYO Voyant Médium Guérisseur
Réussite en 72h, paiement après résultats
Spécialisé problèmes sentimentaux, retour personne aimée, protection, désenvoutement, chance, examen, santé, commerce, justice, travail... Faites appel à celui qui sera capable de vous aider, discrétion assurée.
Reçoit sur RDV à Dijon
06 46 61 71 14 - 09 81 64 51 99

38 - Part. cherche à acheter une mobylette motobécane ou Peugeot 103 ou scooter Ovtto roulante ou pour pièces.
✆ **06 99 45 91 30**

38 - Recherche toiles lieuse Deering n°6 carte grise Fordson Major
✆ **04 74 85 80 32 HR**

69 - Vends clapier + cuve mazout à enterrer 2500 l. Prix à débattre.
✆ **04 78 31 22 57**

71 - Vends 2.000 tonnes de compost issu de fumier de bovins. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

Location

Agricole

69 - Dom. Tano Péchard Régnié Durette cherche crus du Beaujolais vue installation fils sur Domaine. Etudie ttes propositions.
✆ **04 74 04 38 89 ou 06 86 75 21 94**

71 - Jeune recherche terrain à louer pour installation.
✆ **06 43 83 87 67**

Offre

Emploi

18 - Exploitation céréalière, avec atelier bovins viande, recherche salarié agricole polyvalent, logement sur site.
✆ **06 81 75 34 00.**

39 - Entreprise maintenance et fabrication matériel de scierie recrute. Usinage, montage. Esprit d'initiative, salaire selon compétences
✆ **03 84 60 87 38**

42 - Elevage bovins chevaux Montbrison cherche personne sérieuse autonome multitaches logée
✆ **06 07 16 24 16**

69 - Exploitation viticole Beaujolais cherche caviste CDI
✆ **04 78 47 93 45 ou contact@terresdorees.fr**

69 - Exploitation viticole cherche chauffeur de tracteur agricole CDI.
✆ **04 78 47 93 45 ou contact@terresdorees.fr**

69 - Viti Beaujolais-Sud cherche salarié(e) mi-temps pour travail vigne et cave.
✆ **06 07 11 77 27**

69 - Rech. employé pour gardiennage entretien parc Tvx forestiers mi-temps rémunéré logement sur place fourni Mts du Lyonnais.
✆ **06 86 01 86 66**

71 - Domaine Michel à Clessé 71 rech. tractoriste viticole polyvalent CDI à pourvoir de suite - domaine-michelclesse@orange.fr
✆ **03 85 36 94 27**

71 - Elevage bovins viande rech. employé polyvalent tractoriste CDI, à pourvoir de suite
✆ **06 82 37 46 18**

71 - Recherche ouvrier viticole avec expérience, Mâcon sud, conduite tracteur, travaux vignes, CDI, bon salaire si compétences. CV à l'appui. Domaine Barraud.
✆ **06 23 45 19 87**

71 - Cherche personne avec expérience pour tailler vigne en blanc, secteur Mâconnais.
✆ **06 24 69 66 95**

73 - EARL expl bovins lait cherche salarié HF traite soin animaux travaux divers à partir du 1/12/17
✆ **06 23 62 08 95**

89 - DNE Viti Bio Chablis Cherche 3 vignerons Qual. H/F CDI CV Mail domaines@drouhin.com. (réf. 4401)
✆ **06 11 32 51 26**

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... rectification culasses... Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

Mariage

Rencontre

26 - H 58 attentionné souriant habitant dans un cadre agréable, cherche compagne 45/55 ans, douce aimant la campagne, les animaux et proche de la nature. Plus si affinité. Ecrire à l'Agriculture Drômoise 95 Av G. Brassens 26504 Bourg/Valence Réf 2310/17
✆

Animaux

Bovin

01 - Scea des Blaisoux vd vaches Charolaises avec veaux et vaches à terme novembre, broutardes génotypées HBC indem. IBR vaccinées FCO
✆ **06 75 74 73 91**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 12 - 13 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 370A)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage Trameson, 18350 Charly vd taureaux, HBC, de l'année et 18 mois, origine de taureaux utilisés sur génisses.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2016 et janvier 2017, dont 7 issus IA vêlage facile, 3 de Castor, 4 d'Hiver, dont 2 sans cornes, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

VISIONAUTE
www.agri-video-system.com
NOUVEAU
DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE ROBOTS DE SURVEILLANCE AGRICOLE
SOFIE & DOOMIE

ÉCONOMIQUE ÉVOLUTIF ROBUSTE
Plus d'infos : Romain Chabert 06 80 41 11 04

18 - Exploitation agricole laitière caprine, région Nord du département du Cher, recherche 2 salariés mobiles et motivés pour élevage laitier, pour assurer traite en alternance d'un troupeau de 700 chèvres et tous travaux inhérents au bon fonctionnement de l'exploitation. Travail le week-end obligatoire, à tour de rôle. Formation agricole et expérience souhaitées. Esprit d'équipe. CDI après essai. Lettre de motivation manuscrite + 1 CV à envoyer à Monsieur Philippe Auchapt, Les Bazins, 18260 Sury es Bois.

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Cheptel HB LIMOUSIN VEND 1 taureau adulte, - 2 taureaux 18 mois, - veaux 12 mois, génisses 12 mois. TGS. Livraison assurée (réf. 410G)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 12 – 14 mois , père First, Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (420B)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS génisses 30 mois pleines HBC, vêlage décembre, TGS. Lechenault Yves - 21230 Foissy (réf. 4301)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose cet automne 40 veaux mâles (cru d'exception) le tout issu de bonnes lignées alliant facilité de vêlages et conformation, présentation de la production du taureau Fort Lamy ayant remporté le deuxième prix de synthèse au dernier concours national charolais. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Toutes garanties apportée et livraison toutes distances.(réf. 430E)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) - 06 74 69 62 41 (Bertrand)**

25 - Vds troupeau Limousin 18 gestantes et 15 jeunes.
✆ **06 07 24 09 88**

38 - Vds 2 génisses Aubrac 16 mois très belles + 1 taureau Aubrac né le 24/05/2013 très docile.
✆ **06 21 13 05 06**

42 - Vds cse retraite 1 génisse 46 terme octobre + 1 vache 46 fraiche vêlée 4 lact CL
✆ **06 58 28 25 52**

42 - Vds taureau Lim. insc. 6 ans très bonne origine
✆ **06 73 66 11 84**

CHAROLLES Grand Concours Reproducteurs H.B.C
Les 10 et 11 novembre 2017 - ENTREE GRATUITE !
Confrontation de plus de 700 animaux
La qualité au rendez-vous
L'occasion de choisir votre reproducteur dans le haut de gamme de la génétique charolaise.
Vente amiable - Repas sur place le midi
Rens. Ste Agric Charolles: 03 85 24 17 54 - www.charolais71.fr


42 - Vds vaches Prim Holstein en lactation vêlées depuis moins de 3 mois
✆ **06 83 15 38 62**

PORTES OUVERTES
Élevage HBC **les 10 - 11 novembre**
Gaec PETIT
MAUREPAS - 89110 Merry-la-Vallée
Port. 06 70 70 51 21 - 06 17 99 30 52

42 - Vds petite génisse normande, pure race
✆ **06 30 40 93 54**

42 - Vds taureau Ch 6 ans type élevage docile vêlage facile
✆ **06 73 39 09 76**

42 - Vds vache au lait Mo bonne génétique dispo de suite
✆ **06 35 19 36 21**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, TB qualités et origines Martinet Damien - Ternant (réf. 3802)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs CHAROLAIS, - taureaux 18 mois HBC, - TB reproducteurs LIMOUSINS, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 41VB2)
✆ **06 72 25 48 56 - 06 78 97 54 52**

58 - Elevage HBC, origine insémination VEND 10 génisses 18 mois, 1 380 euros, - reproducteurs mâles nés automne 2016, certains vêlage facile - génotypés, sans cornes, garanties qualités maternelles et sanitaires. François BOUCHE (éleveur/inséminateur) (réf. 430C)
✆ **06 16 07 54 55 - francois.bouche@elvanovia.fr**

58 - VENDS cause retraite 40 vaches charolaises, IBR A, échographie, vêlage février - mars. (réf. 430D)
✆ **06 83 26 81 17**

58 - Vends taureaux 18 mois, indem IBR, Florentin La Charité sur Loire 58400(4403)
✆ **06 06 71 54 30**

58 - AV Taureau Charolais origine sans cornes indem IBR-BVD de 2009. Très doux. (réf. 44VB1)
✆ **06 76 66 27 42**

63 - AV Jersiaises en production CL UPRA.
✆ **06 25 69 41 15**

69 - Vdsmâle Salers 30 mois fils de Baron, petit fils de Numéro, très calme et docile.
✆ **06 78 14 56 05**

69 - Vds 2 génisses MO terme novembre et décembre troupeau Indemne IBR et vacciné BVD.
✆ **06 74 52 79 01**

69 - Prend bovins en pension à Ronno 69550.
✆ **06 50 00 99 01**

70 - Vend 20 génisses prêtes terme fin octobre et quelques vaches vêlées Race MO - CL - IA bonnes origines
✆ **06 85 86 09 85**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 400D)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Vds 35 trx 20 mois, HBC, repro., + 20 génisses 20 mois, à saillir, HBC ou non, T. B. qualités et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Cse surnombre vds 10 vaches charolaises pleines, non HBC, terme dec. janv., TGS. Gaec Tissier, Marizy.
✆ **06 87 86 58 32**

71 - Vds cse cessation génisses 30 mois, vaches charolaises HBC, gestantes, taureaux 18 mois.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Elevage limousin vend pour la reproduction génisses et taureaux 12-19 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Eleveur salers bio vend taureau 4 ans, origine élevage Tisserand, issu I.A. Précieux, très bon raceur, IBR A.
✆ **06 76 05 37 15**

73 - Vends jeunes vaches laitières Abondance, termes nov-déc cause retraite.
✆ **06 87 02 57 64**

73 - Vends jeunes vaches laitières Abondance prêtes plus taureaux.
✆ **06 87 02 57 64**

Ovin

58 - VENDS agnelles CHAROLLAISES pures pour reproduction, livraison possible. GAEC Guillien - Epiry 58800 (réf - 43VB1)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

Porcin

38 - Vente de porcelets fermiers de 20 kg à +, né sur paille sevrés à 4 semaine, dispo. toute l'année.
✆ **06 83 81 45 79**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme plein air à partir du 1/11/2017
✆ **04 74 50 15 32 ou 06 62 27 62 71**

Chien

38 - Vends chiots Beauceron non lof nés 01/09/17 n° mère 250269606075169 siren 318332590 nb de chiot de la portée : 5
✆ **06 33 27 40 90**

39 - Vds chiots border collie, portée de 10, LOF nés le 03/10, n° mère 250269702629714
✆ **06 88 33 93 72**

74 - Vend chienne d'un an, pour troupeau ovins bovins, démarée. N°de la mère 2502687117011. Siren : 49205716100019
✆ **06 86 28 37 79**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de **M. TRESSARD PATRICK** décédé le 06/07/2014 à CHATILLON SUR SEINE (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218001239/PC.

AL214419806

NOMINATION

GRANULATS BOURGOGNE AUVERGNE

SAS au capital de 2.792.534,24 €
Siège social : Lieudit «Pont de Colonne»
21230 Arnay Le Duc
421 197 906 RCS Dijon

Suivant Décisions en date du 18/10/2017, les associés ont décidé de nommer en qualité de Président M. Christophe BAUDUIN demeurant 517 Chemin du Pré Poulet 69700 Montagny, en remplacement de M. Denis CHEVALIER, démissionnaire à compter de ce jour.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL214420363

SAS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE CROISSANCE

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
Siège social : 14 boulevard de la Trémouille
21000 Dijon
Immatriculée au RCS de Dijon
sous le numéro 501 209 472

Révocation du président – nomination d'un nouveau président

Par une décision en date du 2 octobre 2017, l'actionnaire unique a révoqué le président non associé : Monsieur Eric Le KER et nommé en remplacement à compter du même jour et pour une durée indéterminée, Monsieur Claude NICPON, né le 26 mai 1966 à Briey, domicilié professionnellement au 5 avenue de Bourgogne à Quetigny (21802).

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

L'actionnaire unique, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

AL214420069

SDEL BOURGOGNE

SAS au capital de 381250 €
Siège social :
11 rue des Cortots, 21121 Fontaine-lès-Dijon
414 730 655 RCS de Dijon

En date du 20/10/2017, l'associé unique a nommé en qualité de président M. Franck DUDOGNON, demeurant 7 rue des Prés, 90120 Méziré en remplacement de M. Thierry DENUZIERE, à compter du 20/10/2017.

Modification au RCS de Dijon

AL214420071

ROUSSEAU FAMILY OAK COMPANY

Société par actions simplifiée
au capital de 2 380 euros
Siège social :
zone artisanale «LES CHAMPYS»
21160 Couchey
510 091 341 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 septembre 2017, il résulte qu'à compter de ce jour :

-Monsieur Jean-Marie ROUSSEAU, demeurant 4 Chemin Sans Fonds – 21160 Perrigny-les-Dijon a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Nicole ROUSSEAU, démissionnaire.

-Madame Nicole ROUSSEAU née BALESTRA, demeurant 4 Chemin Sans Fonds – 21160 Perrigny-les-Dijon a été nommée en qualité de Directeur Général.

Pour avis

Le Président

AL214420083

TRANSFERT DE SIÈGE

SCEA DU DOMAINE POISOT-PIGUET

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 3 600 euros
Siège social : 8 allée des Villas Fondet
21200 Beaune
384 069 985 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2017, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de Beaune (21200) - 8 allée des Villas Fondet à Aloxe-Corton (21420) - 8 rue des Corton, à compter du 1er septembre 2017, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis.

AL214420072

COTE RUE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
10 avenue du 8 septembre 1944
21200 Beaune
819 508 243 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 10 avenue du 8 septembre 1944 - 21200 Beaune au 10 place Pey Berland - 33000 Bordeaux, à

compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL214420097

LA CABANE DE DAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
10 avenue du 8 septembre 1944
21200 Beaune
751 372 848 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 10 avenue du 8 septembre 1944 - 21200 BEAUNE au 10 place Pey Berland - 33000 Bordeaux, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL214420098

MODIFICATION DE STATUTS

PATRICK LEBAS CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 10 Rue Louis Boulanger
21000 Dijon
802 391 250 RCS Dijon

Par décision de l'associé unique du 30 septembre 2017 ; 1/ la dénomination sociale a été modifiée et devient PATRICK LEBAS ETC., à compter de ce jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. 2/ L'objet social a été modifié à compter de ce jour. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : • Ancienne mention : L'aide, le conseil, la stratégie et la création de contenus éditoriaux en matière de marketing ou de communication. La société pourra également réaliser d'autres opérations liées à ces activités principales, notamment l'aide, le conseil et la création d'événementiels. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.• Nouvelle mention : Des missions de conseil, d'expertise et d'accompagnement de projets dans le secteur de la communication, du marketing et de l'évènementiel. La société pourra également réaliser d'autres opérations liées à ces activités principales, notamment l'organisation de tout évènement public, privé ou associatif tels que, soirées spéciales, spectacles, fêtes, conventions, séminaires. L'achat, la vente, la location de tout matériel et denrées alimentaires en rapport direct ou indirect avec son objet social. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Mention au RCS de Dijon.

AL214420030

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

M.F.

SARL au capital de 689.910 €
Siège Social : 6 Rue du Professeur Louis Neel
21600 Longvic
RCS Dijon 424 718 658

Par assemblée générale extraordinaire en date du 17/10/2017, la collectivité des associés a décidé la modification de l'objet social comme suit :

La société a pour objet :

L'activité de location de voitures ;

Le reste sans changement.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS

AL214420070

LE MAGAZINE DE SERGE

SARLU au capital de 4.000 euros
Siège social : 10 rue des Carmes
21140 Semur en Auxois
511 886 392 RCS Dijon

Extension de l'objet social

Par AGE du 20/10/2017, l'associé unique gérant a décidé d'étendre l'objet social a «achat, revente de tout objet neuf ou d'occasion à l'unité ou en nombre ; création et organisation de manifestations ou évènements recevant du public».

Pour avis,

AL214420073

GAEC FRETEL

société civile
siège social : 21540 Saint Anthot
328 717 566 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 12 octobre 2017, la collectivité extraordinaire des associés a réduit le capital pour le ramener à 225 136 euros.

Pour avis, La gérance.

AL214420079

TONNELLERIE ROUSSEAU PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : Za des Champs
21160 Couchey
305 902 603 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Seules les cessions entre associés directs sont libres.

Monsieur Frédéric ROUSSEAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : ROUSSEAU FAMILY OAK COMPANY - Zone artisanale des Champys - 21160 Couchey - RCS Dijon 510 091 341 représentée par Mr Jean-Marie ROUSSEAU

Commissaire aux comptes confirmés dans leurs fonctions : CREATIS AUDIT, titulaire, Patrick RIOU, suppléant.

Pour avis. Le Président

AL214420086

FINANCIA EXPERT

Société Anonyme
au capital de 48 192 euros
Siège social : 4, rue des Frementaux
21121 Ahuy
016 850 612 RCS Dijon

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 septembre 2017 et d'un Conseil d'administration du même jour, il a été apporté les modifications suivantes aux

mentions antérieurement publiées :

Anciennes mentions

Président Directeur Général : Monsieur Thierry BEAUVAIS

Administrateur : Monsieur Richard COURTINE

Administrateur : Monsieur Hervé BEAUVAIS

Administrateur : Madame Gislhaine COURTINE

Nouvelles mentions

Président Directeur Général : Monsieur Frédéric VAUTRIN - Demeurant 14 Rue du Hêtre à CHharbuy (Yonne)

Administrateur et Directeur Général Délégué :Monsieur Claude BOULIC. Demeurant 1 Rue de l'Intérieur à Charbuy (Yonne)

Administrateur et Directeur Général Délégué : Monsieur Stéphane DELZAIVE. Demeurant 22 Rue Combeau à Fourchambault (Nièvre)

Administrateur et Directeur Général Délégué :Madame Audrey LECOUET. Demeurant 11 Impasse des Marguerites à Saint Pierre Les Nemours (Seine et Marne)

Pour avis Le Conseil d'Administration.

AL214420089

SC JAR

SC au capital de 1.334.400 €
Siège Social : 1 Rue de la Foulère,
21121 Fontaine Les Dijon
819.687.740 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 27/09/17 il résulte que, à compter du même jour :

- le capital a été réduit de 981 € par résorption de pertes puis augmenté de 981 € par apports en numéraire libérés par compensation avec des créances,

- la société a été transformée en SAS,

- la société a adopté, comme nouvelle dénomination sociale : JAR.

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne : Société Civile. Nouvelle : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination sociale : Ancienne : SC JAR. Nouvelle : JAR.

Capital : Ancienne : 1.334.400 €. Nouvelle mention : 1.334.400 €.

Administration : Ancienne : Cogérantes : Armelle JACQUINET et Raphaëlle EISENCHTETER. Nouvelle : Présidente : Armelle JACQUINET, 1 Rue de la Foulère, 21121 Fontaine Les Dijon. Directrice Générale : Raphaëlle EISENCHTETER, 24 Rue de Ranfer de Bretenières, 21121 Fontaine Les Dijon.

Mentions complémentaires :

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de Dijon

AL214420100

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CABINET D'EXPERTISE PREVOST CHALON/DIJON

SARL à associé unique
au capital de 8.000 €,
siège social : 14E rue Pierre de Coubertin
21000 Dijon,
441 106 861 RCS Dijon

Suivant décisions de l'associé unique en date du 25/09/2017, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant Philippe TROMSON demeurant 301 Grande Rue 60240 Fleury.

AL214420078

Cabinet Jacques Bret depuis 1947
62, rue de Bonnel 69003 Lyon

GROUPE DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE DIJON BOURGOGNE EN ABREGE GCIDB

SELARL au capital de 15.000 €
1 rue des Creots
21121 Fontaine-les-Dijon
RCS Dijon 539 768 572

Avis de modification

Par délibération du 1er juin 2017, l'assemblée générale a désigné en qualité de cogérant à compter du même jour M. Guillaume MOLINS demeurant 1 impasse de la Charme – 21490 Norges La Ville. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis

AL214420080

BOURGOGNE-FINANCE-CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 4, rue des Frementaux
21121 Ahuy
478 523 996 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 29 SEPTEMBRE 2017, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants Monsieur Frédéric VAUTRIN, demeurant 14 Rue du Hêtre - 89113 Charnuy, Monsieur Claude BOULIC, demeurant 1 Rue de l'Intérieur - 89113 Charbuy, Monsieur Stéphane DELZAIVE, demeurant 22 Rue Combeau - 58600 Fourchambault et Madame Audrey LECOUET, demeurant 11 Impasse des Marguerites - 77140

Saint Pierre Les Nemours, pour une durée illimitée, à compter du 29 septembre 2017, en remplacement de Monsieur Thierry BEAUVAIS et de Monsieur Richard COURTINE,

démissionnaires.

Pour avis La Gérance.

AL214420088

SDMD

SARL au capital de 100.000 €uros
Siège social : Dijon (21000)
6 Rue Saint John Perse
828 828 616 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Juillet 2017, Monsieur Quentin GUILLAIN demeurant à Beire Le Fort (21110) – 4 Impasse du Bois Défendu a été nommé co-gérant avec effet à compter du 1er Août 2017 et jusqu'au 31 Décembre 2018.

La gérance

AL214420102

NON DISSOLUTION

LE CIGALON

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue de Martray
21190 Meursault
820 108 058 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2017,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance

AL214420093

DISSOLUTION LIQUIDATION

IMMOTEE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.716 €
Siège
5 chemin de Chevigny 21600 Ouges
449704782 RCS de Dijon

Le 31/08/2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2017. Mr Michel FERNANDES demeurant 1265 rue d'Agey à Sainte Marie sur Ouche (21410), a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au 5 chemin de Chevigny à Ouges (21600) et la correspondance est à adresser à la même adresse.

Modification au RCS de Dijon.

AL214420074

STUDIO D

Suivant l'Assemblée du 30/12/16 de la Société par actions simplifiée STUDIO D au capital de 8 000 € dont le siège est à Dijon (21000) 14 E rue Coubertin, 804 996 593 RCS Dijon, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

AL214420076

SARL VAILLARD

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 6 000 euros
Siège : 44 rue de la République
21340 Nolay
Siège de liquidation :
44 rue de la République,
21340 Nolay
452 522 873 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 octobre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter des présentes et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur VAILLARD Thierry, demeurant Grande Rue – 21380 Curtil Saint Seine, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 44 rue de la République – 21340 Nolay. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

AL214420095

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

CCR

SARL en cours de liquidation
au capital de 7 623 euros
Siège social : Grande Rue
21250 Broin
RCS Dijon 434 243 234

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Fernando CASAIS demeurant à Broin (Côte d'Or) - Grande rue, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à BROIN (Côte d'Or) - grande rue. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur : Fernando CASAIS.

AL214420099

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 01/10/2017, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RFC,

Siège Social : 12 rue Jean LAILLET, Daix (21121).

Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 € par apport en numéraire.

Gérance :M. Raoul FONTAO , 12 rue Jean Laillet, Daix (21121),

Agrément des Cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers, qu'à la majorité des associés, représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Dijon.

Pour avis, le gérant

AL214419947

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à LES MAILLYS du 09/10/17, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : SAS ETA DB

Siège social : Ferme Le Gros Charme - 21130 Les Maillys

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 2 000 euros

Objet social : les travaux agricoles

Admission aux associés et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : agrément si la société comporte plus de deux associés.

Président : Dominique BORNET demeurant 999 Route de Toutry - 21130 Les Maillys

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon

AL214420001

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 octobre 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ESLOSANO

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 euros

Siège : 25 rue des Contours Bernard 21560 Couternon

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : M et Mme MARTIN, demeurant 25 rue des Contours Bernard 21560 Couternon

Immatriculation : au RCS de Dijon

Pour avis,

AL214420065

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 26/10/2017, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PHAS IMMO,

Siège social : 28 boulevard Carnot, Dijon (21000).

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Vente de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 50 000 €.

Apports en numéraire : 50 000 €.

Gérance : Anne-Sylvie GIRAUDET, 28 boulevard Carnot, Dijon (21000),

Agrément des cessions : Cession libre entre associés. Cession à des titres, à titre onéreux ou à titre gratuit, avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

AL214420087

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date du 20 octobre 2017, il a été constitué une SCI :

Dénomination : LONIMMO

Capital : 1.000 Euros en numéraire

Siège social : 13 rue Charrue - 21000 Dijon

Objet : acquisition, administration et gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérance : Loic GALLAND, 13 rue Charrue 21000 DIJON et Nicolas HOUOT, 8 rue Jacques d'Albay 21121 Hauteville-les-Dijon

Cessions libres entre associés, les autres soumises à agrément.

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL214420090

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Mâcon du 01/10/2017 a été constituée une SASU nommée : A.BTP SASU

Objet : tous travaux de maçonnerie, gros oeuvre rénovation, ravalement, aménagements intérieurs et extérieurs.

Capital : 100 € Siège social : 16 Rue Des Petignys, 21300 Chenôve

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées – Vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : libre

Président : M. FURKAN KARAALI, 62 Rue Charles Pillet, 71000 Mâcon Personne ayant le pouvoir d'engager la société : M. FURKAN kARAALI, 62 Rue Charles Pillet, 71000 Mâcon

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL214420092

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCI EN MOLVEAU

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue de la Gare
21400 Sainte Colombe sur Seine

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sainte Colombe sur Seine du 23 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI EN MOLVEAU

Siège social : 5 rue de la Gare - 21400 Sainte Colombe sur Seine

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Sylvain REMY demeurant à Sainte Colombe sur Seine (Côte d'Or) - 5 rue de la Gare

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour toutes cessions consenties au profit d'un associé, du conjoint d'un associé, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Agrément obtenu par un ou plusieurs associés représentant au moins les 2/3 du capital pour toutes les autres cessions.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis : La Gérance.

AL214420094

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Ahuy en date du 27 octobre 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FLASH 2,

Siège social : 8 rue de l'Aqueduc Darcy, Ahuy (21121)

Objet : toute activité se rapportant à la vente en détail et en gros d'articles pour la maison, de meubles, de bazar, d'ornement, d'alimentation et de vêtements.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 8 000 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés.

Président :la société SARL TATOU, société à responsabilité limitée au capital de 7 630 euros, dont le siège est au 6 rue de l'Acqueduc Darcy, Ahuy (Côte d'Or),immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 438723314, représentée par Monsieur Nahel JAGHLIT en qualité de Gérant

Directeur général : la société SAS SALUTE, société par actions simplifiée au capital de 131 820 euros, dont le siège est au 8 rue Acqueduc Darcy, Ahuy (Côte d'Or), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 793692708, représentée par Monsieur Sylvain Ali JAGHLIT, en qualité de Président,

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, le président.

AL214420096

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 27 octobre 2017, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée LES VINS AUTHENTIQUES, au capital de 21.000 €, dont le siège social est à Corcelles-Les-Monts (21160) – 4 Bis, Place de l'Église, ayant pour objet en France comme à l'étranger : l'achat, la vente et d'une manière générale, le négoce sous toutes ses formes, de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'étranger, en gros, demi-gros et détail en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité viticole ; la fabrication et l'élevage de vin et boissons alcoolisées ; toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que tous travaux agricoles ; la création, le négoce de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne et le vin, et tous produits dérivés ; le négoce de tous produits d'épicerie fine et de produits régionaux ; l'étude, la conception, la réalisation, le développement de tous sites internet, assurant notamment, la vente des produits sur internet ; ainsi que de logiciels ou de programmes informatiques pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités précitées ; l'organisation et la participation à des dégustations de vins et alcools, foires, salons, animation de la vente en caveaux, en magasins spécialisés ou en restauration, la réalisation de manifestations, de séminaires, de réunions ou d'événements de toute nature en rapport avec la dégustation de vins, la viticulture et l'œnologie ; activités d'œnotourisme ; la promotion, le développement de toutes activités en rapport avec la viticulture, l'œnologie, le négoce de vins, spécialement à l'exportation, la découverte et la dégustation des spécialités ou produits du terroir bourguignon ou de toute autre région ; Et dont le premier gérant est M. Frédéric JAMETTON, demeurant à Corcelles-Les-Monts (21160) – 4 Bis, Place de l'Eglise, désigné statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL214420103

SCO François ROYET
et Nicolas Taiclet
1 Rue François Mignotte
21700 Nuits Saint Georges

Suivant acte reçu par Maître Taiclet le 26 octobre 2017, a été constituée ,une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA LONGECOURT ATHIEES

Forme : Groupement foncier agricole

Capital : 245.000 €, constitué d'apports en numéraire

Siège : 27 rue de Charmois 21700 Nuits Saint Georges

Objet : La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme de tous biens immobiliers à usage agricole

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Monsieur Gilles Remoriquet demeurant à Nuits Saint Georges (21700) 27 rue de Charmois

Cession de parts : agrément dans tous les cas

Immatriculation : au R.C.S de Dijon

Le Notaire

AL214420107

NIÈVRE

NOMINATION

JM2B PIZZAS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 73 Rue du Docteur Faucher
58320 Pougues Les Eaux
828 360 818 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 1er octobre 2017, il a été décidé de nommer, en qualité de co-gérante associée, Madame Mélissa BEDU, demeurant 73 Rue du Docteur Faucher - 58320 Pougues-Les-Eaux, pour une durée illimitée, avec effet au 1er octobre 2017.

À cette date, Madame Mélissa BEDU et Monsieur Jonathan BERNON deviendront co-gérants de la SARL JM2B PIZZAS, avec faculté d'agir ensemble ou séparément sans limitation de

pouvoir sauf à respecter les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Madame Mélissa BEDU a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire

l'exercice.

Pour avis, le gérant.

AL584420297

ADDITIF

SCI MAGISA

Société civile immobilière
Au capital de 22 105,11 euros
Siège social : 11 Rue Marcel Grenet
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 399 105 501

Par assemblée générale en date du 23 Octobre 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Octobre 2017.

Mme Isabelle Caudron, demeurant 11 Rue Marcel Grenet 58640 Varennes Vauzelles a été nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au 11 Rue Marcel Grenet 58640 Varennes Vauzelles

Pour avis

AL584420320

MODIFICATION DE STATUTS

MAISON DES TERROIRS

Société à responsabilité limitée
Transformée en Société
par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 8 Route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 321 355 059

Transformation en SAS, modification de l'objet social, modification de la durée de la Société

L'AGE du 12/10/2017, a décidé :

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour,

- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme et de modifier l'objet social,

- de mettre fin aux fonctions de gérant de Monsieur François CACHIN,

- de nommer Président de la Société, Monsieur François CACHIN, demeurant La Bonne Femme 58000 SERMOISE SUR LOIRE, pour une durée illimitée,

- de nommer Directeur Général, Madame Rachel CACHIN, demeurant La Bonne Femme 58000 Sermoise Sur Loire, pour une durée illimitée,

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas.

- de proroger la durée de la Société de 49 ans, soit jusqu'au 1er avril 2 080.

En conséquence, l'article 2 « Objet » des statuts a été modifié comme suit : « La Société a pour objet : la vente au détail de vins, bières et spiritueux, jus de fruits et de toutes boissons alcoolisées et non alcoolisées, la vente de tous produits d'alimentation fine, d'article de cave et de table et plus généralement la vente et la location de tous articles se rapportant au vin, à la table et à la cave ; toutes prestations liées à la vente, à la dégustation et à la promotion des boissons et des produits d'alimentation fine. La Société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule, soit en particulier, soit en association, sous quelque forme que ce soit, soit directement par cession, location en régie, soit au courtage et à la commission. Elle pourra en outre faire toutes exploitations, soit par elle-même, soit par tous autres modes, sans aucune exception, sauf celles apportées par la législation en vigueur sur le commerce des alcools ; créer toutes sociétés, faire tous apports à des sociétés existantes, fusionner ou s'allier avec elles, souscrire, acheter ou revendre tous titres et droits sociaux, prendre toutes commandites et faire tous prêts, crédits et avances ».

Et l'article 5 «Durée» des statuts a été modifié comme suit : « La durée de la Société initialement fixée à 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés a été prorogée de 49 ans par décision de l'assemblée générale en date du 12 octobre 2017. En conséquence, la durée de la Société expirera le 1er avril 2 080 sauf dissolution anticipée ou prorogation ».

Mention sera faite au RCS : Nevers.

Pour avis

AL584420316

CESSION

CESSION

Suivant acte SSP du 26/09/2017 enregistré le 11/10/2017 au SIE Nevers, Bord 2017 21424 Case n°A 01277,

NEXITY LAMY

SAS au capital de 219 388 000 euros, dont le siège social est 19 Rue de Vienne 75 801 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 487 530 099,

A cédé à

CITYA IMMOBILIER NEVERS

SARL au capital de 285 120 euros, dont le siège social est 8, 10,12 rue du Docteur Herpin 37 000 Tours, immatriculée au RCS de Tours sous le numéro 831 929 161,

Son fonds de commerce de Syndic, Gestion Locative et Transaction qu'elle exploitait à 11 Place Saint Sébastien 58 000 Nevers. Cette vente a été consentie au prix de 159000 euros, avec entrée en jouissance au 01/09/2017.

Les oppositions seront reçues chez la SELARL LGW, huissier de justice, 2 ave Saint Just BP 536 58005 Nevers, où il est fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans un délai de dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

AL584420322

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE CHAUME PANIER

Chaume Panier
58150 Saint Quentin sur Nohain
Au capital de 368 000 euros
RCS Nevers - 751 010 703

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 octobre 2017, il a été procédé au retrait de la gérance de Monsieur SEIGNE Jean Guy le 30 octobre 2017 remplacé par Monsieur CHOLLET François - 1 Rue de la Croix - Chaume - 58150 Saint Quentin sur Nohain et au transfert du siège social : 1 Rue de la Croix - Chaume - 58150 Saint Quentin sur Nohain.

Pour avis, la gérance

AL584420314

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de ALLIGNY-COSNE

Présence d'une petite maison d'habitation:

20 ha 06 a 48 ca - La queue des roches: ZO-137-138-142-143-146-148 - La vallée goumain: ZP-22 - Le bois des babises: ZN-8(*)-9(*) - Le champ voyon: ZP-48-157 - Le corty: ZO-35 - Le grand begat: ZT-90-128-262 - Le grand desert: ZP-194-209-224-225-236-237-239-261 - Les babises: ZN-53-54 - Les champs des portes: ZP-122-125-127-128-129-130-140-141-155-416[121] - Les chetives terres noires: ZP-40-41(*) - Les criots: ZE-40 - Les lucas: ZP-163-168 - Les parties: ZO-85-88-91-93-97-98-99-103-108 - Les tremblats: ZE-3(*)-84 - Pre des rauches: ZO-136

Et, par extension, Cmne de DAMPIERRE-SOUS-BOUHY:

5 a 76 ca - Bois des deux souliers: F-732

Cmne de CERCY-LA-TOUR:

27 ha 71 a 70 ca - Le dessertis: C-343[231]-346[231] - Le grand pre: C-214-218-430[219](*)-431[219](*) - Les chaumes: C-223-224-225-226 - Rougemont: C-264[F1]

Cmne de RAVEAU

Biens loués sur la totalité de la surface:

1 ha 59 a 82 ca - Champ de la grange: ZE-11

Et, par extension, Cmne de VARENNES-LES-NARCY:

1 ha 00 a 00 ca - Champs des taillis: ZH-12

Cmne de TAMNAY-EN-BAZOIS

Biens loués sur la totalité de la surface:

6 ha 59 a 10 ca - Champ de l etang: B-325-336-344-781[324]-794[326]-798[326] - Charpaigne: A-221 - La tuilerie: B-310 - Les petits riats: B-937[83] - Les pres prin: B-898[74]-935[76] - Les queues droites: B-527-530

- Les vignoux: B-640 - Mouligny: B-485-654-655

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/11/2017 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584420335

Alciat-Juris Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

LES MERISIERS

SCI au capital de 2 744,08 euros
Siège social : Brassy (Nièvre)
« La Montée »
R.C.S. Nevers 326 769 296

Selon AG du 20/10/2017, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :

Ancienne mention

Gérant : René DUCROT, né le 3 septembre 1944 à Brassy, décédé, dmt de son vivant à Brassy (Nièvre) La Montée.

Nouvelle mention

Gérants :Mme Martine HUNIMELS, née le 9 octobre 1948 à Ouroux En Morvan (Nièvre), dmt à Brassy (Nièvre), La Montée, et M. Antoine DUCROT, né le 26 novembre 1979 à Autun (Saône et Loire), dmt à Brassy (Nièvre), l'Huis du bout.

Pour insertion,

Les Gérants.

AL584420326

NON DISSOLUTION

LA FERME MORVAN BOURGOGNE

SARL au capital social de 1 000.00 euros
Siège social : 9 Route Départementale 981
58160 Beard
SIREN 820 017 069 R.C.S. Nevers

L'AGE du 23 Octobre 2017 statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Dépôt légal RCS Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL584420321

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89003 Saint-Georges-sur-Baulche

LIEVRE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 88 000 euros
Siège social : Rue Delangle
58210 Varzy
RCS Nevers 379 308 794

Aux termes d'une délibération en date du 12 octobre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL584420324

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLODELPIE CONSEILS

EURL au capital de 1.500 €
Siège
5 bis boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
823324629 RCS de Nevers

Le 17/07/2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au RCS de Nevers.

AL584420014

SARL BERNARD

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 1200 €
Siège social : 25 chemin du vieux Vauzelles
58640 Varennes Vauzelles
RCS 488 712 415

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 10/09/2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2017 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à 25 chemin du vieux Vauzelles 58640 Varennes Vauzelles.

Elle a nommé comme liquidateur M. FERRARI Bernard.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le 20/10/2017

AL584420300

LES CREPES VAGABONDES

Société Par Actions Simplifiée
en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social
1 route de Champrobert
58170 Poil
RCS Nevers - 803 207 380

Aux termes d'un procès-verbal du 10 octobre 2017, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, la liquidatrice

AL584420318

PIEVIN

SARL au capital de 8 000 €
Siège social
2 rue de Vauzelles, 58000 Nevers
432 450 278 RCS de Nevers

L'AGO du 06/10/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2016.

Radiation au RCS de Nevers

AL584420319

Alciat-Juris Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SD

SARL en liquidation amiable
au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 boulevard de la République
58200 Cosne Cours Sur Loire
Siège de la liquidation : 8, rue de Vignelle
58200 Cosne Sur Loire
RCS Nevers 753 482 959

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Selon AGE du 2.10.2017, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/12/16;

- donné quitus au liquidateur et déchargé de son

mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation après avoir constaté n'y avoir lieu à répartition d'un boni de liquidation.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis,

AL584420323

AVIS DE CONSTITUTION

NEOCOM THD

Par acte SSP du 20/10/2017, il a été constitué une SASU dénommée : NEOCOM THD.

Siège social : 28 rue Georges Guynemer, 58000 Nevers.

Capital : 3.000€.

Objet : Installation de Réseaux de Télécommunications.

Président : M. Hichame BOUREGBA, 28 rue Georges Guynemer, 58000 Nevers.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.

AL584420327

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2017, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : FB SERVICES

Forme de la société : EURL

Capital : 5 000 eurosuros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : Route de Trangy - Lieudit Grangebault – 58000 Saint-Eloi.

Objet Social :

La société a pour objet :

Plomberie, chauffage et plus généralement toutes opérations se rapportant à l'objet social (installation, entretien, maintenance équipements de chauffage et sanitaire).

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Franck BOURGALET demeurant Route de Trangy - Lieudit Grangebault - 58000 Saint-Eloi.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis, Le Gérant

AL584420046

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 13 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : TOMA

Siège Social : 13 rue des Récollets 58000 NEVERS

Capital social : 100 €

Objet : La propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme les immeubles de la société. Etgénéralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, sans porter atteinte à la nature civile de l'objet..

Durée : 99 ans

Gérant : M. Thomas CHARLOIS, demeurant Vatouna 22B Vishgorod, UKRAINE, .

Les cessions de parts sociales consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux, ou à des ascendants ou descendants sont soumises à agrément

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

AL584420330

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TAXI LORIC

Forme sociale : SAS

Capital social : 15 000 €

Siège social : 2 Bis, rue des Mornanges – 58130 Poiseux

Objet social : Activité de taxi

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité **des associés**

Président : Mr Laurent GALLET dt à Poiseux (58) – 2 Bis, rue des Mornanges

Immatriculation : RCS de Nevers.

AL584420333

YONNE

NOMINATION

AFB RENOV

Forme : SAS
Siège social : 18 rue des Grahuches
89 100 Sens

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Troyes du 24-10-2017 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la Sàrl LYS 14 rue des Isles 89470 Moneteau (club privé, discothèque), RCS Troyes 802 890 350. Date de cessation des paiements : 24-04-2016. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SCP CROZAT BARAULT MAIGROT en la personne de Me Stéphane MAIGROT 2 Place Casimir Perier BP4095 10018 Troyes Cedex, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894420368

Capital social : 10 000 euros
Numéro SIREN : 815 295 019 RCS Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/10/2017, il a été pris acte de la nomination de Monsieur ABDELGHANI MOUGHAMIR demeurant 179 Boulevard Maxime Gorki 93 240 Saint-sen qualité de nouveau Président, à compter du 18/10/2017 pour une durée illimité, en remplacement de Monsieur PATRICK COSTES, Président démissionnaire, de modifier l'objet social de la société, tous travaux de second oeuvre, pour tous travaux de voirie, réseaux divers, de changer la dénomination de la société pour ALTIS TP.

Les articles 2, 4 et 28 des statuts ont été modifiés, en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL894420307

CREATEURS EUROPEENS ASSOCIES

SAS au capital de 216.000 €
Siège social : 5 rue Victor Hugo
89400 Cheny
382 709 988 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 3 juillet 2017, il a été :

-constaté le non renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, BOUTON ET ASSOCIES et DYNEXPERT décidé lors de l'assemblée générale du 30 juin 2016

-décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la SARL AUDEXO, 1 rue Gambetta 92150 Suresnes

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre

AL894420352

➜ **DÉSIGNATION**

COOPERATIVE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

SA au capital de 1600 €
Siège social :
25 Route de Paris, 89380 Appoigny
483 641 551 RCS d'Auxerre

L'assemblée générale du 07/07/1017 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de : M. PANNETIER Michel et Mme GHAUTHIER Narhalie.

Et a désigné en qualité d'administrateur : M. SOISSON Laurent, demeurant 34 Avenue de La Puisaye, 89240 Villefargeau.

Modification au RCS d'Auxerre

AL894420077

➜ **TRANSFERT DE SIÈGE**

GLOBA TARDING K

SARL au capital de 2 000€,
35 Quai Du Général Leclerc
89300 Joigny,
831 487 145 RCS Sens.

L'AGE a décidé, le 17.10.2017, de transférer le siège social de la société, au 1.11.2017, au 76 avenue Jean Hemery, 89300, Joigny. Mention au RCS de Sens.

AL894420362

BUSINESS SR

SCI au capital de 200 euros
Siège social: 48 Allée Fontaine
89000 Perrigny
503 711 483 RCS Auxerre.

L'AGE du 24/10/2017 a transféré le siège social à 641 chemin de Bargassin 69270 Cailloux-sur-Fontaines à compter du 24/10/2017.

Immatriculation au RCS de Lyon.

Mention au RCS de Auxerre.

AL894420337

Coopérative de consommation du personnel des groupes La Poste et France Telecom de Bourgogne

SA au capital variable de 1600 euros
Siège social : 25 route de Paris 89380 Appoigny
483 641 551 RCS Auxerre

L'AGE du 07/07/2017, a transféré le siège social à 66 rue de Trepillot, 25000 Besançon à compter du 09/07/2017, et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts.

Radiation au RCS de Auxerre. Immatriculation au RCS de Besançon.

AL894420342

PCIC

SAS au capital de 7500 €
Siège social :
5 rue des Chamognots, 89100 Nailly
442 756 060 RCS de Sens

En date du 21/09/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 26 boulevard du Centre, 13008 Marseille, à compter du 21/09/2017

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Marseille

AL894420349

CHEZ MOUSS.

SASU au capital de 2.000€.
Siège social : 7 rue de l'église,
89190 Bagneaux
832 177 448 RCS de Sens

Le 12/10/2017, le Président a décidé de transférer le siège social au : 24 rue de la république, 89190 Villeneuve l'Archevêque. Modification au RCS de Sens

AL894420356

DESIGN-DECO PASSION

Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 4, route de Beaumont
89250 Seignelay
R.C.S. Auxerre 523 277 267

Le gérant associé unique a décidé de transférer le siège social au 47, route d'Auxerre, 89470 Monéteau à compter du 1er septembre 2017. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Auxerre

Pour avis,

AL894420359

SCHUFT GAEL

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social: 48 allée Fontaine
89000 Perrigny
508 972 718 RCS Auxerre

Le 24/10/2017 l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 641 chemin de Bargassin 69270 Cailloux-sur- Fontaines à compter du 24/10/2017. Immatriculation au RCS de Lyon. Mention au RCS de Auxerre.

AL894420364

BIKE SHOP

SARL au capital de 16000 euros,
8-10 Rue Des Noues Bouchardes
89100 Sens.
RCS Sens 800875379.

A compter A.G.E du 04-06-2017: Transfert du siège social à: 1 Rue De L Artisanat, 89100 Paron. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Sens.

AL894420366

➜ **MODIFICATION DE CAPITAL**

EARL CAILLARD

Earl au capital de 254.300 €
Siège : Champs de Vaux
89560 Courson Les Carrieres
483045456 RCS de Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2017, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social de 146.500 euros, ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 107.800 euros et a pris acte de la démission de M. Philippe Caillard de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL894420319

HARY

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 13, Rue Grande
89340 Villeblevin
491 352 985 RCS Sens

Avis de modification

Aux termes de l'AGE du 08/09/2017, les associés ont augmenté le capital social actuel de 1.000 € pour le porter à 3.000 €.

Mention au RCS de Sens

Pour avis, le gérant

AL894420350

A LA COTE SAINT JACQUES

Société par actions simplifiée
Au capital de 849 880,00 euros
Siège social : 14 Faubourg de Paris
89300 Joigny
331 532 838 RCS Sens

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 19 septembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de réduire le capital social d'une somme de – 820 993,77 €, le ramenant ainsi de 849 880,00 € à 28 886,23 € par voie d'absorption à due concurrence du poste « report à nouveau » débiteur et réduction de la valeur nominale de chaque action, toutes catégories confondues,

- d'augmenter le capital social, d'une somme de 571 113,77 € pour le porter à 600 000 € par l'incorporation directe au capital de la totalité du poste « prime d'émission » à hauteur de 524 540,91 € et d'une quote part du poste « autres réserves » à hauteur de 46 572,86 € et élévation de la valeur nominale de chaque action, toutes catégories confondues.Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au GTC de Sens.

Pour avis – Le Président.

AL894420351

SELARL PHARMACIE DOCO & BLONDET

Société d'exercice libéral
Au capital de 1.000-€
Siege Social : Sens 89100 - 89, Grande Rue
RCS Sens 819.215.088

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 octobre 2017, les associés ont constaté la réalisation de la condition suspensive affectant les résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 juillet 2017et ont ainsi décidé de :

- de modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais PHARMACIE DOCO. Le nom commercial est : PHARMACIE DU MARCHE.

L'article 3 s'en trouve modifié.

- de modifier les articles 7, 9 et 13 des statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions du décret n°354.2017 du 20 mars 2017.

En conséquence de ce qui précède, les associés ont approuvé purement et simplement le nouveau texte des statuts, dans son ensemble et en chacun des articles.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL894420371

➜ **CONVOCATION**

Assemblées de section des associés coopérateurs

C.A.PRO.GA. LA MEUNIERE

190 bis rue Paul Doumer
45200 MONTARGIS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra dans les communes ci-dessous désignées :

- Mardi 21 Novembre 2017
à 9 heures,
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES,
Salle Polyvalente de CHANTECOQ

- Mardi 21 Novembre 2017
à 15 heures,
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD,
Salle Polyvalente de DOUCHY

- Mercredi 22 Novembre 2017
à 9 heures,
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS et ST FIRMIN/GONDREVILLE,
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD

- Mercredi 22 Novembre 2017
à 15 heures,
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON,
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE

précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 5 DECEMBRE 2017.**

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au Siège de la Coopérative ou chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation.

ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017** à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **MARDI 5 DECEMBRE 2017.**

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion, des comptes annuels et consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés, et du texte des résolutions proposées, au siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **MARDI 5 DECEMBRE 2017** à 9h30, Espace Jean Vilar à AMILLY.

Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

1. Nomination du Bureau,
2. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2016/2017, clos le 30 juin 2017,
3. Rapport sur la gestion du groupe,
4. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
5. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
7. Approbation de ces comptes,
8. Répartition et affectation du résultat,
9. Quitus au Conseil d'Administration,
10. Quitus aux Administrateurs ayant cessés leurs fonctions,
11. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
12. Élection d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,
13. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
14. Constatation du montant du capital social,
15. Pouvoirs pour formalités.

Le Président du Conseil d'Administration, J-M. BILLAULT

AL894420317

LA COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE PERSONNELS DE LA POSTE ET FRANCE TÉLÉCOM DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

SA à capital Variable de 1600 €
Siège Social :25 Route de Paris
89380 Appoigny
483 641 551 RCS d'Auxerre

Fait savoir que l'Assemblée Générale Ordinaire de ses Sociétaires se déroulera le 7 juillet 2017 à partir de 9 heures 30 au 34 Avenue de La Puisaye 89240 Villefargeau.

Elle sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire portant sur une modification des statuts.

AL894420360

Convocations aux Assemblées de Section et à l'Assemblée Générale

SCA YNOVAE

Siège social 3 Allée de Passy 89510 Véron

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative YNOVAE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

- pour le secteur Est de la coopérative, le mardi 21 novembre 2017 à 9h, salle des fêtes de Vergigny (89600) – 11, rue des Bruyères.

- pour le secteur Ouest de la coopérative, le mercredi 22 novembre 2017 à 9h, salle culturelle de Champvallon (89710) – 54, rue Montegros.

- pour le secteur Nord de la coopérative, le vendredi 24 novembre 2017 à 9h, foyer communal de Villeperrot (89140) – 1, rue l'Abreuvoir.

Ordre du jour des Assemblées de section :

Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 8 décembre 2017 dont la convocation est ci-dessous.

Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 8 décembre 2017.

Questions diverses.

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 8 décembre 2017 à 14 h à Joigny (89300), salle Claude Debussy – 61, rue Saint-Jacques.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016-2017 et sur la gestion du Groupe YNOVAE.

Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2017.

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés.

Approbation des comptes.

Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Quitus aux Administrateurs.

Affectation du résultat de l'exercice 2016-2017.

Constatation de la variation du Capital Social.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs.

Renouvellement / Nomination d'un co-commissaire aux comptes.

Questions diverses.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration

Laurent PONCET

AL894420374

➜ **RECTIFICATIF**

RECTIFICATIF

Concernant la constitution de la société DISTRIBUTION SERVICE.

Il convient de préciser que le nom commercial sera : «DISTRIBUTION SERVICE».

Le reste de l'annonce est inchangé.

AL894420346

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 22/09/2017, n°AL893820067, concernant la SCI GAMBETTA,

Il y avait lieu de lire : **SCI GAMBETTA, Société Civile Immobilière au capital de 762,25 euros, 12 rue des Epinettes, 45600 Sully sur Loire, 342 960 846 RCS Orléans**

Au lieu de « SCI GAMBETTA, Société Civile Immobilière au capital de 762,25 euros, 3 Les Collins, 89330 Saint Loup d'Ordon, 342 960 846 RCS Sens»

Et Il y avait lieu de lire : **En conséquence, cette société sera radiée du registre du commerce et des sociétés d'Orléans et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens**

Au lieu de lire : « En conséquence, cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens»

AL894420348

➜ **MODIFICATION DE STATUTS**

C.E.P.E DU PLATEAU ARDECHOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.700 €
Siège social :
La Caillotte Bouilly
89600 Vergigny
443 458 187 R.C.S. Auxerre

Suivant PV du 13/10/2017, l'associé unique a décidé, à compter de ce jour, de :

* transformer la société en société par actions simplifiée sans création d'une personne morale nouvelle,

* nommer en qualité de président, pour une durée illimitée, la SARL ATLAS DATA au capital de 343.010, 29 €, siège social 16, Rue des Suisses 92380 GARCHES, R.C.S. Nanterre 329 264 642, représentée par Mme Chantal de CHALONGE, es qualité de Gérante,

* nommer comme commissaire aux comptes titulaire la Société CAP FIDUCIAIRE ET GESTION 7 rue Taine 75012 Paris RCS Paris 423 839 539 représentée par Bernard AZZI, et commissaire aux comptes suppléant, Hervé PERRIN, né le 11 avril 1959 à Montmorency (95), 7 rue Charles Tuleu 95160 Montmorency, pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Mention au RCS de Auxerre

AL894420326

GAEC FOURNILLON ET FILS

Société civile au capital de 354.780 €
Siège
34 Grande rue 89360 Bernouil
950003848 RCS de Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2017 a décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une société civile. À compter de cette date les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : Sc Fournillon et Fils.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Objet principal : la propriété, l'administration, la gestion et la location de tous immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. Et à titre secondaire, exercer toutes activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 354.780 euros.

Siège social : 34 Grande rue - 89360 Bernouil.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 2044.

Gérants : Mme Muguette Champeix épouse Fournillon demeurant à Bernouil (Yonne), 34 Grande rue, M. Éric Fournillon demeurant à Bernouil (Yonne), 2 route des Millois, M. Dominique Fournillon demeurant à Bernouil (Yonne), 32 Grande rue, et M. Pascal Fournillon demeurant à Vézannes (Yonne), 2 Grande rue.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément unanime des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL894420334

Coopérative de consommation du personnel des groupes La Poste et France Télécom de Bourgogne

SA au capital de 1600 euros Siège social : 25 route de Paris 89380 Appoigny 483 641 551 RCS Auxerre

L'AGE du 07/07/2017, a modifié la dénomination de la société qui devient :

Coopérative de consommation du personnel des groupes La Poste et France Télécom de

Bourgogne Franche Comté. Dépôt au RCS d'Auxerre.

AL894420339

SELARL PHARMACIE BLONDET & DOCO

Société d'exercice libéral à
Responsabilité limitée
Au capital de 1.000-€
Siège social : rue Chambertrand
Centre commercial intermarché 89100 Sens
RCS Sens 479.286.270

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 octobre 2017, les associés ont constaté la réalisation de la condition suspensive affectant les résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 juillet 2017et ont ainsi décidé de :

- Prendre acte de la démission de Monsieur Emmanuel DOCO de ses fonctions de gérant de la société à compter du 15 octobre 2017, Monsieur Antoine, Dominique, Bruno, Marie BLONDET, demeurant à Sens 89100 – 31, rue Victor Guichard devient ainsi le seul gérant de la société, à compter du 16 octobre 2017,

- de modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais PHARMACIE BLONDET. Le nom commercial est : PHARMACIE CHAMBERTRAND. L'article 3 s'en trouve modifié.

- de modifier les articles 7, 9 et 13 des statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions du décret n°354.2017 du 20 mars 2017.

En conséquence de ce qui précède, les associés ont approuvé purement et simplement le nouveau texte des statuts, dans son ensemble et en chacun des articles.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL894420372

➜ **FUSION**

Projet de fusion

UNA DU TONNERROIS-UNA CRUZY LE CHATEL

Avis de fusion entre :

L'association « UNA du TONNERROIS » déclarée à la Sous-Préfecture d'Avallon le 24 mars 1972, dont le siège social est situé 48 rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre, immatriculée au SIRENE sous le n°778697003, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide et d'accompagnement à domicile sous les formes prestataire et mandataire et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.

Et l'association « UNA CRUZY LE CHATEL » déclarée à la Sous-Préfecture d'Avallon le 07/11/1967, dont le siège social est situé 5 rue des Tilleuls 89740 Cruzy le Châtel , immatriculée au SIRENE sous le n°778662130 , ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide et d'accompagnement à domicile sous les formes prestataire et mandataire et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.

Les associations ci-dessus désignées ont établi par acte sous seing privé en date du 28 Juin 2017 un projet de traité de fusion. Au terme de ce projet UNA CRUZY LE CHATEL fera apport à titre de fusion absorption par UNA du TONNERROIS de tous les éléments actifs et passifs sans exception ni réserve, qui constitueront le patrimoine d'UNA CRUZY LE CHATEL dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion.

Les comptes utilisés sont ceux arrêtés au 31/12/2016, date de clôture des derniers exercices de chacune des deux associations intéressées, et régulièrement approuvés.

Les apports évalués sur la base de leur valeur nette comptable font apparaitre une valeur globale des éléments d'actif apportés à 195 526 € et des éléments de passif pris en charge égale à 80 273 €, soit un actif net de fusion de 115 253 €.

La fusion prendra juridiquement effet à la date du 31 décembre 2017 sous réserve de l'approbation du projet de traité par les assemblées générales des deux associations qui se tiendront le 30/11/2017 pour UNA du TONNERROIS et le 30/11/2017 pour UNA CRUZY LE CHATEL

A l'issue de la fusion l'association absorbante, sous réserve d'approbation par son assemblée générale, prendra la dénomination de ACTIV'UNA TONNERROIS ; l'adresse de son siège social sera fixée 48 rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre.

Les dossiers complets relatifs au projet de fusion sont consultables à compter du 30/10/2017 par leurs adhérents au siège de chacune des deux associations à Tonnerre et à Cruzy le Châtel, conformément aux dispositions du décret 2015-832 du 7 juillet 2015.

AL894420344

Avis de fusion entre :

L'Association « UNA du TONNERROIS » déclarée à la Sous-Préfecture d'Avallon le 24 mars 1972, dont le siège social est

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COLLAN - terre et pré

- Vente : 97 a 26 ca - Le crot aux morts: A-859 - Le dernier vau: ZB-93 - Pres de la merciere: A-475-482-483

- Bail rural d'une durée de 9 ans : 10 a 30 ca - La Loge : A 346

DIXMONT - terre

1 ha 19 a 92 ca - De bourbuisson: ZE-122 - La croix: ZE-124

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20 novembre 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894420370

situé 48 Rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre, immatriculée au SIRENE sous le n° 778697003, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide et d'accompagnement à domicile sous les formes prestataire et mandataire et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.

Et l'Association « UNA ANCY-NOYERS » déclarée à la Sous-Préfecture d'Avallon le 12 mars 1972, dont le siège social est situé 24 grande rue 89160 Ancy-le-Franc, immatriculée au SIRENE sous le n° 778640474, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide et d'accompagnement à domicile sous les formes prestataire et mandataire et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.

Les Associations ci-dessus désignées ont établi par acte sous seing privé en date du 26 juin 2017 un projet de traité de fusion. Au terme de ce projet UNA ANCY-NOYERS fera apport à titre de fusion absorption par UNA du TONNERROIS de tous les éléments actifs et passifs sans exception ni réserve, qui constitueront le patrimoine d'UNA ANCY-NOYERS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion.

Les comptes utilisés sont ceux arrêtés au 31 décembre 2016, date de clôture des derniers exercices de chacune des deux associations intéressées, et régulièrement approuvés.

Les apports évalués sur la base de leur valeur nette comptable font apparaitre une valeur globale des éléments actifs apportés à 437 614 € et des éléments de passif pris en charge égale à 256 646 €, soit un actif net de fusion de 180 968 €.

La fusion prendra juridiquement effet à la date du 31 décembre 2017 sous réserve de l'approbation du projet de traité par les assemblées générales des deux associations qui se tiendront le 30/11/2017 pour UNA du TONNERROIS et le 28/11/2017 pour UNA ANCY-NOYERS.

A l'issue de la fusion l'association absorbante, sous réserve d'approbation par son assemblée générale, prendra la dénomination de ACTIV'UNA TONNERROIS; l'adresse de son siège social sera fixée 48 rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre.

Les dossiers complets relatifs au projet de fusion sont consultables à compter du 30/10/ 2017 par leurs adhérents au siège de chacune des deux associations à Tonnerre et à Ancy-Le-Franc, conformément aux dispositions du décret 2015-832 du 7 juillet 2015.

AL894420361

VENTE

VENTE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 septembre 2017, à Paris, enregistré au SPE/E de Auxerre 1, le 9 octobre 2017, Dossier 2017 20586, référence 2017 A 00199 :

H2EAUX, société à responsabilité limitée au capital de 100.940 €, 2 rue des Longues Raies - ZI des Vauguillettes 89100 SENS, 493 839 401 R.C.S.

A vendu à :

CRYSTAL ISLAND FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 800.000 €, 2 rue des Longues Raies - ZI des Vauguillettes 89100 SENS, 831 934 146 R.C.S.

Un fonds de commerce de **Actifs relatifs à la commercialisation de Spas, sauna, solarium, hammam, piscine, accessoires et produits consommables** sis 2 rue des Longues Raies - ZI des Vauguillettes 89100 SENS.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 250.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 21 septembre 2017.

Les oppositions seront recues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales à l'adresse suivante 2 rue des Longues Raies - ZI des Vauguillettes 89100 SENS pour la validité et la correspondance.

Pour avis.

AL894420330

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Romain LENDAIS, Notaire de la SCP« Lendais & Associés », titulaire d'un office notarial à Villeneuve sur Yonne (Yonne) 8 Quai du Commerce**, le 28 septembre 2017, enregistré à SPFE Auxerre, le 05 octobre 2017 dossier 2017 20609 référence 2017N00122, a été cédé par :

Monsieur Jacques Marius Paul **GUERIN**, Electricien, divorcé de Madame Marie-Lyse PETOUX, demeurant à Egriselles-le-Bocage (89500) 40, Grande rue .

Né à Egriselles-le-Bocage (89500), le 19 mai 1949.

A :

La Société dénommée **L'EGRISELLOIS**, Société en nom collectif au capital de 1000 €, dont le siège est à Egriselles-le-Bocage (89500) , 40 Grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 831020839 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le fonds de commerce de Vente d'appareils, électroménagers, quincaillerie, bricolage, tabacs, droguerie, librairie, papeterie, presse, bazar, mercerie sis à Egriselles-le-Bocage (89500), 40 Grande rue, lui appartenant, connu sous le nom commercial E.B SERVICE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 309224897, le fonds comprenant :

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-SIX MILLE EUROS (66.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DEUX MILLE VINGT EUROS (62.020,00 EUR),

- au matériel pour TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGTS EUROS (3.980,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL894420335

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES PATOUILLATS

SCI au capital de 1.000€.
Siège social : 4 chemin des Patouillats
89113 Charbuy
752 300 921 RCS Auxerre

En date du 23/10/2017, l'AGE a décidé de nommer en qualité de Gérant Mme Irina SZABAT, 01 rue Sambin - 21000 Dijon, en remplacement de M. François RIOT.

Mention au RCS d'Auxerre.

AL894420338

NON DISSOLUTION

BCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 Rue des Epenards
89510 Etigny
481479913 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 20 octobre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL894420329

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LE GATINAIS FESTIF

Au capital de 1 000 €
22, Rue de la République
89150 Saint Valérien
RCS Sens 814 285 508

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 30/09/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Elle a nommée comme liquidateur M Alex VEDRENNE pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé au 22 Rue de la République 89150 Saint-Valérien. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894420149

SARL SENOTECH

Société en liquidation
Au capital de 8 000 €
Siège Social : 2 Impasse des Carrières
89100 Sens
RCS 798 483 681 Sens

Clôture de liquidation

L'AGE du 30/09/2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/09/2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL894420302

DEB'AVYONNAIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège
5 promenade du Pré de l'Echelle
89310 Noyers
793172180 RCS de Auxerre

Avis de dissolution et de nomination des liquidateurs Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 septembre 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 octobre 2017 : A été nommé liquidateur pour la durée de la liquidation : M. Patrice DEBUISSON demeurant 18 rue Joffre 89440 L'Isle sur Serein. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 18 rue Joffre 89440 L'Isle sur Serein. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL894420331

SCEA DU PRIEURE DE BEINE

Société civile en liquidation
au capital de 60.979,61 €
Siège
75 grande Rue 89800 Beine
385377304 RCS de Auxerre

Liquidateurs : M. Luc Darlot – 75 Grande rue – 89800 Beine et M. Didier Hellias – 2 place de l'Église – 89800 Courgis Avis de clôture de liquidation Aux termes d'une décision en date du 24 octobre 2017, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, a donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

AL894420333

BERNARD SERVICES TECHNIQUES

E.U.R.L en liquidation au capital de : 1000€
Siège social n°20 Lieu-dit Blandy
89170 St Martin des champs
R.C.S. : 807664933

L'assemblée générale, réunie le 06 Octobre 2017 à Blandy St Martin des Champs a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de M.BERNARD QUENTIN liquidateur, et constate la clôture de liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre

Le liquidateur

AL894420341

SCI LA CHENEVIERE

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : Buisson, 89440 Angely
389 832 569 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 septembre 2017, annexé à un acte reçu par Maître Lucie BOURSIER, notaire à L'ISLE SUR SEREIN, le 29 septembre 2017, contenant liquidation et attribution des biens immobiliers appartenant à la société aux associés, en cours de publication au service de la publicité foncière d'Auxerre, les associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au liquidateur, Madame Wanda LAURENT, demeurant à Mulhouse (68100), 42 rue Jean Mieg, épouse de Monsieur Gilles PONTANEL,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du siège social sis Buisson, 89440 Angely. C'est à cette adresse que toute correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. La radiation sera effectuée au RCS d'Auxerre»

AL894420345

LE NID DU GEAI

SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : Hameau de la Borde
11 Grande Rue Saint Martin sur Oreuse
89260 Thorigny-sur-Oreuse
434 062 998 RCS Sens

Le 10/10/2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/10/2017.

Dépot au RCS de Sens.

AL894420367

PASCAR

SARL au capital de 6000 Euros
1 Bd des Noyers Pompons,
ZAC des Vauguillettes,
89100 Sens
512334327 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 31/07/2011 les Associés ont : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Monsieur CARLOT Pascal 28 bis rue des Caves, 89100 St-Martin du Tertre, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Sens.

AL894420369

AVIS DE CONSTITUTION

Avocat aux barreaux
de Dijon et Auxerre
jerusalem.th@avocat-conseil.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : PYNEAU PRUNUTZ

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 10 rue des moulins 89800 Chablis

Objet : fabrication de produits sucrés et salés, épicerie, vente de vins et de produits régionaux et du terroir ainsi que tout activité industrielle, commerciales, de conseil et financière s'y rattachant.

Durée : 99 années

Capital : 5.000 euros

Gérance : Aymeric LUCZKIEWICZ 10 rue des moulins, 89800 Chablis

Immatriculation : au RCS d'Auxerre

Pour avis,

AL894420290

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/10/2017, il a été constitué une SCI dénommée SCI VICTOR.

Capital: 150€.

Siège social: chemin du moulin de Montleu 89600 Saint-Florentin.

Objet: propriété, gestion, exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou apporte à la société), l'achat / vente de biens immobiliers et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.

Gérant: M. OLIVIER CLECH, chemin du moulin de Montleu 89600 Saint-Florentin.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre

AL894420313

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/09/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES BASSES BOULANGERES

Objet social : Construction de biens immobiliers en vue de leur revente

Siège social : 3 les poissons, 89150 Jouy.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. ALLIOT BENOIT, demeurant 3 les poissons, 89150 Jouy

Clause d'agrément : parts librement cessibles entre associés, soumise à agrément dans les autres cas

Immatriculation au RCS de Sens

AL894420323

DISTRIBUTION SERVICE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 octobre 2017, à MAILLOT.

Dénomination : DISTRIBUTION SERVICE.

Forme : SAS.

Siège social : 21 rue de l'Europe, 89100 Maillot.

Objet : Toutes activités liées à l'achat, l'importation et la vente : de pièces détachées pour matériels de motoculture, véhicules sans permis, véhicules à batterie et groupes éléctrogènes ; d'accessoires, de consommables et de fournitures pour l'entretien

des espaces verts ; de moteurs pour matériels de motoculture et de l'industrie, de groupes éléctrogènes. A titre accessoire, toutes activités de conseil, d'assistance et de formation visant la maitrise d'outils techniques, numériques et digitaux, ect... en lien avec l'activité principale..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 300 000 € euros divisé en 3 000 actions de 100 € euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession de titres donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire. Les cessions de titres entre associés sont libres..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Dimitri LANGLOIS 21 rue de l'europe 89100 MAILLOT.

Directeur général : Monsieur Fabien THIERRY Maison du parc - Base de loisirs - RD 912 78190 Trappes.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Commissaire aux Comptes titulaire : SARL BDO IDF 7 Rue du parc de clagny 78000 Versailles immatriculée au registre du commerce et des sociétés de EVRY sous le numéro 307 571 000.

Représentant permanent : Dominique PAQUIS.

Pour avis.

Le président

AL894420328

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 17/10/2017 il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MPH SERVICES

Capital : 25 000 €, divisé en 25 000 parts de 1 €.

Siège social : Zone d'activités – Rue de la Croix Saint-Marc 89100 Villeroy

Objet : la mécanique générale, l'étude, la réalisation et plus généralement la réalisation tous services aux entreprises dans le domaine de l'industrie.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Silvère MOREAU demeurant 19, quai des Sablons 89100 Sens

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894420336

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 18/10/2017 constitution de la SASU JEDYI IMPORT

Capital fixe : 100 euros.

Siège social : 6 Bis Rue Des Cluzeaux 89770 Chailley.

Objet social : vente accessoire téléphonique.

Président : Mr Jean-Daniel JAURREY demeurant 6 Bis Rue Des Cluzeaux 89770 Chailley. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894420343

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 octobre 2017, à Maillot.

Dénomination : SAINT MAUR LOFT - SML.

Forme : SARL.

Siège social : 21 rue de l'europe, 89100 Maillot.

Objet : L'acquisition de tous terrains à bâtir ou d'immeubles déjà bâtis destinés à être démolis, en vue de l'édification d'immeubles et la revente desdits immeubles, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains; La construction et l'aménagement sur ces terrains, d'un ou plusieurs immeubles et leurs aménagements nécessaires notamment aires de stationnement, services collectifs, espaces verts; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, achevés ou en l'état futur d'achèvement, en totalité ou par fractions ; Accessoirement la location desdits immeubles dans l'attente de leur revente ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 2000 euros

Gérance : Monsieur Franco DI PAOLA 48 Avenue Albert 1er 94210 La Varennes Saint Hilaire

Gérance : Monsieur Michel BEAU 21 Rue de l'Europe 89100 Maillot.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis.

La Cogérance

AL894420347

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 18/10/2017, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : METTETAL BROTHERS

Forme : SARL

Capital : 10.000,00 €uros

Siège social : 5 Les Renuées 89330 Verlin

Objet : L'acquisition et la gestion de titres de sociétés de toute nature, la création, l'achat et la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises industrielles, commerciales, agricoles, financières ou immobilières. Toutes prestations de services aux sociétés et entreprises, études, prévisions, consultations, représentation, conseil en matière financière, administrative et commerciale.

Gérant : Mr Thomas METTETAL demeurant 5 Les Renuées 89330 VERLIN, pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Sens.

AL894420353

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI JACQUELIN

Siège social : 13 Rue Victor Guichard – 89510 Veron

Objet : La propriété, l'achat, la vente ou la construction, la gestion et plus généralement, l'exploitation par bail, location, sous location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers, des immeubles bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par acquisition, crédit-bail, ou autrement, et toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ; Le droit d'habiter le bien acquis, constitutif d'un droit de jouissance et d'habitation à titre gratuit au profit de chacun des associés gérants, à charge pour eux, d'entretenir le bien et d'en assurer la conservation.

Durée : 99 années

Capital : 100 euros

Gérance : Monsieur GUILLOUX Frédéric et Madame THERET Carine, demeurant ensemble 13 Rue Victor Guichard – 89510 Veron

Cession parts : Libre entre associés. Toute opération ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales au profit d'autres personnes ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire. En cas de décès d'un associé, la majorité requise pour l'agrément s'apprécie abstraction faite des parts sociales du défunt. Immatriculationau RCS de Sens;

Pour avis.

AL894420365

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 octobre 2017 à Arces Dilo (Yonne), il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : ETA DU MERISIER.

Forme : Société en nom collectif.

Objet : Réalisation de prestations de travaux agricoles et accessoirement la location de matériels, la vidange de fosses septiques, le déneigement.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 1 rue de Courbepine, le Merisier, 89320 Arces Dilo.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés indéfiniment et solidairement responsables :

Mme Aurélie Van Steenkiste et M. Mathieu Langlois demeurant tous deux 1 rue de Courbepine, le Merisier, 89320 Arces Dilo.

Associés indéfiniment et solidairement responsables :

M. Hubert Van Steenkiste demeurant 5 rue des Granges, le Merisier, 89320 Arces Dilo, et M. Patrick Van Steenkiste demeurant 1 route des Rondeaux, 89320 Arces Dilo.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL894420373

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

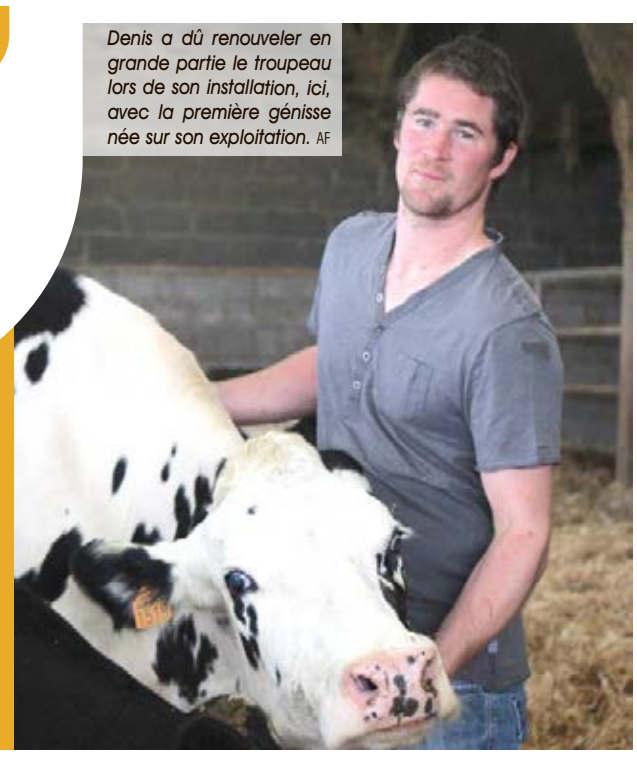


SAINT-CÉNÉRÉ (53)

Paroles de jeune

PRODUCTION LAITIERE

Éleveur de vaches laitières depuis le 1er janvier 2013 à Saint-Céneré, Denis Leroyer pratique l'insémination par l'éleveur (Ipe).



Denis a dû renouveler en grande partie le troupeau lors de son installation, ici, avec la première génisse née sur son exploitation. AF

« Je ne suis pas un gars de tracteur »

Après un Bts Acse en alternance au Clasel et à la Mfr de la Futaie, Denis a d'abord travaillé pendant 7 ans au sein du Cer France comme comptable puis comme conseiller environnement avant de s'installer.

Après une première occasion manquée à Fougères, il reprend le 1er janvier 2013, l'exploitation de vaches laitières de race Prim'Holstein située au lieu-dit La Néronnière à Saint-Céneré : *« J'étais suivi au point installation de la Chambre d'agriculture et c'est Laurence Bourdin qui m'a proposé l'exploitation. Géographiquement elle me convenait bien puisque mes parents habitent à Louverné et j'y ai aussi une bande d'amis. Tout est ensuite allé très vite pour mon installation ».* Installé sur un atelier de 38 Prim'Holstein, produire du lait était une évidence : *« le lait c'était obligatoire, je ne suis pas un homme à tracteur »* ironise-t-il, et d'ajouter, toujours sur le ton de l'ironie : *« le tracteur, ça mange de l'argent pendant que la vache en rapporte ».*



Denis entretient une grande complicité avec ses animaux, dès leur plus jeune âge. AF

J'aime

- M'occuper des animaux
- Être à la pointe de l'information (membre du bureau Ja 53, responsable du groupe Lait Ja 53, membre du groupe cultures)
- Choisir mes partenaires et être indépendant

Je n'aime pas

- La surtransposition des normes
- L'excès de tâches administratives

Quelques chiffres

- 32 ans, marié, 2 enfants
- 340 000 L de lait - 38 VL Prim'Holstein
- 69 ha de Sau dont 20 ha de maïs, 17 ha d'herbe et 32 ha de cultures

Plus de précision

Cherchant toujours à améliorer les performances de son troupeau, il s'est laissé convaincre en 2016 d'intégrer l'association de l'Ipem (insémination par l'éleveur en Mayenne). Après une formation, coûtant à l'époque 200 € (aujourd'hui gratuite), et l'acquisition du matériel nécessaire au stockage des doses (cuve à azote, congélateur…) pour un montant de 800 €, Denis pratique, depuis juin 2016 l'insémination par l'éleveur. *« Au-delà des économies d'actes d'insémination (29 €/acte), cela me permet d'être le plus précis possible dans le suivi de reproduction du troupeau. J'ai eu le déclic fin 2015, j'ai eu une vache prête entre Noël et le jour de l'an, l'inséminateur n'a pas pu passer et ça me l'a décalé de trois semaines ! Aujourd'hui je suis plus indépendant, mais je garde de bonnes relations avec mon inséminateur ».* Il estime une économie de 1 000 à 1 400 € sur les frais d'actes pour un troupeau de 40 VL. *« Pratiquer l'insémination moi-même m'a également permis d'améliorer mon taux de réussite par vache de 33 % à 51 % dès la première année. »*



Les naissances de génisses de renouvellement se font rare sur l'année 2017 sur l'exploitation. AF

> « *Le tracteur, ça mange de l'argent pendant que la vache en rapporte.* »

Améliorer le troupeau

Il choisit ses taureaux avec comme volonté première *« d'améliorer les taux pour la qualité, et surtout, les fonctionnels. C'est-à-dire, la santé de la mamelle et la reproduction. Il faut supprimer les défauts des noires et le principal c'est la reproduction. Mon but est que les vaches fassent la plus longue carrière possible sur l'élevage »* explique-t-il. Pour cela, il choisit des taureaux tels que : *« Cypripede, Marigo, Outfitter, Haboro, Masterful, Brewmaster, Gibsons, Brekem, Lencome… »,* et considère que *« les économies ne doivent pas se faire sur les doses ».*

En revanche, il n'est pas un fervent compétiteur : *« je ne cherche pas à produire des bêtes de concours, ce n'est pas ça qui m'intéresse, je participe juste au comice du canton tous les deux ans. »*

Cette année, le départemental PH 53 a lieu **samedi 11 novembre** au Parc des expositions de Mayenne.

Alexandra Foussard